

HEC MONTRÉAL

La ferme communautaire, un modèle d'avenir ?

Le cas *des Bontés de la vallée*

Par

Mylène Potvin

Yves-Marie Abraham

HEC Montréal

Directeur de recherche

Sciences de la gestion

Spécialisation en gestion de l'innovation sociale

*Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de maîtrise ès sciences en gestion*

(M. Sc.)

Août 2025

© Mylène Potvin août 2025

HEC MONTRÉAL

Comité d'éthique de la recherche

ATTESTATION D'APPROBATION ÉTHIQUE COMPLÉTÉE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet des approbations en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains nécessaires selon les exigences de HEC Montréal.

La période de validité du certificat d'approbation éthique émis pour ce projet est maintenant terminée. Si vous devez reprendre contact avec les participants ou reprendre une collecte de données pour ce projet, la certification éthique doit être réactivée préalablement. Vous devez alors prendre contact avec le secrétariat du CER de HEC Montréal.

Projet # : 2024-5536 - Mylène

Titre du projet de recherche : Enquête sur la pérennisation de modèles agricoles alternatifs via un projet pilote de ferme soutenu par la communauté

Chercheur principal : Mylène Potvin
Directeur/codirecteurs : Yves-Marie Abraham

Date d'approbation initiale du projet : 17 avril 2024
Période de suspension du certificat : 01 avril 2025 au 14 août 2025
Date de fermeture de l'approbation éthique : 14 août 2025



Maurice Lemelin
Président
CER de HEC Montréal
Signé le 2025-08-14 à 10:09

Résumé

L'agriculture industrielle s'avère de plus en plus insoutenable, injuste et aliénante. Tel est le constat de départ de cette recherche. Se pose ensuite la question de savoir comment concevoir une agriculture à la fois moins destructrice sur le plan écologique, moins injuste sur le plan social et moins dominée par les impératifs de profit et de puissance technique. Pour tenter de répondre à cette question, nous nous sommes intéressés aux modèles de fermes alternatifs, à leurs apports et à leurs limites. Ceci nous a conduit à suivre de près pendant plus d'un an la mise en place d'un projet pilote de ferme communautaire dans une petite exploitation maraîchère située en Montérégie. Au terme d'une enquête qui a combiné observation participante, sondage d'opinion et entrevues approfondies auprès des principaux acteur·rices de cette expérimentation, nous soutenons que ce projet pilote relève d'une dynamique de communalisation, dont nous soulignons les nombreux apports potentiels à la fois sur le plan écologique, social et politique. Toutefois, nous mettons également en lumière les limites de ce modèle de ferme. Certaines peuvent être surmontées en ajustant le projet initial, d'autres appellent une transformation plus systémique du secteur agricole.

Mots clés : agriculture, écologie, justice sociale, autonomie, communs, entreprise, capitalisme

Méthodes de recherche : recherche qualitative, recherche quantitative, méthodes mixtes, entretiens semi-dirigés, observation participante

Abstract

The starting point for our research is the observation that industrial-scale agriculture is increasingly proving itself to be unsustainable, unjust, and alienating. Once that premise has been accepted, the question becomes: how do we develop a form of agriculture that is less destructive to the environment, less socially unjust, and less dominated by the imperatives of profit and technical superiority. In an attempt to answer that question, we studied alternative farm models, their contributions and limitations, from a first-hand perspective. From there, we tracked the implementation of a community-farm pilot project on a small vegetable farm in Montérégie, over the course of a year. Employing study methods that combined participant observation, opinion polls, and in-depth interviews, we argue that this pilot project is part of a trend toward communalization, a process with clear potential for ecological, social and political contributions. We also shed light on certain limitations inherent to this type of farm model. Several of these can be overcome by adjusting the project itself, while others call for a more systemic transformation of the agricultural sector itself.

Keywords : agriculture, ecology, social justice, autonomy, commons, enterprise, capitalism.

Research methods : qualitative research, quantitative research, mixed methods, semi-structured interviews, participant observation.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des abréviations.....	i
Remerciements.....	ii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	13
QUELLES ALTERNATIVES À LA FERME INDUSTRIELLE ?.....	13
1.1 Des modèles de fermes plus soutenables.....	13
1.1.1 Sur le plan écologique	14
1.1.2 Sur le plan humain.....	16
1.2 Des modèles de fermes plus justes	16
1.3 Des modèles de fermes plus autonomes	18
1.4 L'agriculture soutenue par la communauté.....	20
Conclusion.....	23
CHAPITRE 2	25
LE COMMUN COMME SOLUTION ?	25
2.1 Entreprise-monde et agriculture	25
2.2 Sortir de l'entreprise-monde par les communs.....	28
2.3 Le commun, une solution prometteuse pour l'agriculture ?	31
Conclusion.....	33
CHAPITRE 3	35
MÉTHODOLOGIE.....	35
3.1 Le choix du terrain d'étude.....	35
3.2 Méthodes d'enquête.....	36
3.3 L'enquête qualitative	36
3.3.1 Les outils méthodologiques.....	36
3.3.2 Analyse des données qualitatives	40
3.4 L'enquête quantitative.....	41
3.4.1 Le questionnaire	41
3.4.2. Déroulement de l'enquête	41

3.4.3 Analyse des données quantitatives	42
3.5 Usage des outils numériques	43
3.6 Démarche éthique	44
3.7 Posture de la chercheuse	45
CHAPITRE 4	46
PETITE HISTOIRE DES BONTÉS DE LA VALLÉE	46
4.1 La naissance des Bontés	46
4.1.1 Le parcours de François	46
4.1.2 La rencontre avec Mélina	48
4.1.3 L'achat de la terre à Havelock	50
4.1.4 Pour une agriculture régénératrice	51
4.2 Vers une agriculture mieux soutenue par la communauté	52
4.2.1 Moments critiques	52
4.2.2 Début du projet pilote de ferme communautaire	53
4.3 Le nouveau modèle de la ferme Les Bontés de la Vallée	55
Conclusion	58
CHAPITRE 5	59
DES MEMBRES SATISFAITS ?	59
Résultats du sondage de satisfaction	59
5.1 Description de l'échantillon	59
5.2 Niveau de satisfaction à l'égard du projet en général	61
5.3 Niveau de satisfaction à l'égard des différentes dimensions du projet	64
5.4 Quelques précisions sur les motifs d'appréciation des différentes dimensions du projet-?	67
5.5 L'importance accordée aux différentes dimensions du projet	70
5.6 Les motifs de la participation au projet	72
5.7 Une implication bénévole importante et enrichissante	74
5.9 Un réabonnement incertain	78
5.10 Mot de la fin	79
Conclusion	80
CHAPITRE 6	82
LES BONTÉS, UN COMMUN EN DEVENIR ?	82
6.1 Autoproduction ?	82
6.2 Communalisation ?	85
6.3 Démocratisation ?	88
6.4 Coopération ?	92

6.5 Le projet pilote des Bontés de la Vallée, un commun?	97
CHAPITRE 7	101
LES BONTÉS DE LA VALLÉE, UN MODÈLE PROMETTEUR ?	101
Discussion.....	101
7.1 Un projet viable ?	101
7.2 Produire moins, partager plus, décider ensemble ?	102
7.3 Les limites du modèle.....	104
7.4 Comment aller plus loin ?	105
Annexes	i
Annexe 1 : Les guides d'entretien	i
Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux membres	v

Liste des abréviations

Agriculture soutenue par la communauté (ASC)

Assurance stabilisation des revenus (ASRA)

La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles au Québec (LPTAAQ)

Les Bontés de la Vallée (LBV)

La Via Campesina (LVC)

Réseau des Fermiers de Famille (RFF)

Sécurité sociale alimentation (SSA)

Union producteur agricole (UPA)

Union paysanne (UP)

Remerciements

Tout d'abord, un merci spécial à Mélina et François, qui ont accepté que je mène ma recherche sur leur projet de ferme communautaire. Merci de m'avoir accueillie sur votre ferme pendant plusieurs séjours et d'avoir pris le temps de répondre à mes questions. Merci également à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions ou de me laisser les observer, en particulier les membres du groupe noyau.

Je remercie mon directeur, Yves-Marie, qui m'a motivée à embarquer dans cette aventure, mais surtout de m'avoir soutenue tout au long du processus. Les apprentissages que j'en ai tirés sont précieux. Merci pour ta patience et ta bienveillance.

Je remercie ma merveilleuse famille pour son encouragement et son soutien. À « mon chéri », je n'aurais pas tenu la route sans toi, toujours présent pour me soutenir dans les moments difficiles et pour célébrer avec moi mes réussites.

Merci à Christelle Fournier et Jonathan Durand Folco, qui ont travaillé avec application et rigueur pour que je puisse recevoir la bourse MITACS. Votre dévouement et votre bienveillance ont été très appréciés. Je souligne aussi le soutien amical et professionnel de Christelle, qui m'a accompagnée tout au long de ce projet.

Enfin, un merci spécial à mon collègue du GIS, Jérémy, pour son aide dans l'analyse de mes statistiques, alors qu'il menait lui-même sa propre recherche.

Merci au CRISES HEC et à MITACS pour leur soutien financier.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qui ne va pas avec l'agriculture au Québec (et ailleurs) ?

Il faut provoquer la disparition de toute cette agriculture séculaire encore tournée vers les besoins de la famille (domestique) ou trop diversifiée, qui amène au marché uniquement des surplus de qualité douteuse et en quantité variable qui ne font que déstructurer les circuits nationaux d'approvisionnement. (Commission Héon, 1955).

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture québécoise entre en crise : la surproduction, combinée à une chute des prix, fait s'effondrer les revenus agricoles. Pour répondre à cette impasse, le gouvernement Duplessis met sur pied la Commission Héon (1952–1955) qui amorcera un virage productiviste radical dans le domaine agricole au Québec. Présentée comme une voie de modernisation, cette réorientation visait à « enterrer l'agriculture traditionnelle » (Drainville, 2024) en planifiant la disparition de milliers de fermes de l'époque pour moderniser l'agriculture québécoise et la rendre compétitive (Bouchard, 2002). Peu à peu, l'agriculture québécoise s'est transformée sous l'effet des logiques productivistes et des impératifs du marché, au point de devenir insoutenable, injuste et aliénante, comme l'a souligné notamment en 2008 le rapport Pronovost.

UN MODÈLE INSOUTENABLE

Sur le plan écologique

L'agriculture industrielle participe activement de la catastrophe écologique en cours et ce de différentes manières. Dans le but de nous simplifier la tâche, mais aussi pour nourrir plus d'humains à la sortie des Guerres, nous avons mis sur pieds toutes sortes d'innovations techniques. Elles prennent la forme de monoculture, d'intrant chimique, de dispositifs d'irrigation, de serres chauffées, de modification génétique ou de mécanisations de processus. Cela entraîne la pollution de l'eau, de l'air, des sols, mais aussi la destruction

de la biodiversité et de la capacité de résilience des écosystèmes. Des processus qui sont à la source des changements climatiques et des crises écologiques (L'Allier, 2020).

Contribution aux changements climatiques - Selon les données du gouvernement québécois, l'agriculture est responsable de 9,3% des GES de la province. Un chiffre en hausse depuis 1990. Plus des deux tiers des émissions (68,8%) proviennent directement de l'élevage d'animaux : fermentation entérique², gestion du fumier et culture destinée à leur nourriture. D'ailleurs, il est important de noter que 60,1% des terres du Québec sont destinés à produire la nourriture des animaux. En monopolisant ces terres pour la production de nourriture d'élevage, on réduit largement les terres disponibles pour nourrir les humains ou pour être convertis en forêt (Couture, 2021). Les GES sont également émis par la gestion des sols. En effet, le protoxyde d'azote est un gaz produit par des processus biologiques de transformation de l'azote dans le sol (nitrification et dénitrification). Ces processus se produisent lorsqu'on utilise de l'engrais azoté pour la fertilisation. Le travail du sol est aussi responsable de ces émissions, puisqu'il demande l'utilisation de tracteur qui brûle du carburant.

Épuisement des sols - En plus d'émettre des GES, le travail du sol compacte ce dernier détruisant sa structure et favorisant son érosion (Couture, 2021). Par ailleurs, les sols ont une teneur en matières organiques de moins en moins grande. La matière organique est essentielle à la santé et à la fertilité des sols. Cette matière structure le sol en reliant ses particules entre elles et en s'attachant aux racines des végétaux, ce qui réduit l'érosion et améliore la capacité du sol à stocker le carbone. Les méthodes priorisées par l'agriculture conventionnelle sont intensives. Une de ces méthodes, la monoculture, consiste à ne cultiver qu'une seule espèce de plante sur une grande surface. Comme chaque plante a des besoins nutritifs spécifiques, en cultivant toujours la même espèce, on épuise certains nutriments et le sol n'a pas le temps de se régénérer. De plus, comme on limite la rotation

² « La fermentation entérique est un processus digestif par lequel des micro-organismes décomposent des substrats (notamment des glucides) en molécules plus simples, permettant leur absorption dans la circulation sanguine d'un animal. Celle-ci entraîne une formation de méthane (CH₄) plus ou moins importante selon les espèces, leur développement, mais aussi la qualité et la quantité de nourriture ingérée. Les émissions de méthane issues de la fermentation entérique des animaux d'élevage représentaient en 2017 environ 2 milliards de tonnes équivalent CO₂ dans le monde, soit environ 4% des émissions totales de gaz à effet de serre d'origine anthropique » (Wikipédia).

des cultures, on empêche une diversité microbienne du sol. Le sol devient dépendant des intrants chimiques et du travail du sol, ce qui ne fait qu'aggraver sa détérioration, tout comme celle de l'eau et de l'air.

Déclin de la biodiversité – Mais, la monoculture a d'autres conséquences écologiques, notamment sur la biodiversité. Parce qu'on cultive toujours ou presque la même plante, on favorise l'apparition de ravageurs et de maladies fongiques. C'est pourquoi les agriculteur·rices utilisent des pesticides. Cependant, ceux-ci tuent aussi les insectes et les plantes environnantes, y compris les polliniseurs, tout en étant nocifs pour les agriculteur·rices eux-mêmes (Couture, 2021). De plus, avec le temps, les plantes deviennent résistantes aux pesticides, ce qui fait en sorte que l'industrie, Bayer-Monsanto notamment, développement des plantes génétiquement modifiées qui peuvent résister aux pesticides. C'est alors que le cercle vicieux s'installe. En favorisant des variétés de plantes OGM au détriment de semences indigènes et donc adaptées à son écosystème, la diversité des plantes s'effondre (Shiva, 2001). Dans son ouvrage *Monocultures de l'esprit*, Vandana Shiva, montre comment ce modèle d'agriculture est en train de détruire les savoirs ancestraux et d'appauvrir la paysannerie (Shiva, 2022).

Pollution de l'eau - L'utilisation d'intrant chimique et le compactage des sols mènent au lessivage de l'eau vers les cours d'eau et cet excès de nutriments contribue au développement de cyanobactéries (algues bleues), mais aussi à la contamination de la nappe phréatique. Ces algues peuvent d'ailleurs être dangereuses pour la santé humaine et animale. Ce lessivage est favorisé par le manque de matière organique du sol, sans quoi, les nutriments ne sont pas bien captés et ne peuvent nourrir les plantes.

Sur le plan humain

Le rapport Pronovost (2008) met en lumière la montée inquiétante de la détresse psychologique en milieu agricole. Ce constat, encore peu reconnu dans les années 2000, est aujourd'hui appuyé par des données plus récentes. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) observe que « les agriculteurs rapportent plus d'isolement social, de détresse psychologique et d'idées suicidaires que la population générale ». Il y a en effet plusieurs facteurs de stress parmi lesquels, plusieurs

sont hors de leur contrôle : les préoccupations financières; les variations climatiques; la fluctuation des prix du marché; les éclosions de maladies animales; les intrusions de manifestants sur les exploitations agricoles; le manque de relève; la pénurie de main-d'œuvre; les horaires exigeants (MAPAQ, 2023). Bien qu'en général les travailleur.euses agricoles font moins appel à de l'aide que la population générale, *Écoute Agricole* indique que la demande d'aide a doublé depuis quatre ans selon un article sorti en 2024. Au cœur des interventions : conflits familiaux et d'associés, de santé mentale, d'épuisement et de surcharge de travail (Comtois, 2024).

Sur le plan économique

La commission sur l'avenir de l'agriculture au Québec s'inquiète parce que de plus en plus de fermes ferment leurs portes. C'est un phénomène attribuable à une combinaison de facteurs liés aux conditions de travail et à la structure même du secteur agricole. Le manque de soutien suffisant de la part de l'État, conjugué aux prix des terres élevées et à des revenus agricoles souvent insuffisants, fragilise davantage la viabilité de ces exploitations. Ces conditions rendent difficiles l'attraction et la rétention d'une relève qualifiée. De plus, la soutenabilité économique des fermes est de plus en plus fragile alors que la recherche de gains de productivité, le prix des quotas ainsi que l'augmentation de la taille des fermes et la modernisation de celles-ci, accentuant l'endettement des fermes familiales (Pronovost et al., 2008). Finalement, il est de plus en plus difficile pour les petites fermes de compétitionner en termes de prix avec les grosses entreprises, qui profitent d'une économie d'échelle, qui émergent suite à la modernisation de l'agriculture (Proulx, 2022).

UN MODÈLE INJUSTE

Une injustice interespèces

La quête incessante de croissance rend possible l'exploitation industrielle violente des êtres vivants non-humains et leur destruction. Dans un souci de produire en masse pour nourrir une population croissante, certaines pratiques sont parfois justifiées par des arguments utilitaires, visant à maximiser l'efficacité et la productivité. Cependant, il est important de

se questionner sur la légitimité de ces pratiques lorsqu'elles impliquent une violence envers des animaux qui, comme nous, ressentent le stress et la douleur (Singer, 2012). Par exemple, l'élevage intensif impose aux animaux des conditions de vie atroces : ils sont souvent confinés dans des espaces extrêmement réduits et traités avec des méthodes qui leur causent une souffrance considérable. Par rapport à la communauté biotique non animale, il est important de souligner l'injustice inhérente au déclin de la biodiversité engendré par la monoculture et le travail du sol qui affecte directement le milieu de vie de différents êtres vivants. Ces pratiques ne sont pas seulement cruelles, mais aussi inéquitables, car elles privilégient des gains économiques immédiats au détriment du bien-être des êtres sensibles et non sensibles.

Une injustice sociale

Exploitation des femmes à la ferme – Avant les années 80 (début des études sociologiques sur les femmes en agriculture) la femme n'était pas reconnue comme agricultrice. Son statut était celui d'une collaboratrice, jouissant d'une véritable autonomie dans ses activités. Après 1980, elle a été reconnue comme employé du mari, mais les apports qu'elle amenait au travail à la ferme n'étaient pas considérés comme du « vrai » travail, parce qu'il n'était pas manuel (Francoeur, 2023). Le « vrai » travail, comme la conduite de tracteur, était réservé aux hommes. Pourtant, les femmes pouvaient passer plusieurs heures à faire à manger, à s'occuper des enfants, à faire le ménage, et ce, en plus de travailler au champ (Francoeur, 2023). Alors qu'avant l'industrialisation de l'agriculture, les familles pouvaient subvenir à leur besoin en produisant le nécessaire pour vivre et en vendant des surplus, la modernisation de l'agriculture « transformait l'homme en producteur agricole spécialisé (en pourvoyeur) et « dégradait » la femme en femme au foyer » (Francoeur, 2022). La modernisation et la spécialisation agricole ont déplacé la transformation des produits frais, autrefois assurée par les femmes, vers l'industrie, effaçant ainsi une part importante de leur contribution économique et accentuant leur marginalisation (Francoeur, 2018).

De plus, la loi sur la protection des terres (LPTA), empêche le morcellement des terres agricoles et donc le pluriétablissement. Par conséquent, il est devenu presque impossible

pour une femme ou pour un homme qui ne vient pas d'une famille d'agriculteurs, d'accéder à la terre. En effet, comme la plupart des entreprises agricoles passent, encore aujourd'hui, de père en fils, la LPTA renforce le modèle patriarcal agricole québécois (Francoeur, 2023)

Exploitation des travailleur.euses étranger.ères sur nos fermes - Pour plusieurs auteurs et autrices (Couture, 2021; L'Allier, 2020), une autre injustice inhérente au système agricole au Québec (mais aussi au Canada) est celle de l'accumulation de richesse par l'exploitation des paysans.nes les plus pauvres des pays du sud et des régions rurales. Au Québec, « En 2023, le secteur a eu recours à plus de 23 300 travailleurs étrangers temporaires, une hausse de 8 % sur les 21 500 de 2022. Cette main-d'œuvre est essentielle pour l'industrie »³ (Statistique Canada, 2024). À noter que les conditions de travail de cette « main-d'œuvre essentielle » sont, dans certains cas, inhumaines (Haddad, 2020). Lorsqu'en 2019 et en 2021 le traitement des demandes de visas pour les travailleur.euses étranger.ères a tardé, c'est plusieurs producteur·rices agricoles qui ont perdu des cultures (Arsenault, 2021), révélant ainsi leur dépendance envers les travailleur.res étranger.ères (Mundler, 2020).

Selon Bélanger et Candiz, la structure des programmes de recrutement crée une relation asymétrique entre employeurs agricoles et travailleur.euses étranger.ères, marquée par un paternalisme quotidien qui maintient la main-d'œuvre dans une forme de « captivité », disponible en tout temps (Bélanger & Candiz, 2016). L'isolement géographique des fermes accentue cette dépendance, car l'employeur contrôle souvent le logement et certain.es travailleur.euses disent se sentir surveillés (CTI). Les femmes migrantes sont particulièrement vulnérables au harcèlement sexuel et au contrôle de leur sexualité, et l'ensemble des travailleur.euses subissent aussi une discrimination systémique fondée sur l'origine, la race, la condition sociale ou la langue (Cardona et al., 2021).

³ Statistique Canada (2005, juin 2008). *Produit intérieur brut en termes de revenus*, Gouvernement du Canada. Récupéré le 15 juin 2008 de <https://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/econ03-fra.htm> --> Québec profil sectoriel : Agriculture; cultures agricoles, élevage et aquaculture - Guichet-Emplois

UN MODÈLE AGRICOLE ALIÉNANT

L'identité profonde des paysan.nes s'est vue transformée au même rythme que l'agriculture s'est industrialisée. En s'industrialisant, le monde agricole s'est intégré à la « mégamachine » alimenté par l'alliance entre la domination de la technique et celle de l'économie (Couture, 2021).

Dominé par l'économie

En passant du modèle d'agriculture de subsistance vers un modèle d'agriculture industrielle dominé par la logique capitaliste (création de valeur), l'agriculture s'est vue désencastrée (Polanyi) de la vie sociale et mise au service de l'économie. Devenus des marchandises, les aliments n'ont plus comme objectifs premiers de nous nourrir, mais ils se doivent de participer à la course à la croissance inhérente à nos sociétés de consommation. La communauté agricole est de moins en moins en mesure de se nourrir de sa propre production, ce qui traduit une diminution de la valeur d'usage des aliments. Or, cette situation s'avère économiquement profitable. En effet, la valeur d'usage n'étant pas comptabilisée dans le produit intérieur brut (baromètre par excellence des économistes pour la croissance) seule la valeur marchande contribue à la croissance économique. Ainsi, si les agriculteur·rices pouvaient subvenir à leurs besoins grâce à leur propre production, cela freinerait cette croissance (Couture, 2021). Le fait d'affirmer que la productivité des fermes permettra d'assurer une sécurité alimentaire pour tous·tes, n'est qu'un exercice « de relation publique » (Couture, 2021) alors qu'en fait, le but n'est « qu'agrandir la possibilité de profit en espérant gagner la guerre commerciale où les plus grand.es perdant.es sont les paysan.nes pratiquant l'agriculture de subsistance et les gens qui en dépendent » (Couture, 2021). Ainsi, comme le domaine agricole a avant tout des objectifs de croissance, il est faux de croire que son industrialisation réglera le problème d'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, avec le désencaissement de l'agriculture de la société :

Les terres agricoles sont alors devenues des marchandises dont la logique veut qu'on s'efforce d'augmenter leur valeur continuellement, rendant très difficile la possibilité d'un retour à la paysannerie ou du moins d'une paysannerie autonome, non forcée à prendre constamment des décisions de production en lien avec le remboursement de son lourd endettement (Couture, 2021).

Ce passage évoque bien comment la logique de la croissance, appliquée au domaine agricole, a asservi les paysan.nes à l'économie, les obligeant à suivre les règles pour survivre au détriment de leur identité paysanne.

Dominé par les technosciences

L'arrivée de la technologie dans le monde agricole a elle aussi changé l'identité des paysan.nes. Leurs savoirs et leurs savoir-faire se sont vu écraser par sa domination (Couture, 2021; Francoeur, 2018). Ces technologies sont ce que Mumford a appelé des techniques autoritaires, c'est-à-dire des techniques puissantes mais que l'utilisateur ne contrôle pas lui-même, notamment parce que leur mise en œuvre suppose des capitaux, des savoirs et des infrastructures dont il n'est pas maître. Se voyant obligés d'adhérer à ces techniques pour rester compétitifs, les agriculteurs.rices perdent peu à peu le contact avec la terre. Par exemple, il existe diverses utilisations de technologie de pointe sur certaines grosses fermes au Québec : trayeuse automatique dans l'industrie laitière (une ferme sur cinq) ou bien l'utilisation de drone pour épandre les semences ou pour évaluer le sol. Ce sont des tâches qui, normalement, permettent une certaine connexion avec ce qui se passe au champ et, de ce fait, une meilleure compréhension de ce dernier. Bien sûr, pour certaines fermes, adhérer à ces technologies est avantageux au niveau de la main-d'œuvre et de l'efficacité du travail, comme le témoigne le propriétaire de la ferme *Les Serres point du jour* où tout est informatisé et à la fine pointe de la technologique (Rességuier, 2023). Toutefois, pour certains, on constate que la souffrance et l'angoisse menant au suicide et à la dépression sont grandement reliées au développement du système hétéronome, selon la psychologue Michèle Salmona (Couture, 2021). Par ailleurs, comme le revendentiquent les auteur.res de ce plaidoyer en faveur d'une souveraineté technologique des paysans en France, l'utilisation de la technique de pointe peut mener à un surendettement des fermes, à la perte de sa résilience face aux intempéries et à la perte de son autonomie. Sans oublier que la décision d'implanter un plan stratégique de développement technologique de l'agriculture n'est pas toujours prise démocratiquement :

Cette ambition industrielle de l'État n'a rien à voir avec les besoins concrets des agriculteurs, et notamment des jeunes générations s'installant sur des modèles remplissant les critères d'agroécologie paysanne. Une fois de plus, le processus d'élaboration des politiques publiques ne prend pas le temps d'interroger les

besoins, de concevoir, en fonction, les techniques et les technologies agricoles, tout en gardant l'honnêteté intellectuelle de contester ses effets potentiels, ses impacts socio-économiques, et d'en tirer toutes les conséquences sur la pertinence des options technologiques (InPACT, 2016).

Ce passage démontre bien le caractère autoritaire d'une hétéronomie comme celle de la domination par la technique. Par conséquent, il est légitime de croire que de plus en plus de fermes se voient devoir adopter des méthodes qui leur sont peu familières et mal adaptées à leurs conditions et à leur territoire.

Pourtant, les promesses de l'industrialisation agricole ne sont pas au rendez-vous. En réalité, il a été démontré que les petites exploitations agricoles en agroécologie sont plus productives par hectare que les grandes exploitations, selon Miguel Altieri, professeur d'agroécologie à Berkeley. Il cite comme exemples des fermes utilisant des savoirs traditionnels en Amérique du Sud et en Afrique (Altieri, 2009).

Dominé par l'État et son bras syndical

Le monopole syndical de l'UPA - Une des revendications très importantes du rapport Pronovost est la remise en question du monopole syndical de l'UPA au Québec qui contribue fortement au caractère aliénant du modèle agricole puisqu'il favorise le modèle industriel. L'Union paysanne, un des représentants aux audiences régionales et nationales de la Commission, a avancé que :

La question du monopole de l'UPA, bien qu'elle puisse sembler à premier abord étrangère au débat sur l'agriculture, est au contraire au centre de la tempête et doit ici être abordée. Pendant des décennies, l'UPA a étendu son contrôle bien au-delà d'un simple rôle de représentation syndicale. Son influence est maintenant démesurée sur le financement de l'agriculture, sur la mise en marché, sur les orientations municipales, sur l'aménagement du territoire et sur les instances gouvernementales de contrôle et de supervision. Loin de vouloir nier le rôle de l'UPA, nous croyons toutefois qu'elle ne représente qu'une partie du monde agricole. Travailleurs agricoles, petites fermes, artisans d'une agriculture différente, autant d'éléments qui n'ont pas droit au chapitre (Pronovost et al., 2008)

On dit que l'UPA a le monopole parce qu'il porte le chapeau de juge, de patron et de syndicat, ce qui rend impossible toute forme d'opposition à son égard. De plus, l'UPA a même le contrôle sur l'État et parce qu'il lui dicte les règles, Bouchard va jusqu'à dire que c'est un « État dans un État » (Bouchard, 2002).

Des politiques agricoles exclusives - Les politiques agricoles participent au caractère hétéronome de l'activité agricole. L'État et son bras droit, L'UPA, contribuent à l'aliénation des agriculteur·rices. Ces politiques soutiennent uniquement ce que le gouvernement souhaite promouvoir, soit « les grosses entreprises, la concentration, les productions de masse et d'exportation, en un mot, l'agriculture intensifiée » (Bouchard, 2002). Cette orientation est justifiée par une logique de performance, d'efficacité et de productivité, les grandes exploitations étant perçues comme plus rentables et mieux outillées pour répondre à la demande alimentaire croissante. L'assurance stabilisation des revenus (ASRA) par exemple, qui compense la différence entre le coût de production et le prix du marché, ne touche que quelques productions (blé, moutons, bovins et porcs). De plus, les agences de mise en marché (Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec – RMAAQ) ne couvrent pas toutes les productions agricoles. En agissant ainsi, les bailleurs de fonds favorisent l'exclusion des modèles alternatifs en agriculture, tels que « les exploitations marginales, l'agriculture biologique, la transformation et la mise en marché locale [ou] la ferme qui désire rester familiale et faire vivre sa famille avec un minimum de qualité de vie » (Bouchard, 2002).

Par ailleurs, le processus décisionnel en agriculture manque de démocratie réelle, participant à une forme d'aliénation politique. Le processus reste dominé par des intérêts spécifiques et relève davantage de la relation publique que d'une véritable participation démocratique (Couture, 2021). Si les politiques pouvaient porter les aspirations du rapport Pronovost vers une agriculture plurielle et durable, elles se traduisent souvent par « beaucoup d'enflure verbale pour peu de changement et peu de moyens » (Bouchard).

La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles au Québec – La LPTA a été adoptée en 1978 comme une mesure de conservation du territoire, mais, pour Francoeur et Abergel, elle fait partie d'une série de politiques à l'agenda plus large. Elles avancent que cette loi visait à exclure certaines catégories d'exploitants dont le modèle agricole était alors considéré comme trop peu productif. L'application de la loi a volontairement limité l'accès au métier d'agriculteur·rice et professionnalisé le domaine agricole. Francoeur et Abergel remettent en question la rigidité et l'exclusivité des critères de la loi qui définissent ce qu'est un « vrai » agriculteur et une « vraie » entreprise agricole. Mundler souligne

également qu'en empêchant le morcellement des terres agricoles et en favorisant l'homogénéité du territoire, la LPTA rend plus probables l'agrandissement des fermes et la financiarisation de celle-ci au détriment de la création de plus petite ferme. Pourtant, Mundler démontre que « ces fermes (de petites tailles) sont davantage susceptibles d'occuper des espaces interstitiels et contribuent à leur façon au maintien de l'agriculture dans les zones moins favorisées » (Mundler & Ouellet, 2017) participant ainsi à dynamiser le territoire.

Conclusion

Dans cette introduction, nous en avons vu en quoi le modèle agricole dominant au Québec est insoutenable, injuste et aliénant. C'est dans ce contexte de stagnation et de crise agricole persistante que se pose notre question de recherche : comment concevoir un modèle de ferme plus soutenable, plus juste et plus autonome? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons d'abord réalisé une revue de littérature sur le sujet, qui sera présentée dans le prochain chapitre. Les propositions qui émergent de cette première étape de notre enquête, nous ont conduit à penser que l'une des solutions à privilégier pour faire émerger une agriculture moins destructrice, moins injuste et moins aliénante, consiste à privilégier le modèle des communs. C'est ce modèle que nous présenterons au chapitre 2, en l'opposant à celui de l'entreprise. Nous disposerons ainsi d'un cadre conceptuel à l'aide duquel nous avons décidé d'analyser le cas de la ferme *Les Bontés de la Vallée*, que les propriétaires tentent de transformer en ferme communautaire. Pour ce faire, l'étudiante qui écrit ces lignes, a participé à l'année un du projet pilote de cette ferme. Elle a porté différents chapeaux : celui d'étudiante-chercheure, celui de membre de la communauté émergente et celui de membre du comité de pilotage du projet. Nous présenterons cette méthodologie qui repose sur une combinaison d'observation participante, de sondage d'opinion et d'entrevues approfondies au chapitre 3. Ensuite, nous commencerons à présenter nos résultats au chapitre 4 en racontant « la petite histoire de la ferme *Les Bontés de la Vallée* ». Au chapitre 5, nous présenterons les résultats d'un sondage de satisfaction que nous avons réalisé auprès des participants à ce projet pilote de ferme communautaire. Ensuite, au chapitre 6, nous examinerons dans quelle mesure cette expérimentation rapproche la ferme du modèle des communs. Nous verrons qu'il y a effectivement à

l'œuvre, aux *Bontés de la vallée*, une forme de communalisation, ce qui nous permettra au chapitre 7 d'en discuter les apports et les limites, au regard de notre question de départ. Viendra enfin la conclusion de notre mémoire, où nous tenterons de faire le bilan de notre recherche.

Nous tenons à préciser qu'au fil du travail, la première personne du pluriel sera privilégiée. Toutefois, les passages qui relatent directement d'expériences liées à l'observation participante ou à d'autres activités qui n'ont été vécues que par la chercheuse, le « je » sera utilisé.

CHAPITRE 1

QUELLES ALTERNATIVES À LA FERME INDUSTRIELLE ?

Revue de littérature

Dans notre introduction, nous avons déterminé pourquoi il est nécessaire de repenser le modèle de ferme qui domine en agriculture au Québec (mais aussi en Occident). Ce modèle est insoutenable sur le plan écologique, injuste sur le plan social et aliénant sur le plan existentiel. Se pose donc la question de savoir quels genres de fermes pourraient assurer la sécurité alimentaire des Québécois et Québécoises, mais de manière plus soutenable, plus juste et plus autonome ?

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord été explorer les écrits sur ce sujet. Les propositions recensées dans cette revue de littérature proviennent de sources variées, incluant des thèses de doctorat (Francoeur, 2025; Rainville 2025), des mémoires de maîtrise (Couture, 2021; Drainville, 2024), des articles scientifiques (Mundler, 2020;2021;2023), des ouvrages pratiques rédigés par des agriculteurs (Fortier, 2012), des rapports institutionnels (TIESS), mais aussi des essais (Lamontagne, 2025). Nous faisons également appel à des exemples concrets de fermes existantes recensés à partir de notre revue de littérature et de recherches internet, pour illustrer les différentes formes de pratiques agricoles permettant de rendre nos fermes plus soutenables, justes et autonomes.

1.1 Des modèles de fermes plus soutenables

Voyons pour commencer les propositions des auteur·rices en faveur d'une meilleure soutenabilité du modèle agricole.

1.1.1 Sur le plan écologique

La transition agroécologique – Pour débuter, prenons le travail de Rosalie Rainville, professeure de sociologie au département des sciences humaines et sociales de l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Rainville a mené une enquête sociologique auprès d’une diversité d’initiatives agricoles et alimentaires alternatives québécoises. Les pratiques qui sont décrites par l’autrice résonnent largement avec les principes de l’agroécologie qui « favorise les synergies naturelles, s’appuie sur la diversité, soutient la variété des cultures et des traditions alimentaires, développe de nouveaux modes de gouvernance des systèmes alimentaires, notamment à des échelles plus locales et dans des circuits plus courts » (Mundler, 2021). À un certain niveau, Mundler (2021), Couture (2021) et les informateurs de l’enquête de Rainville (2025) s’entendent pour dire qu’une transition vers l’agroécologie s’impose. Mundler spécifie que cette pratique est un bon moyen d’appréhender le « problème » de manière systémique (Mundler, 2021).

De son côté, Maude Prud’homme, une militante maraîchère, déclare qu’il faut se diriger vers une agroécologie décolonisée. Prud’homme opte pour une approche globale, énonçant davantage de principes directeurs plutôt que de se concentrer sur un modèle spécifique. Si Mundler met l’accent sur les dimensions systémiques et écologiques, Prud’homme élargit le regard en revendiquant nos responsabilités historiques et sociales. En effet, « il y a là des responsabilités à prendre en matière de restitutions, de guérisons, de réparations et d’adaptation » à prendre en considération dans l’optique d’une transition agroécologique pour notre milieu agricole (Caron, 2021).

La permaculture - Non loin des principes de l’agroécologie, il y a la permaculture. Par sa philosophie de conception intégrée, qui touche à tous les aspects de la vie communautaire et organisationnelle, elle transcende toutefois le domaine de l’agriculture. En appliquant sa philosophie à la gestion d’une ferme, on peut « renforcer la gouvernance partagée, favoriser le bien-être communautaire, et concevoir des espaces qui reflètent les valeurs de pérennité, d’équité et de résilience » (<https://www.fertiles.ca/pour-qui/permaculture-organismes/>). Alors que l’agroécologie applique la notion d’écosystème au domaine agricole, la permaculture tente de créer des jardins qui imiteront le plus possible ces écosystèmes, les

rendant plus résilients et autonomes. À titre d'exemple, les projets de forêt nourricière sont tout à fait cohérents avec les pratiques de la permaculture.

L'agriculture biointensive - Jean-Martin Fortier est reconnu mondialement comme expert dans le domaine de l'agriculture biointensive. Dans son guide pratique *Le jardinier maraîcher*, Fortier propose un modèle de microferme en agriculture biologique, développé sur moins d'un hectare cultivable. Fortier présente un modèle en agriculture biologique qui permet de gagner en soutenabilité sur le plan écologique. Pour Laure Waridel, son approche se veut une réponse concrète aux défis du système agroalimentaire dominant, en cherchant à « provoquer une petite révolution agricole au Québec » (Waridel, dans la préface de Fortier, 2015). Le modèle défendu par Fortier reflète la ferme soutenable sur plusieurs aspects : recours limité à la mécanisation, attention portée à l'autonomie et à la résilience, et valorisation de pratiques agroécologiques à faible empreinte technologique. Plus précisément, il repose sur la méthode bio-intensive, qui vise à « maximiser le rendement d'une surface en culture avec le souci de conserver, voire d'améliorer, la qualité des sols » sans avoir recours à la mécanisation. La micro-ferme cultive une variété de légumes et pratique la rotation des cultures (Fortier, 2015). Ce modèle esquissé par Fortier est traversé permet aussi de gagner en justice et en autonomie alors qu'il participe à l'agriculture soutenue par la communauté (L'ASC sera discuté plus bas).

Alexandre B. Couture est un travailleur agricole, qui détient une maîtrise en agroforesterie. Il a réalisé un mémoire de maîtrise sur le système alimentaire québécois dans une perspective décroissanciste. Pour lui, il faut combiner l'agroécologie et « une gestion du territoire par les communs » afin de réimplanter d'une part une paysannerie dans les campagnes québécoises et d'une autre part, éviter la financiarisation du droit de propriété (Couture, 2021). Couture croit qu'une transition se doit d'être radicale si l'on veut permettre à la population d'être plus autonome sur le plan alimentaire et de « construire un monde convivial et juste » (Couture, 2021). Il est le seul auteur issu du domaine de la recherche qui propose le commun comme organisation à instaurer dans le milieu agricole. Toutefois, cette forme d'organisation prend de plus en plus sa place dans l'imaginaire collectif et dans les pratiques émergentes, notamment dans les Plans de développement de communauté nourricière à travers le Québec (PDCN) ou dans les projets d'organismes qui

œuvrent en transition socioécologique. Bien que cela exerce une influence plus largement sur les dynamiques des systèmes alimentaires, peu considèrent le commun comme forme organisationnelle pour une ferme.

1.1.2 Sur le plan humain

Le bénévolat – Afin de pallier la surcharge de travail sur les fermes, le bénévolat s'avère un bon moyen. Réduisant ainsi la relation vendeur/client axée sur une transaction marchande froide, tout en favorisant le don au travail rémunéré. En accueillant des bénévoles dans leur champ, les fermes permettent de nouvelles connexions avec la nourriture, mais aussi avec les agriculteur.res et avec la nature (Geissberger & Chapman, 2023). Cette pratique permet aux personnes de mieux comprendre le mode de vie paysan, mais aussi de développer des compétences qui favoriseront leur autonomie alimentaire tout en « coproduisant des sentiments d'enchantement » (Thompson & Coskuner-Balli, 2007) envers ce qui les nourrit et ce qui les entoure.

1.2 Des modèles de fermes plus justes

Des fermes collectives - Les statuts juridiques des fermes qui œuvrent au sein de l'ASC diffèrent. On retrouve l'entreprise privée, l'OBNL, mais aussi la coopérative. Il en existe plusieurs formes, notamment la coopérative de travailleurs et de solidarité, les deux qui sont les plus rencontrés dans le domaine agricole. Se rassembler au sein d'une coopérative pour partager la charge mentale, physique et émotionnelle inhérente au travail agricole traduit une volonté d'« être les moteurs d'une transformation rurale » (Francoeur, 2023; Rainville, 2025) et est une proposition intéressante pour que nos modèles de fermes soient plus justes, mais transversalement, plus soutenables humainement aussi. L'organisation en coopérative permet de concilier « travail-famille » et, en laissant plus de temps pour du travail reproductif, comme des activités de « care » (Rainville, 2025). Le fonctionnement des coopératives maraîchères se distingue des grosses coopératives, comme la Coop fédérée, qui ont intérêt à ce que le modèle agricole dominant perdure. Au contraire, la coopérative maraîchère valorise une organisation horizontale du pouvoir où « on est plusieurs à réfléchir, à récolter les bénéfices ou à accuser les coups durs », comme le mentionne une répondante dans l'étude de Rainville (2025). Francoeur va dans le même

sens lorsqu'elle souligne qu'au sein d'une coopérative, le processus de décision est plus équitable, puisqu'il fonctionne sur le principe d'un.e membre, un vote (2023). Mais la chercheuse enchérit sur le fait que la coopérative améliore aussi l'accès à la propriété agricole pour les femmes, ce qui, comme elle le confirme, reste plutôt rare dans un système où les fermes passent encore majoritairement de père en fils (Francoeur, 2023). Ces caractéristiques montrent que le modèle coopératif favorise une plus grande justice sociale et économique au sein des fermes, en distribuant équitablement les responsabilités et le pouvoir décisionnel. À noter que les fermes coopératives ont un taux de survie 2.5 fois plus élevé que les autres types de fermes (Francoeur, 2023).

Écologiser notre alimentaire – La militant et maraîchère Maude Prud'homme croit qu'il faut “écologiser notre alimentaire” et replacer à la fois le citoyen et l'agriculture au cœur des décisions liées à l'alimentation, une approche qui contribue à renforcer la justice sociale. Dans les coopératives de solidarité, par exemple, elle mentionne qu'on permet aux mangeurs d'avoir leur mot à dire sur le contenu de leur panier de légumes. De plus, dans une optique de solidarité et d'échange, et considérant qu'une ferme ne peut pas tout faire, il faut s'associer entre producteurs pour compléter l'offre localement. Une ferme maraîchère peut travailler de pair avec un producteur de semences (Caron, 2021), notamment avec des projets comme *Société des plantes*, qui sont voués au développement d'une « autonomie alimentaire végétale » (Fortier, 2020; Rainville, thèse). Outre leur visée écologique, ces « artisans produisent des variétés de semences rares, anciennes, disparues ou patrimoniales, donc propres au Québec, tout en luttant pour une alimentation locale et pour la complexité des goûts » (Rainville, 2024), ce qui permet aussi de gagner en autonomie par le développement d'une souveraineté semencière.

Valoriser le « care » féminin - C'est aussi en intégrant les approches relationnelles et éthiques portées par de nombreuses femmes que l'on peut rendre les modèles agricoles plus justes. Cette valorisation du soin est au cœur des travaux sur la place des femmes en agriculture de Julie Francoeur. À travers ses recherches, cette sociologue féministe met en évidence le regard différent des femmes sur leur travail agricole par rapport à celui des hommes. Comparativement aux hommes qui cherchent à trouver « comment » accomplir le travail, les femmes se demandent « qui » on nourrit (Francoeur, 2023). Au lieu de subir

ou de craindre d'être dévalorisées par nos sociétés parce qu'elles pratiquent le « care », les femmes en agriculture embrassent leur désir de s'occuper d'autrui et font de ce « care » la pierre angulaire de leur pratique agricole dans une visée émancipatrice. Cela se traduit par une application de leur part à créer des liens entre le monde agricole et la société, mais aussi d'une volonté à sortir de la logique compétitive. Elles mettent l'accent sur le soin de l'autre, mais aussi de la terre. Francoeur remarque que les femmes sont plus nombreuses à porter des projets en collectifs et en agriculture agroécologique. Cette lecture féministe de l'agriculture démontre qu'en donnant plus de place aux femmes dans nos fermes, on agit concrètement pour que nos modèles de fermes gagnent en justice.

1.3 Des modèles de fermes plus autonomes

Ferme à échelle humaine - En se basant largement sur les travaux de Mies et Benholdt, Rainville explique comment les informateurs de son enquête ont le souci de se réapproprier ce qu'il leur faut pour vivre (Mies & Bennholdt-Thomsen, 1993; Rainville, 2025). Dans les cas qu'elle a étudiés, Rainville remarque qu'une « quête de sobriété s'ancre ainsi dans une démarche visant à être plus autonome et indépendant vis-à-vis du modèle agricole et alimentaire productiviste ainsi que dans une volonté de reconquérir d'autres formes d'abondance, comme celle fondamentale de savoir entretenir « un milieu de vie nourricier » dit-elle, citant elle-même Pruvost (2021). Pour ce faire, ces personnes réapprennent à faire par soi-même et pour soi-même en visant leur propre subsistance et en pratiquant une agriculture à échelle humaine. De manière transversale à l'axe écologique, la petite échelle sous-tend une utilisation restreinte de la mécanisation, puisque les distances réduites et l'organisation plus compacte des espaces rendent tout plus accessible. L'autonomie dans ce contexte implique aussi de réduire l'échelle de l'activité agricole (Rainville, 2025). D'un côté, la ferme, si elle se dit atypique, verra sa taille réduite. Ainsi, il serait plus facile de « faire soi-même », mais aussi d'avoir un meilleur contrôle et de pouvoir se consacrer à toutes les étapes de production. En valorisant cette « poly-activité » les personnes qui travaillent en agriculture ancrent leur démarche dans une logique de subsistance. Toutefois, alors qu'il n'est pas permis d'abattre ses animaux à la ferme, comme le revendique fortement le paysan-écrivain Dominic Lamontagne dans *La ferme impossible*, cette logique se voit restreinte.

« *La ferme impossible* » - La proposition du militant Dominique Lamontagne réside dans le caractère autosuffisant de la ferme. Dans la même visée que les participants à l'enquête de Rainville, la ferme doit d'abord voir à la résilience de la cellule familiale. Pour Lamontagne, le producteur porte plusieurs chapeaux et peut autant produire, transformer que vendre. Sa « ferme impossible » favorise une dynamique communautaire, car les gens qui mangent ses légumes ou sa viande savent comment ils ont été produits, créant un lien de confiance avec le fermier ou la fermière. Le modèle de Lamontagne s'éloigne du modèle dominant par son autoconstruction, mais aussi parce qu'on y produit sa subsistance. Toutefois, le modèle que « rêve » Lamontagne, est « impossible ». En effet, comme il a été discuté dans le chapitre précédent, les subventions de l'État ne couvrent pas ce genre de « petite ferme où vous élèveriez 2 vaches pour leur lait, 200 poules pour leurs œufs et 500 poulets pour leur chair » parce que « les lois qui régissent la production et la mise en marché des produits agricoles sont autant d'entraves au démarrage d'une telle entreprise » (Lamontagne, 2015).

Une agriculture plurielle – Dans le monde institutionnel, les propositions pour gagner en autonomie sont surtout recensées dans le rapport Pronovost qui a été abordé dans l'introduction. La Commission aimerait voir une agriculture plurielle s'établir dans nos campagnes québécoises. Elle recommande en effet une augmentation du nombre de petites fermes qui pratiquent une agriculture biologique de manière plus artisanale. Toutefois, et contrairement à Lamontagne, le rapport souligne que celles-ci doivent conserver une « perspective de croissance » (Pronovost et al., 2008). Les recommandations du rapport valorise une « agriculture entrepreneuriale » et « hautement professionnelle » (Pronovost et al., 2008). En effet, on peut voir dans ses recommandations qu'il propose d'élever les standards pour l'accès à du financement. Il propose que « *La Financière agricole du Québec* revoie graduellement à la hausse les exigences de formation qui donnent accès à ses programmes d'aide financière à l'établissement » afin qu'un diplôme d'études collégiales spécialisées en agriculture soit « considéré comme niveau minimal de formation donnant accès à cette aide financière » excluant les diplômes d'étude professionnelle (DEP) plus accessible au grand nombre. De plus, on souhaite exclure les personnes qui n'auraient pas ces qualifications de certaines assurances agricoles

considérant que « le rehaussement des compétences améliore la qualité de la gestion et, partant, minimise les risques » (Pronovost et al., 2008).

En ce sens, le rapport recommande une agriculture différente, mais sans souligner les inégalités liées à la professionnalisation de l'agriculture qui ont été discutées en introduction. Même si le rapport aimerait voir un État plus soutenant pour ses petites fermes (pour aider au démarrage) et des citoyens plus impliqués dans l'avenir de nos campagnes (Pronovost et al., 2008), il ne permet pas de gagner en tout point en soutenabilité, en justice et en autonomie.

1.4 L'agriculture soutenue par la communauté

L'ASC émerge du mouvement japonais nommé *sansho-Teikei* (qui signifie collaboration producteur-consommateur) né en 1970 en réponse au système alimentaire conventionnel. Ce mouvement, initié par les consommateurs, se veut basé sur la confiance et le partage de valeur avec les producteurs. L'ambition étant de sortir des transactions marchandes. Contrairement au Teikei, l'ASC nord-américaine et européenne est une initiative des producteurs (Kondo et al., 2024). Au Québec et au Nouveau-Brunswick, plus de 110 fermes certifiées ou en pré-certification biologiques ont adopté ce modèle d'agriculture et sont réunies dans le Réseau des Fermiers de Famille (RFF)⁴.

Patrick Mundler, professeur titulaire en développement rural au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation à l'Université Laval, s'est largement intéressé à ces enjeux. Il constitue donc notre référence principale. Bien qu'il n'ait pas lui-même proposé un modèle précis de ferme, ses analyses approfondies du système d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) sont centrales, puisque ce dispositif structure à la fois les pratiques agricoles et les relations économiques d'une ferme. L'ASC repose sur un partenariat direct entre la ferme et les personnes qui consomment ses produits : celles-ci s'engagent à l'avance en achetant un abonnement pour recevoir des paniers de légumes, souvent biologiques. L'ASC est un des dispositifs de mise en marché

⁴ Fondé par Équiterre en ? ce réseau nourrit aujourd'hui 25 000 familles. La CAPÉ l'a soutenu de 2020 à 2024 et aujourd'hui ce sont les producteur.rices qui l'ont repris en main. Source : <https://www.equiterre.org/fr/initiatives/fermier-de-famille>

de la commercialisation des aliments en circuit court. Le marché public et la vente à la ferme sont deux autres façons de faire sa mise en marché. La plupart du temps, les fermes mettront en place un ou plusieurs de ces dispositifs. Par exemple, le point de distribution des paniers peut se faire directement à la ferme ou dans les grands centres. La population agricole peut aussi choisir une formule hybride : point de distribution des paniers en plus d'un marché fermier pour compléter l'offre de la semaine, comme le propose la ferme *Les Jardins de Tessa* à Freligsburg, *Les Nues Mains* à Sutton et bien d'autres. Certaines fermes en région éloignée choisissent aussi de laisser la vente de leurs produits en libre-service (Francoeur, 2024) témoignant d'un grand lien de confiance avec les personnes qui consomment leurs produits.

Ce fonctionnement favorise la justice, car il assure aux fermier·ères un revenu stable dès le début de la saison, réduisant ainsi leur précarité et leur exposition aux aléas du marché. C'est une forme d'économie plus équitable où les risques (comme les pertes liées aux conditions climatiques) et les bénéfices sont partagés entre producteur·ices et consommateur·ices. Il s'agit aussi d'un moyen de gagner en autonomie, puisque ce modèle permet aux fermes de se dégager, en partie, des dynamiques de marché conventionnelles (subventions, spéculation, pression des prix des grandes chaînes, etc.). L'ASC permet donc aux fermier·ères de développer une relation directe avec leur communauté, de planifier leur production plus librement, et de retrouver une certaine souveraineté sur leur manière de travailler.

De plus, les fermes qui adoptent ces dispositifs sont vues comme le « fer de lance de la transition socioécologique de l'agriculture » (Mundler, 2023). En effet, sur le plan écologique, comme la distribution des paniers de légumes se fait en circuit court, on diminue le taux de CO2 émis dans le domaine de l'agriculture, ce qui permet à la ferme de gagner en soutenabilité. De plus, ce pacte diminue l'espace entre production et consommation sur le plan géographique, tout comme sur le plan relationnel et cognitif « en industrialisant moins les procès de production, en cuisinant des produits bruts, en reliant le temps et l'espace avec des produits locaux et de saison » (Mundler, 2023). Ce rapprochement rejoue la proposition de Mies et Bennholdt-Thomsen pour qui, dans une économie morale, « les modes de production sont axés sur la satisfaction des besoins de

communautés réelles, régionales ou locales, et non sur la demande d'un marché mondial anonyme, créée artificiellement ». On parvient ainsi à créer des relations non aliénées (Mies & Bennholdt-Thomsen, 1993) et rendre nos fermes plus autonomes.

L'ASC est un modèle d'approvisionnement qui, comme elle ne vise que les communautés locales, ne s'inscrit pas dans une logique de croissance. Au contraire, au cœur de ses principes, on retrouve la solidarité entre les fermier·ères et les consommateur·ices. Marie-Soleil L'Allier, candidate au doctorat en science de l'environnement à L'UQAM, a analysé sa structure par le prisme de la décroissance. Elle affirme que le prix d'un panier des fermes en ASC est abordable tout en permettant aux paysan·nes de bien vivre. En revanche, le panier est difficilement accessible aux personnes avec des revenus modiques vu son prix (L'Allier, 2020). Malgré cela, par ce modèle, on favorise la création de lien entre le client et la ferme en valorisant la vente directe. De plus, le client est invité à réadapter son mode de vie, en cuisinant avec l'offre saisonnière et refusant de ce fait la nourriture provenant du Sud et des serres chauffées en hiver. On observe que la plupart des fermes au Québec qui participe à l'ASC sont en quête d'autonomie. Comme le mentionne Laure Waridel, « les producteur·rices et les consommateur·rices [qui participent à l'ASC] n'ont pas à se soumettre à la loi de l'offre et la demande. Ils établissent leurs propres règles » (Fortier, 2015).

Freins et difficultés pour l'ASC – Premièrement, quoique certains modèles de ferme poussent plus loin le concept de l'entraide en permettant aux membres et parfois aux non-membres de s'impliquer bénévolement à la ferme, parfois l'abonné aux paniers reste dans une posture de client : être des consommateur·rices et non les membres d'une communauté, comme le démontre L'Allier dans son article de la revue *Possible* et cette étude de cas de 16 ASC italiennes (L'Allier, 2020; Rossi et al., 2024). Deuxièmement, L'Allier souligne qu'il est de plus en plus difficile de soutenir bénévolement nos fermes dues à l'accélération du rythme de vie de chacun (L'Allier, 2020). Troisièmement, malgré les apports de ce modèle pour une transition vers une agriculture plus soutenable « force est de constater que ces modes de commercialisation sont parfois regardés avec un peu de condescendance, les “vraies affaires” se passant ailleurs » (Mundler, 2023), positionnant l'ASC au rang de modèle d'affaire « joli » et « hippie » aux yeux des fervents d'une agriculture productiviste

et industrielle. Quatrièmement, malgré les avantages de la forme de l'ASC, Francoeur souligne que ce modèle peut limiter les femmes à s'éloigner des attentes conventionnelles en matière de rôle au travail. En effet, si la valorisation du « care » par les femmes en agriculture n'est pas faite dans une « démarche émancipatrice » (Francoeur, 2023), elle maintiendra la femme dans une posture d'autoexploitation. Comme le modèle de l'ASC n'éradique pas les inégalités liées à division sexuée du travail, il faut affirmer le choix du « care » et non le subir. Finalement, ce modèle n'est pas à l'abri des dangers de la professionnalisation des entreprises d'économie sociale. En effet, celles-ci tendent « à se professionnaliser pour s'adapter à un environnement de plus en plus concurrentiel, aux exigences accrues de leur secteur d'activité ou aux attentes spécifiques de leurs partenaires » (Audebrand & Michaud, 2015) en s'éloignant de plus en plus des principes d'une agriculture de subsistance.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons tenté de recenser les propositions et les idées, issues de la communauté scientifique et militante, en lien avec notre question : Comment rendre nos fermes plus soutenables, plus justes et plus autonomes ? Mais cette revue de littérature a ses limites. Afin de contextualiser davantage la crise dans le milieu agricole, il aurait été pertinent et intéressant d'ajouter un portrait de l'état actuel de l'agriculture au Québec en focalisant sur des données quantitatives notamment.

À la lumière de cette revue, on peut établir la liste des principales idées pour gagner en soutenabilité, en justice et en autonomie.

Pour gagner en soutenabilité:

- Adopter des pratiques agricoles agroécologiques, permaculturelles ou biointensives.
- Valoriser les activités bénévoles et le partage des décisions pour réduire la charge mentale des personnes.

Pour gagner en justice sociale :

- Mettre en place une gestion collective des fermes.
- Favoriser la prise de pouvoir des citoyen·nes sur leur alimentation, en « écologisant l’alimentaire ».
- Valoriser l’approche du « care » féminin dans la gestion des fermes.

Pour gagner en autonomie:

- Maintenir des fermes à échelle humaine pour favoriser le « faire soi-même » et valoriser les *lowtechs*.
- Pratiquer une agriculture orientée vers la subsistance pour assurer la souveraineté alimentaire.
- Encourager un soutien accru de l’État envers les petites fermes.
- Les activités bénévoles permettent également d’autonomiser les citoyen·nes dans leur alimentation.

D’une manière générale, il semble souhaitable de développer l’agriculture soutenue par la communauté, qui contribue à la fois à la soutenabilité, à la justice sociale et à l’autonomie.

Cependant, au-delà de ces propositions concrètes et de ces exemples, quels sont les principes socio-économiques fondamentaux sur lesquels ils reposent, ainsi que les principes auxquels ils s’opposent ? C’est ce que nous tenterons de mettre au jour dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2

LE COMMUN COMME SOLUTION ?

Cadre conceptuel

Jusqu’ici, nous avons vu que le modèle agricole dominant au Québec est insoutenable sur le plan écologique et économique, injuste et aliénant. D’où notre question de recherche : comment trouver un modèle d’exploitation agricole qui ne génère pas de tels problèmes ? Notre revue de littérature nous renseigne sur des propositions venant des différents acteur·rices qui se sont déjà intéressé.es à la question (militant.es, chercheur.es ou agriculteur·rices). En résumé, ces auteur·rices proposent une agriculture soutenue par la communauté, des structures collectives, une visée de subsistance, des pratiques agricoles écologiques et autonomes, et la valorisation du travail de « care » féminin.

Se pose à présent une question : de quels principes institutionnels relèvent ces propositions concrètes ? Et avec quels principes rompent-elles ? Il s’agit ici d’essayer de clarifier en quoi doit consister cette transformation de l’agriculture. C’est ce que permet de faire en principe le travail conceptuel. L’idée que nous voudrions défendre est que les pratiques alternatives qui sont préconisées pour bâtir des fermes plus soutenables, plus justes et plus autonomes relèvent en fait pour l’essentiel de l’institution du commun, et qu’elles rompent ou s’opposent aux principes fondateurs d’une autre institution : l’entreprise capitaliste.

Dans ce chapitre, nous présenterons des idéaux types de ces deux institutions, qui nous servirons ensuite à analyser un cas concret de ferme communautaire : les *Bontés de la Vallée*, pour y discuter de notre hypothèse.

2.1 Entreprise-monde et agriculture

Contrairement à la croyance dominante, « nous ne vivons pas dans des sociétés de marché ou dans des économies de marché. Nous vivons dans des économies d’organisation » (Solé, 2009). Ces organisations, ce sont les entreprises, et l’entreprise-monde est ce monde dans

lequel l'entreprise a pris le dessus sur toutes les autres formes d'organisation. Dans l'Entreprise-monde, tout est orchestré par l'entreprise et pour l'entreprise. C'est pourquoi, à l'instar de l'Église-Monde, époque de l'histoire occidentale au cours de laquelle l'Église catholique était la force structurante, Solé avance que l'entreprise représente aujourd'hui la « force organisatrice » de notre monde. Plutôt que de parler de mondialisation, Solé parle d'« entreprise » du monde puisque c'est l'entreprise qui colonise notre planète autant physiquement, en se retrouvant dans presque chaque parcelle de ce monde, que psychologiquement en colonisant notre imaginaire. Les grandes institutions de ce monde, y compris les hôpitaux, les écoles et les organismes à but non lucratif, imitent le modèle de l'entreprise.

Ce qui s'est passé avec l'agriculture au Québec incarne bien le phénomène d'« entreprise » du monde. Autrefois, l'agriculture reposait essentiellement sur des fermes vivrières exploitées par des familles. Le rapport Héon déjà évoqué s'opposait à ces fermes familiales, centrées sur la production alimentaire pour nourrir une population locale, pour promouvoir des entreprises agricoles tournées vers l'accumulation de capital. Les fermes familiales étaient, aux yeux des dirigeants de l'époque, jugées trop peu productives et ne permettaient pas au secteur agricole d'être suffisamment performant sur le plan économique. Cette transformation marque une rupture : la ferme cesse d'être un simple mode de subsistance pour devenir un acteur économique intégré dans l'Entreprise-monde. C'est ce changement qui est pour l'essentiel à l'origine des problèmes évoqués dans notre introduction.

Quatre caractéristiques essentielles définissent le fonctionnement de l'entreprise, et par extension de l'entreprise agricole : une logique de production axée sur l'accumulation de valeur, une privatisation des ressources, des rapports d'exploitation et une forte hiérarchisation des processus décisionnels.

Production – L'entreprise se définit par son objectif de produire principalement pour générer du profit. Dans le cas de l'agriculture, la production alimentaire n'est plus centrée sur la satisfaction des besoins locaux, mais sur la création de valeur économique. Ce qui fait en sorte que l'on peut être amené à produire plus que nécessaire, dans le but d'accroître

les marchés et d'accumuler plus de capital. Cela explique aussi que certaines populations n'aient pas suffisamment à manger. Cette agriculture obéit à un impératif fondamental : le profit. Si les besoins d'une population entrent en contradiction avec cet impératif, ils ne seront pas satisfaits par ce système ou ne le seront que très imparfaitement.

Privatisation – L'entreprise se caractérise par la transformation de ressources, autrefois communes ou partagées, en propriétés privées exclusives. Dans le contexte agricole, cela se traduit par une concentration des terres entre les mains des plus grandes exploitations. Les récoltes ne sont que des marchandises. Seule compte leur valeur d'échange.

Exploitation – Les rapports humains au sein de l'Entreprise-monde sont basés sur le salariat et l'échange marchand. Appliqué à l'agriculture, cela se traduit par un rapport au travail dominé par les exigences du marché, donc par la concurrence. Ce qui permet en fait aux plus « gros » de s'imposer. Au sein des fermes, ce sont des rapports salariaux qui s'imposent. Les femmes d'agriculteurs deviennent ainsi bien souvent les subordonnées de leur conjoint. Ce rapport social permet aussi d'exploiter des travailleurs étrangers temporaires.

Hiérarchisation – La pouvoir décisionnel au sein de l'entreprise est centralisé dans les mains d'une poignée de personnes, généralement les propriétaires des capitaux ou leurs délégués. En agriculture, cela se traduit par le fait que l'agriculteur exerce une domination sur les membres de la ferme, mais qu'il est en fait bien souvent dominé lui-même par ceux qui ont le contrôle effectif de ses moyens de production (machinerie, semences, intrants...).

Il est important de préciser que le concept d'« Entreprise-monde » tel que discuté ici ne vise à condamner personne. C'est un outil d'analyse sociologique. En outre, il souligne certains traits fondamentaux de l'entreprise. Il en propose une caricature raisonnée, comme disait le sociologue Max Weber. Il se trouve donc dans la réalité des entreprises qui présentent des différences significatives par rapport à ce portrait. Mais, si l'on cherche un exemple d'entreprise qui se rapproche beaucoup de notre idéal-type, celui d'Amazon ferait très bien l'affaire.

2.2 Sortir de l'entreprise-monde par les communs

Tout d'abord, on doit à Elinor Ostrom d'avoir montré que les communs peuvent constituer une institution économique tout à fait efficace dans l'usage de ressources limitées. Cela dit, comme l'ont montré Furukawa-Marques et Folco (2023), on peut distinguer deux approches des communs. Certains s'inscrivent dans la lignée de l'École de Bloomington et d'autres étudient les communs du point de vue de leur relation au capitalisme.

Les travaux d'Ostrom s'inscrivent dans la première perspective dont elle est membre fondatrice. Elle s'oppose à la vision économique dominante de son époque, selon laquelle les ressources communes seraient inévitablement surexploitées à moins d'être gérées par l'État ou par le marché. Son approche empirique, fondée sur l'étude de cas concrets tels que des systèmes d'irrigation, des forêts ou des pêcheries, a permis de démontrer que des communautés locales peuvent établir des règles collectivement pour gérer les ressources qui sont partagées de manière durable. Toutefois, Ostrom ne conçoit pas les communs comme une forme d'organisation sociale visant à sortir du capitalisme : son travail reste essentiellement axé sur la gouvernance des ressources, sans remettre en question le cadre économique global dans lequel ces pratiques s'inscrivent. On peut même supposer que "cette forme organisationnelle est compatible avec l'économie dominante" (Coquerel, 2024).

Les travaux de Dardot et Laval (2015), Federici (2022), mais aussi de Mies et Benholdt (2022), envisagent en revanche les communs comme un moyen de reprendre collectivement le contrôle de nos moyens de vivre. Avec l'approche de Federici (2022) et celle de Mies et Benholdt, le commun s'avère par ailleurs un moyen de valoriser le travail de reproduction qui a été invisibilisé au profit du travail rémunéré. À l'intérieur du commun, on prend soin de soi, des autres et de la terre. La conception du commun élaboré par Abraham s'inscrit dans cette seconde perspective. Elle est toutefois pensée dialectiquement en opposition au modèle de l'entreprise et met l'accent sur le commun comme institution favorisant avant tout l'autonomie aussi bien matérielle que politique.

L'idéal-type que propose Abraham repose sur quatre traits fondamentaux.

Autoproduction – Le commun est avant tout un collectif visant à satisfaire par lui-même et pour lui-même une ou plusieurs nécessités de l'existence: se nourrir, se loger, s'habiller, se soigner, mais aussi s'amuser et se recréer. Il s'agit de se passer des marchandises, quelles soit produites pas l'entreprise ou l'État, ce qui permet de garder le contrôle sur sa vie. Idéalement, on vise à se rapprocher d'une situation dans laquelle on produit ce que l'on consomme et l'on consomme ce que l'on produit. C'est le principe de l'autoproduction.

Le commun s'oppose donc à l'entreprise dont la raison d'être n'est pas de produire ce qu'il nous faut pour vivre, mais d'accumuler de l'argent en produisant et en vendant des marchandises. Et les marchandises les plus intéressantes dans cette perspective sont celles qui nous rendent étroitement dépendants d'elles (sous la forme d'addictions ou de contraintes d'utilisation, comme l'automobile).

Communalisation – Si l'autoproduction signifie coproduire ce qu'il nous faut pour vivre, la communalisation consiste à partager les richesses ou les moyens nécessaires à la production, ainsi que le résultat de celle-ci. Le commun c'est le « refus de la propriété, qu'elle soit privée ou étatique, au nom du souci de partager nos richesses et d'en assumer la coresponsabilité » (Abraham, 2025). Nous, les humains modernes Occidentaux, ne connaissons pas beaucoup d'autres types de rapport aux choses et au monde autre que celui d'appropriation. On s'imagine que tout doit appartenir à quelqu'un et que ce quelqu'un a les droits exclusifs sur cette chose : il peut l'utiliser, le détruire, le vendre. Ce qui réduit notre rapport avec ce qui nous entoure à celui d'éléments qui sont mis à notre disposition pour notre propre intérêt. La communalisation nécessite de s'engager plutôt dans un rapport de responsabilité envers celles-ci. En ce sens, cela devient plutôt un devoir éthique qu'un droit juridique. Au sein d'un commun donc, on partage les moyens nécessaires à la satisfaction de nos besoins : on partage les légumes cultivés dans un jardin collectif, une voiture pour nos déplacements, une maison pour se loger. Mais cela peut aussi prendre la forme de ressources intangibles, à commencer par l'air que l'on respire.

Par la communalisation on s'oppose d'abord à la propriété lucrative inhérente à l'entreprise : le droit de posséder quelque chose pour en tirer profit, sans forcément en faire

usage (les appartements loués sur Airbnb par exemple). On s'oppose aussi à la propriété étatique, cependant.

Démocratisation – Alors, dans un commun, on coproduit ce qui nous faut pour vivre, on partage les richesses qui y sont produites et les richesses qui ont été mobilisées pour y arriver, on décide aussi ensemble des règles et du fonctionnement entourant ces activités. C'est le troisième trait de l'idéal-type : la démocratisation. Il s'agit encore d'une forme de partage, qui porte cette fois sur la décision concernant la vie du collectif. En principe, tous les membres du commun disposent d'un même poids dans ces décisions.

Dans l'Entreprise-monde, le pouvoir de décision est généralement fonction de la richesse dont on dispose, que cette richesse soit constituée de capitaux ou de savoirs validés par les institutions dominantes. Nos institutions politiques elles-mêmes ne sont pas réellement démocratiques. Elles reposent sur des délégations de pouvoir importantes à des représentants qui certes ont été élus, mais qui appartiennent aux classes supérieures de nos sociétés. Pour démocratiser vraiment notre vie politique, il faudrait se rapprocher sans doute du municipalisme libertaire (Durand-Folco, 2020), qui est une façon de communaliser deux besoins fondamentaux : le fait de vivre ensemble et d'occuper un territoire.

Coopération – Au sein du commun, les personnes qui coproduisent et partagent des richesses de manière démocratique entretiennent essentiellement des rapports d'entraide. Ce type de relation se fonde sur l'acte de céder un bien (temps, énergie, argent, ressource matérielle, savoir...) à autrui, sans garantie de recevoir quelque chose en contrepartie et sans y être formellement contraint par quiconque, avec ou sans intention d'en retirer un quelconque bénéfice personnel. Quand cet acte de cession est réciproque, directement ou non, il y a entraide. C'est le principe de coopération.

Ce type de rapport de don n'est pas impossible en entreprise. Toutefois, le rapport fondamental de l'entreprise reste le rapport salarial, qui est un rapport marchand. Il consiste pour l'une des parties à vendre sa force de travail contre une rémunération. Le rapport de force étant favorable à celui qui dispose des moyens de production, cela permet

généralement à ce dernier de retirer de l'échange davantage de valeur qu'il n'en offre sous la forme d'un salaire. Dans un tel cas, il y a bel et bien exploitation.

En résumé, on peut définir le commun par un quadruple refus :

- Refus de la marchandise (capitaliste), en coproduisant ce qu'il nous faut pour vivre et gardant le contrôle sur celui-ci.
- Refus de la propriété, qu'elle soit privée ou étatique, en partageant nos richesses, dans un rapport de coresponsabilité.
- Refus des rapports de domination sur lesquels reposent nos institutions bureaucratiques, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'administrations publiques, en adoptant des modes de décision horizontaux où le pouvoir se partage, se renouvelle et se remet en question.
- Refus des rapports d'exploitation, qui s'imposent dans le cadre du salariat, mais aussi des échanges domestiques et des échanges économiques ou écologiques inégaux entre centre et périphéries, en pariant essentiellement sur des rapports d'entraide.

2.3 Le commun, une solution prometteuse pour l'agriculture ?

Nous soutenons que le commun en agriculture permettrait de produire moins, partager plus et décider ensemble : trois principes qui devraient faire en sorte qu'une ferme communalisée serait plus soutenable, plus juste et plus autonome.

Une ferme communalisée suppose que la production est limitée aux besoins du groupe de personnes qui s'organise ensemble pour reprendre le contrôle de leur alimentation, incluant les fermier·ères. Ce qui exclut l'idée de produire dans le but d'exporter de la nourriture et du même coût, dans le but de faire du profit. Au contraire, le but premier est de se nourrir. En produisant pour nous-même on ne peut que « produire moins ». De plus, l'autoproduction suppose de produire par nous-même. En agriculture cela suppose de se défaire des machines (technosciences) qui détruisent les sols, polluent l'air et les cours d'eau. En ce sens, le commun agricole permet donc aussi de « produire mieux ». En appliquant ces principes la ferme communalisée gagne en soutenabilité.

Dans un commun agricole, la nourriture produite est partagée, ce qui la rend accessible à un plus grand nombre (en principe). En effet la nourriture produite n'est plus réservée à celles et ceux qui ont les moyens de l'acheter au prix du marché, mais partagée équitablement, ce qui favorise la justice sociale. De plus, dans une ferme communalisée, les fermier·ères ne seraient plus seul.es à produire la nourriture parce que des rapports d'entraide sont à l'œuvre. Cela favoriserait leur bien-être et permettrait non seulement de gagner en soutenabilité sur le plan humain, mais en justice aussi.

Pour finir, en faisant le choix de communaliser nos fermes, on s'offre la possibilité de reprendre le contrôle, dans une certaine mesure, sur ce que l'on mange. Le principe de démocratisation suppose en effet que les membres du commun « décident ensemble » de ce qu'iels vont produire, mais aussi comment iels vont le produire. Nous avons vu qu'au fil des restructurations économiques d'après-guerre, une logique d'accumulation de profit s'est installée en agriculture. Petit à petit, les citoyen·nes avaient de moins en moins le droit de décider de ce qu'iels voulaient manger. Les décisions revenaient à une élite (l'UPA et l'État) qui prenaient des choix pour répondre à cette logique capitaliste. Dans une approche communaliste de l'activité agricoles, les décisions reviennent à ceux et celles qui mangent et coproduisent leur nourriture, ce qui suppose une agriculture plus autonome.

Par ailleurs, l'une des forces de la solution communaliste, est que cette forme de vie sociale n'a rien d'une invention récente et qu'elle a fait ses preuves depuis bien longtemps. En ce qui concerne le rapport à la terre et à ses différentes richesses, ce fut en réalité l'institution dominante jusqu'au début du capitalisme et du colonialisme. Dans le monde occidental à époque médiévale, l'activité agricole repose fondamentalement sur les communs. Ce n'est qu'à partir du 16^e siècle qu'ils sont remis en question par le mouvement des enclosures, qui a constitué l'un des facteurs clés du développement du capitalisme. Comme Marx le mentionne dans *Le Capital* : « L'ordre économique capitaliste est sorti des entrailles de l'ordre économique féodal. La dissolution de l'un a dégagé les éléments constitutifs de l'autre » (1867).

Les peuples autochtones sont considérés comme les premiers "communeurs" par leur manière unique d'habiter la terre : ils empruntaient à celle-ci et lui en redonnaient de sorte que les générations futures puissent survivre. Il n'existait pas, chez eux, de notion de propriété privée. Pour eux : « Posséder la terre, vendre la terre, semblent être des idées aussi incongrues que posséder et vendre les nuages ou le vent » (Federici, 2022). En se détachant de cette notion de propriété privée, l'identité des Premières Nations tendait vers une vision commune et collective des ressources naturelles.

La disparition de ces communs n'est pas due à un événement isolé, mais à un phénomène qui perdure encore aujourd'hui (Federici, 2022). L'expropriation des terres communales est encore au cœur des stratégies d'accumulation du capital (L'Allier, 2020). Par exemple, en Tanzanie, on expulse de force les communautés Massaïs de leurs terres ancestrales (peuple semi-nomade qui vit de pâturage) pour laisser de grandes sociétés privées d'Arabie Saoudite se livrer à des activités de chasse.

Prôner le communalisme en matière agricole, c'est donc à la fois une manière de renouer avec des pratiques anciennes, probablement aussi vieilles que l'humanité, et s'engager contre ce mouvement d'enclosure sur lequel repose l'Entreprise-monde, en solidarité par exemples avec des mouvements comme celui des Sans Terres (MST) au Brésil, qui lutte pour un droit d'usage des terres appartenant à de grands propriétaires et laissées à l'abandon par ceux-ci.

Conclusion

À la fin de notre introduction, nous nous sommes demandé, « Comment concevoir un modèle de ferme plus soutenable, plus juste et plus autonome? ». Notre revue de littérature nous a permis d'identifier un certain nombre de propositions concrètes allant dans le sens de ce triple objectif. Nous avons soutenu dans le présent chapitre que ces propositions reposent généralement sur les principes du commun. Après avoir proposé un idéal-type de cette forme de vie sociale, en l'opposant à l'entreprise, organisation dominante de notre monde, nous avons formulé l'hypothèse qu'une communalisation de l'activité agricole permettrait de résoudre une bonne part des problèmes évoqués en introduction de ce

mémoire. Elle permettrait notamment de faire émerger une agriculture moins destructrice, moins injuste et moins hétéronome.

Il est temps à présent de tester cette hypothèse. Pour ce faire, nous avons décidé de suivre de près la mise en œuvre d'un projet de transformation d'un ferme qui nous semblait s'inscrire dans une perspective communaliste. Dans quelle mesure cette ferme tend vers le modèle de commun ? En quoi cela pourrait contribuer à une agriculture effectivement plus soutenable, plus juste et plus autonome ? Telles sont les questions auxquelles nous allons nous efforcer de répondre. Mais, avant cela, nous allons présenter notre méthode d'enquête, puis nos premiers résultats.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Pour bâtir une agriculture plus soutenable, plus juste et plus autonome par rapport aux impératifs de profit et de puissance, il faudrait notamment communaliser les fermes. Telle est l'hypothèse que nous avons présenté dans le chapitre précédent. Mais, dans quelle mesure est-ce possible ? Comment opérer cette transformation ? Quelles difficultés cela peut-il représenter ? Et quels apports peut-on attendre effectivement ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons effectué une enquête de terrain auprès d'une ferme artisanale que les propriétaires ont décidé de transformer en « ferme communautaire » : les Bontés de la Vallée. Pourquoi avoir choisi ce terrain ? Comment l'enquête a-t-elle été menée ? Avec quels outils ? Pour produire quels types de résultats ? Ce chapitre est consacré à répondre à ces questions et à justifier nos choix méthodologiques, tout en soulignant les limites.

3.1 Le choix du terrain d'étude

Pourquoi une étude de cas unique ?

Compte tenu des questions que nous nous posons et du caractère très exploratoire de cette recherche, nous avons préféré étudier un seul cas de manière intensive. Nous avons ainsi pu explorer en profondeur cette tentative de transformation d'une ferme et ses conséquences immédiates. Nous présumons, sous réserve que cela soit vérifié, que ce que nous avons observé pourrait se retrouver ailleurs, dans des fermes du même type. Le manque d'extensivité de cette enquête est donc compensé par son intensivité.

Pourquoi les Bontés de la vallée ?

Le cas sur lequel nous avons décidé de travailler est celui de la ferme des *Bontés de la vallée*. Les propriétaires de cette ferme ont décidé pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons de créer une « ferme communautaire ». Bien que la référence au commun n'ait

jamais été explicite chez les acteur·rices impliqué·es, le projet présentait a priori plusieurs caractéristiques qui s'en rapprochent, et sur lesquelles nous reviendrons en détail plus loin. Le terrain que nous avons choisi est intéressant parce que nous avons pu assister à la naissance même du projet et suivre sa mise en œuvre pendant plus d'une année. En outre, cela nous permet de penser que ce travail sera utile aux membres de cette ferme.

3.2 Méthodes d'enquête

Afin d'explorer la perspective de tous les groupes de personnes qui sont impliquées dans la naissance de ce projet de ferme communautaire, nous avons opté pour une méthodologie mixte. Nous avons en effet utilisé des techniques ethnographiques classiques, telles que l'observation participante et les entretiens individuels approfondis, et la technique du sondage de satisfaction, auprès de l'ensemble des membres de la ferme. Ceci nous permet d'avoir un portrait assez complet de cette expérimentation et de la manière dont elle a été vécue par ses parties prenantes. Outre une meilleure compréhension du phénomène à l'étude, cette combinaison de méthodes de collecte de données assure une meilleure fiabilité à ces dernières (Pegdwendé Sawadogo, 2021).

3.3 L'enquête qualitative

3.3.1 Les outils méthodologiques

Les entretiens semi-dirigés – Tout d'abord, nous avons commencé notre enquête par un entretien avec les responsables de la ferme, Mélina et François, dans le but d'établir un récit complet de l'histoire de la ferme et du projet de transformation. Il était important pour nous de recueillir des données sur l'histoire de la ferme du début à la fin pour mieux contextualiser ce qui a motivé l'émergence du projet de ferme communautaire. Ensemble, ils ont vécu différentes expériences qui les ont menées au désir d'améliorer leurs conditions de vie, mais aussi de créer un modèle de ferme plus résilient. Toutefois, le choix de ne s'entretenir qu'avec Mélina et François pour établir ce récit comporte ses limites. Nous sommes conscients qu'avoir le point de vue d'autres personnes impliquées dans le projet aurait pu enrichir le récit de la ferme.

Par la suite, afin d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche nous avons effectué 14 entretiens semi-dirigés, d'une durée moyenne de 70 minutes. Cette méthode nous a permis d'explorer en profondeur l'avis des personnes impliquées dans le projet. Ces entretiens ont tous été enregistrés sur le dictaphone et se sont déroulés pour la plupart en vidéoconférence.

Afin d'avoir un portait global, il était important pour nous de pouvoir s'entretenir avec des personnes issues de chaque groupe impliqué dans le projet. Nous nous sommes donc entretenus avec les six membres de l'équipe de travail de la ferme (les employés et les employeurs), avec deux membres du collectif de pilotage du projet (le groupe-noyau), avec trois membres qui ont été très investis dans les activités bénévoles (travail à la ferme et aide au point de distribution des paniers) et finalement avec trois membres qui se sont moins impliqués (ou pas du tout).

Le guide d'entretien des membres - Les guides d'entretien pour les membres avaient pour objectif de récolter leur avis à l'égard de la première saison du projet de ferme communautaire des *Bontés de la Vallée*. Il s'agissait de les laisser se prononcer sur ce qui leur avait plu ou moins plu. Le but était de les entendre sur leur appréciation des paniers de légumes (qualité, prix, quantité, diversité), l'expérience du partage de la récolte, la communication entre membres, les activités organisées à la ferme ainsi que le fonctionnement des points de chute. On leur demandait de partager leurs perceptions personnelles, mais aussi celles entendues auprès d'autres membres. Ils étaient invités à décrire leurs motivations initiales, leurs attentes, leurs craintes, ainsi que les impacts du projet sur leur vie. L'entretien permettait également d'explorer l'expérience de l'implication bénévole (s'il y avait lieu). Nous les avons questionnés enfin sur leurs intentions pour la saison suivante, qu'il s'agisse de reconduire l'engagement ou non, et sous quelles formes. Enfin, les participant.es ont été amenés à proposer des pistes pour l'avenir du projet : éléments à modifier ou à conserver, et suggestions à l'équipe organisatrice. Si la personne était une ancienne abonnée, elle était invitée à comparer son expérience avec celle des autres années.

Les guides d'entretiens de l'équipe de la ferme - Pour m'entretenir avec les membres de l'équipe de la ferme, (Mélina, François et les deux nouveaux cogestionnaires) j'ai utilisé d'autres guides d'entretien. Il s'agissait de les entendre sur le déroulement de cette saison au sein du projet pilote de ferme communautaire : ce qui avait bien marché et ce qui avait moins bien marché, ainsi que les causes de ces résultats.. Nous les avons ensuite invités à exprimer leur vision de la suite du projet, à formuler un pronostic sur son évolution et à se prononcer sur la possibilité d'un passage à plus grande échelle. Avec les deux nouveaux cogestionnaires, nous avons exploré leur motivation à prendre cet emploi (qui impliquait de s'engager dans le déploiement de ce projet pilote), mais aussi leurs attentes face à la cogestion et comment elles se sont traduites

Le guide utilisé avec les travailleurs guatémaltèques a été simplifié et raccourci. Comme les travailleurs étrangers ne participaient pas à la distribution des paniers, nous n'avons pas abordé ce sujet avec eux. De plus, nous savions que la compréhension du projet pilote était partielle pour eux. Malgré cela, nous les avons interrogés sur le déroulement de la saison. Nous leur avons demandé s'ils avaient remarqué des différences avec les autres années avec l'implantation du projet pilote. Finalement nous avons discuté en général de qu'ils appréciaient de leur travail et ce qui leur plaisait moins.

Il est important de noter que la dynamique des entretiens menés auprès des travailleurs guatémaltèques était influencée par leur situation d'emploi particulière. En tant que chercheuse blanche, Occidentale et proche des patrons, il est fort possible que nous ayons été perçues comme une figure d'autorité. Ce qui a fait en sorte qu'ils ne devaient pas se sentir libres de répondre sans craindre de dire quelque chose qui aurait pu affecter leur situation d'emploi. De plus, nous savions que nous ne pouvions pas les retenir trop longtemps, au risque de leur faire prendre du retard. Nous les avons toutefois rassurés qu'ils seraient payés pendant cet entretien. Finalement, comme personne ne parlait espagnol dans l'équipe de recherche, nous avons dû être accompagné d'une interprète, ce qui a également modifié la dynamique de l'entrevue. Cette dernière était très préoccupée par la condition des travailleurs, ce qui l'a poussée à s'impliquer davantage dans la discussion. Nous n'avions pas pensé qu'elle aurait pu influencer la conversation, alors nous aurions dû l'aviser que nous devions éviter de trop la diriger. D'un côté, cela a permis de mettre les

travailleurs à l'aise. D'un autre, cela pourrait avoir biaisé leurs réponses. C'est donc en considérant de près tous ces facteurs que nous avons analysé les données. Même si nous avons senti une retenue de la part des répondants, nous croyons tout de même avoir pu retirer des informations importantes. Plusieurs de ces éléments ont d'ailleurs été corroborés par d'autres membres de l'équipe, ce qui renforce leur crédibilité et leur pertinence dans le cadre de cette recherche.

L'observation participante – Nous avons choisi de faire de l'observation participante parce que cette méthode permet d'enrichir la description en documentant, par exemple, le contexte et les actions des personnes. Elle m'a aussi permis de mieux orienter mes entretiens et de mieux préparer mon questionnaire. Ce court récit est rédigé à la première personne du singulier (« je ») afin de rendre compte de mon expérience personnelle et de situer clairement mon rôle dans l'observation et l'analyse des événements.

J'ai débuté le 15 avril 2023 mon observation au sein du projet de ferme communautaire des *Bontés de la Vallée*. C'était le jour de la présentation du projet ouvert au grand public, au centre communautaire de la petite côte dans Rosemont. À la suite de cet événement, je me suis engagée comme bénévole dans le « groupe noyau », c'est-à-dire un collectif de membres souhaitant venir en aide aux fermier·ères dans la mise en oeuvre du projet de ferme communautaire. J'ai fait ce choix à la fois pour collecter davantage de données et par désir de participer activement à ce projet. En 2023, j'ai participé à quatre rencontres du groupe noyau, dont un Lac-à-l'épaule, à la ferme. Sur les trois autres, deux ont été menées sur Zoom et une dans un café à Montréal. En janvier 2024, lors du lancement officiel du projet, j'ai assisté à l'une des trois rencontres d'information organisées pour les membres éventuels. Ensuite, j'ai pris part à quatre rencontres du groupe noyau : trois de février à juin et une en novembre, après la saison. Enfin, en novembre 2024, j'ai pu assister à la rencontre de bilan de la première saison, ouverte à tous·tes les membres.

À la ferme, j'ai participé à quatre « vendredis-volontaire » et une « corvée festive » i. Au départ, les fermier·ères souhaitaient accueillir les membres volontaires que les vendredis et quelques samedis de corvée. À partir de juin, alors que la chaleur et les heures d'ensoleillement prolongé opéraient leur charme sur les légumes, les fermier·ères en

avaient par-dessus la tête. Ils ont donc décidé d'accueillir les bénévoles n'importe quel jour de la semaine. Cela a permis aux gens ayant un horaire atypique de se rendre à la ferme. J'ai fait partie de ceux-là. Cela m'a donc permis d'effectuer en plus 3 visites en semaine :

- Une visite d'une journée, un mercredi de juin
- Un séjour de 3 nuits et 4 jours en septembre, du mardi au vendredi
- Une visite d'une nuit et deux jours en octobre.

Ces visites m'auront permis de nuancer et raffiner mes observations précédentes et de comprendre mieux la dynamique dans l'équipe de travail, ainsi que l'organisation et la planification des activités à la ferme. J'ai également participé à une soirée et à un avant-midi complet de distribution des paniers sur le Plateau. Parfois, lorsque j'allais chercher mon panier, si je voyais qu'il y avait une longue file en attente et des bénévoles « dans le jus », je restais une ou deux heures pour aider. Ces petits coups de main totalisent environ une demi-journée de travail et m'auront permis de peaufiner mon observation du déroulement des points de chute. Finalement, en étant membre, j'étais abonné à l'infolettre de la ferme, ce qui m'aura permis d'être à l'affût de toutes les communications avec les membres, mais aussi au sein du groupe noyau. J'ai en effet pu avoir accès au compte-rendu de toutes les rencontres auxquelles je n'ai pas participé.

En résumé, j'ai fait neuf rencontres avec le groupe-noyau, passé onze journées à la ferme, et une demi-journée d'aide au point de distribution.

3.3.2 Analyse des données qualitatives

Les entretiens ont été analysés à l'aide d'une méthode de codage multithématique. Lorsque les verbatims ont été retranscrits, j'ai fait la lecture du matériel plusieurs fois afin de me familiariser avec ce dernier en gardant ma question de recherche en tête. Ensuite, j'ai fait un codage manuel. Cela a permis l'identification de thèmes généraux. Lorsque j'ai relu les verbatims, je codais donc le texte en fonction de ces thèmes pour ensuite les classer dans un tableau synoptique. Dans un premier temps, cela a permis de comparer les extraits entre eux, pour en dégager les différences et les similitudes. De cette grille, j'ai utilisé un code

couleur pour repérer les passages des entretiens qui faisaient référence aux différents traits de l'idéal type du commun.

3.4 L'enquête quantitative

3.4.1 Le questionnaire

L'idée de réaliser un questionnaire pour évaluer la satisfaction des membres à l'égard de cette première année du projet pilote de ferme communautaire est venue à la fois de certains membres du groupe noyau et de mon côté, dans le but de compléter mon enquête de terrain. En tant que chercheuse impliquée dans l'étude de ce projet, j'ai contribué à la mise en place de cet outil de collecte de données, avec l'aide des membres du groupe noyau et celle de Mélina et François. Ce fut un travail collaboratif qui visait autant à satisfaire les objectifs de ma recherche que ceux du projet.

La confection du questionnaire – Le contenu de ce questionnaire est le fruit d'un compromis entre mes questions de recherche et les questions des responsables du projet. Nous l'avons conçu comme un questionnaire anonyme (voir en annexe), de 24 questions au total, destiné à être autoadministré en l'espace de 15 minutes au maximum.

Ce questionnaire débutait par une question générale sur le niveau de satisfaction à l'égard du projet. Il se poursuivait par des questions de satisfaction portant sur les différents aspects du projet. Ensuite, venait une question sur l'importance accordée par la personnes interviewée à chacun de ces aspects. La seconde partie du questionnaire portait sur les motivations à devenir membre des Bontés, puis sur la participation aux activités bénévoles. Enfin, on demandait aux personnes interrogées de faire le bilan des apports de leur engagement dans le projet et d'indiquer leurs intentions en ce qui concerne la saison 2025.

3.4.2 Déroulement de l'enquête

Le questionnaire a été envoyé par courriel, par les responsables de la ferme, à la mi-décembre 2024, aux 262 membres de la communauté de mangeurs. 133 y ont répondu. Il était important pour Mélina et François d'avoir un aperçu des résultats avant de lancer la

nouvelle saison, c'est pourquoi la période de collecte des données a débuté le 13 décembre et s'est terminée le 7 janvier. Nous avons fait deux rappels pour motiver les gens à prendre part à ce questionnaire. Dans un courriel envoyé aux 262 membres, avec le lien vers le questionnaire, je précisais ceci :

Vos réponses feront l'objet d'un traitement statistique, afin de produire des résultats globaux. Aucune réponse individuelle ne sera analysée ou partagée séparément. Je tiens également à préciser que vos réponses sont anonymes. Les adresses courriels ne sont associées à aucun contact et sont seulement utilisées pour l'envoi du sondage (tiré du courriel original).

La moitié des membres impliqués dans le projet ont donc répondu à ce questionnaire. En disposant ainsi de l'avis de 50% de la population concernée, on peut penser que les résultats de notre enquête fournissent un aperçu fiable de l'appréciation suscité par ce projet de ferme communautaire. Cela dit, il nous manque l'avis de l'autre moitié des membres, ce qui impose de considérer ces résultats avec prudence. Tout porte à croire que les personnes qui ont participé au questionnaire sont les mêmes personnes qui s'impliquent dans le projet en général.

Dans le but d'augmenter le niveau de confiance en nos données brutes, quelques opérations de nettoyage ont été réalisées en amont des manipulations statistiques. Tout d'abord, nous avons téléchargé les données sous un fichier Excel ce qui a permis de structurer l'information sous forme de tableau, avec une réponse par ligne et une question par colonne. Le nettoyage a consisté en la suppression des lignes n'ayant que les premières colonnes remplies, c'est-à-dire les réponses des personnes ayant interrompu le questionnaire après seulement quelques questions. De plus, nous avons supprimé les lignes des répondant·es ayant pris moins de 100 minutes pour faire le sondage. Le tout assurant une plus grande confiance en nos données.

3.4.3 Analyse des données quantitatives

Dans un premier temps, j'ai mené une analyse descriptive des résultats. J'ai utilisé des outils classiques (tableau de fréquence, moyenne et graphique) pour me procurer une vue

d'ensemble claire de mes données. Ce sont, en grande majorité, les données qui seront présentées au chapitre suivant et voici pourquoi.

À la suite de cette analyse descriptive, nous avons procédé à la création de tableaux croisés dynamique pour évaluer la relation entre nos variables dépendantes (satisfaction à l'égard du projet ou de ses différents aspects) et nos variables indépendantes (sexe, âge, revenu). Nous avons pu observer quelques tendances, mais, comme la distribution des variables socio-économiques est déséquilibrée et que la taille de l'échantillon est réduite, nous avons jugé pertinent d'évaluer si les relations étaient statistiquement significatives avant de tirer des conclusions. Pour pallier la petite taille de l'échantillon, nous avons procédé à une multiplication manuelle (X 5 et X 10) des données. Malgré tout, les résultats des tests de régressions multinomiales révèlent que les variables socio-économiques ne sont pas pertinentes pour expliquer les variations de satisfaction générales des répondant·es. Pour cette raison, je n'ai pas pu établir les profils types de mes répondant·es, ce qui m'aurait permis de mieux comprendre les personnes qui s'intéressent aux projets de ferme communautaire. Cependant, comme on le verra, les statistiques descriptives fournissent tout de même beaucoup d'éléments pertinents concernant la manière dont le projet de ferme communautaire a été apprécié par ses membres.

Dans le questionnaire, il y avait plusieurs questions à réponses ouvertes qui viennent enrichir grandement notre recherche. Pour les analyser, nous avons procédé à un codage thématique à la même manière que pour les entretiens semi-dirigés. Nous sommes conscients que cette technique, tout comme pour le codage des verbatims, a ses limites : il s'agit inévitablement d'un travail d'interprétation, influencé par la subjectivité de la chercheuse. En effet, comme les catégories sont choisies par moi, rien ne garantit que ce soit la catégorie qui, aux yeux du répondant, aurait été choisie si le répondant avait eu un choix de réponse.

3.5 Usage des outils numériques

Dans le cadre de ce travail, j'ai utilisé l'intelligence artificielle de manière ponctuelle. Plus précisément :

- Chat GPT-4o-mini m'a générée des synonymes et des tournures de phrases pour lier des passages.
- Chat GPT-4o-mini a agi comme tuteur en méthode quantitative pour interpréter certains tableaux Excel. Par ailleurs, il m'a aidé dans les manipulations sur Excel.
- J'ai utilisé l'application *Descript* pour la transcription de mes entretiens. *Descript* utilise une IA pour faire la transcription.
- Finalement, j'ai accepté certaines modifications suggérées par l'outil « Antidote ». Ces dernières ont aidé à clarifier certaines de mes idées. Ces formulations sont générées par une IA.

Je suis consciente que l'utilisation de l'intelligence artificielle est plutôt paradoxale dans un travail qui revendique l'usage des low techs. J'en ai fait un usage critique dans une volonté d'avoir du soutien en veillant à ce que l'IA n'effectue jamais le travail à ma place et en minimisant son utilisation.

3.6 Démarche éthique

Dans une démarche visant le respect des personnes, de leur bien-être et de la justice, nous nous sommes assurés de suivre les règles émises par le comité éthique à la recherche (CER) de HEC Montréal. Nous avons obtenu le consentement de chaque participant avant de mener chaque entretien et nous avons également demandé l'autorisation de l'enregistrer avant de le faire. Nous avons renseigné les participants sur la durée, l'objectif de la recherche et le contexte de l'entretien. Avant le début des observations, les participants ont été informés de la présence d'une chercheuse et leur consentement a été récolté. Tous les enregistrements audios sont conservés dans un endroit sécurisé. Les participants ont bien été avisés que leur participation n'était pas obligatoire et qu'ils pouvaient se retirer à tout moment.

Risques – Même si les risques liés à cette étude sont relativement faibles, nous avons répété aux participants qu'étant la petitesse du bassin d'enquête, il se pourrait que l'identité de certaines personnes rencontrées en entrevue soit repérée. C'est le cas en particulier pour les membres de l'équipe de la ferme. Les participants concernés ont tout de même accepté

de faire l’entretien. Les personnes qui sont citées dans cette recherche étaient à l’aise avec cette situation. Nous avons utilisé un pseudonyme pour les citer.

3.7 Posture de la chercheuse

Comme ce projet s’est échelonné sur plus d’un an, j’ai développé des rapports amicaux avec plusieurs personnes impliquées dans le projet. Cela m’a permis de créer une relation basée sur la confiance et d’enrichir la compréhension du terrain. Toutefois, afin de garantir une distance qui me permette de décrire ce que j’observais le plus objectivement possible, je faisais une rétrospection sur mon implication sociale et émotive dans ma relation avec les participant.es. J’ai consigné ces réflexions ainsi que mes observations dans un journal de terrain. Malgré ces précautions, il est clair que mon regard a été influencé par ma position sociale (comme chercheuse et militante) et par ce qu’on attendait de moi en tant que chercheuse sur le terrain. De plus, le fait d’avoir été membre abonnée au panier de légumes et participante dans le groupe noyau a évidemment influencé mon regard sur ce projet. Par ailleurs, ma présence dans les différentes sphères du projet – dans les discussions stratégiques du groupe-noyau, dans le travail quotidien aux champs avec les employés ou encore lors des entretiens anonymes avec les membres – m’a permis d’avoir un accès à plusieurs points de vue. Cependant, cela a aussi posé des défis méthodologiques et généré des tensions intérieures. Il m’est arrivé, par exemple d’être tiraillée entre deux versions des faits. J’ai fourni un effort conscient pour être la plus impartiale possible, mais il est important de prendre cela en considération.

CHAPITRE 4

PETITE HISTOIRE DES BONTÉS DE LA VALLÉE

Pour mener notre enquête et interpréter nos résultats, il nous a fallu pour commencer mieux saisir le contexte du projet de ferme communautaire. C'est pourquoi nous avons mené un long entretien avec les deux responsables des Bontés pour connaître l'histoire de leur ferme ainsi que les raisons qui les ont amenés à souhaiter la transformer. Nous avons décidé de présenter l'essentiel des données de cette entrevue dans un premier chapitre qui servira de mise en contexte à la présentation de nos résultats et en facilitera donc la lecture. Il reste que cette version de l'histoire est celle des propriétaires. Elle nécessiterait sans doute d'être complétée par le point de vue d'autres protagonistes.

4.1 La naissance des Bontés

4.1.1 Le parcours de François

En débutant l'entretien, François raconte qu'il a toujours eu un intérêt marqué pour la médecine, pour la chasse, la cueillette et pour l'écologie en général. En entretien, il partage plusieurs sources d'inspiration l'ayant mené à pratiquer l'agriculture telle qu'il le fait aujourd'hui. Par exemple, il raconte que, lorsqu'il habitait encore chez ses parents, il aménageait des jardins en permaculture dans la cour. Bien que sa mère lui ait initialement enseigné des pratiques agricoles conventionnelles, le travail novateur du Japonais Masanobu Fukuoka, un pionnier de l'agriculture naturelle l'a grandement inspiré. Son approche minimaliste et respectueuse des sols a résonné en François. Il affirme aussi qu'il a été profondément marqué par la connexion des Innus avec la nature lors d'un voyage sur la Côte-Nord. Ce voyage lui fait réaliser, dit-il, à quel point les Occidentaux sont déconnectés de leur milieu naturel et renforce son désir de faire autrement : il veut vivre en harmonie avec les éléments naturels qui l'entourent. Mais, il n'y a pas que l'agriculture qui l'intéresse à l'époque. Il a aussi du talent pour le dessin. C'est pourquoi, dans un premier temps, il se dit : « Ben moi je vais être dessinateur ».

Il entreprend alors des études en graphisme avant de travailler pendant quelques années dans ce domaine. Cependant, les journées passées devant un écran le fatiguent assez rapidement. Le type de journée où « tu ressors et t'as rien fait de ta journée on dirait, mais t'as un genre de brainfog ». C'est à partir de ce moment que sa vie prend un tournant différent et que les « brainfog » sont laissées derrière lui pour de bon.

Selon les informations données par François, l'histoire des *Bontés de la Vallée* commence en 2006 alors que le fermier en est à sa dernière année au Collège d'Alfred à Guelfe en Ontario, où il étudie la culture des plantes médicinales. Après avoir visité des vendeurs de produits naturels, tels que *La Bottine aux herbes* à Montréal, il est rapidement découragé par l'impossibilité de compétitionner avec le prix des plantes séchées importées. Dans ce contexte économique, la cueillette de jolies petites fleurs de camomille fraîches serait un défi de taille pour subsister ! Conscient de l'importance de l'alimentation pour la santé, il décide de se tourner vers la culture des légumes. En 2006, François achève ses études et cherche un terrain pour y planter ses semis. Le climat chaud, l'eau pure, la terre riche et la proximité avec la métropole sont les critères qui motivent François à chercher une terre dans les environs d'Havelock en Montérégie. Son professeur géologue lui avait glissé à l'oreille que l'eau est pure et la terre riche dans cette région du Québec. Il trouve un emploi d'été à Franklin et que c'est en sillonnant les environs dans ses temps libres qu'il repère un terrain au type de sols adéquat pour la culture maraîchère. Le propriétaire de celui-ci n'est pas certain à ce moment s'il veut vendre ou seulement en connaître la valeur sur le marché. Ne s'arrêtant pas devant cet obstacle, François prend la peine de lui raconter son projet d'agriculture biologique et son désir de vendre ses légumes en circuit court, le cas échéant, au village d'Huntington, tout près de Franklin. Sans doute charmé par cette idée, le propriétaire offre à François la location de sa terre ainsi que le prêt de ses équipements incluant une petite roulotte un peu désuète pour s'y loger. C'est pour François une offre en or qu'il accepte sans sourciller. Ce premier geste très généreux teintera la suite des choses. Dès le contrat de location signé au printemps 2006, François fait ses premiers semis.

Première expérience de vente directe – François explique que sa première expérience en vente directe au client fut déplorable. La première fois qu'il a voulu vendre ses légumes ç'a été à Huntingdon à la saison 2006. À cet endroit, pas très loin de Franklin, les gens

n'étaient pas sensibles à l'éthique de la production biologique et certains ont ri au visage de François qui vendait, selon les villageois, ses légumes à des prix exorbitants. À ce moment, il indique s'être arrêté pour prendre un moment de réflexion :

Donc là je me suis dit bon, autre leçon, c'est pas dans le coin que je vais vendre mes légumes bio. Mais plus dans un coin où les gens sont réceptifs, je l'avais un peu compris dans le plan d'affaire, la clientèle cible. Et là je me suis rappelé du gars à Montréal... Ce que je me suis dit c'est que ça prend un quartier où les gens ont cette mentalité-là d'acheter des légumes bio, puis je me suis rappelé d'une histoire quand je restais sur le plateau étant plus jeune. L'histoire d'un boulanger, qui pour grossir, parce qu'il était dans un petit local et il voulait agrandir, ben il avait fait un système où les gens lui « frontaient » (de l'anglais « to front money ») de l'argent pour partir une boulangerie. Je me suis dit ah ça c'est le genre de quartier où je vais aller, où les gens CROIENT! Puis là, ça ressemblait à l'agriculture soutenue par la communauté qui existait déjà depuis une dizaine d'année, je me suis dit ah je dois aller dans ce quartier parce que les gens vont être réceptif .

La même année en 2006, François tente sa première vente sur le trottoir, rue Laurier à Montréal, de manière illégale, en stationnant sa voiture et en ouvrant son coffre en lançant aux passants : « légumes bio à vendre »! Ce fut un succès. Au courant de cette même saison, le propriétaire de la boucherie sur la rue Laurier lui propose de s'installer officiellement au coin de son commerce pour faire la vente de ses légumes. 18 ans plus tard, il utilise encore cet emplacement. Dès 2007, François intègre le Réseau des Fermiers de Famille (RFF) et débute la mise en vente de ses produits sous forme d'abonnements aux paniers de légumes biologiques via Équiterre. Il vend cette année-là 60 paniers, puis 120 l'année suivante. Ses années de vendeur de légumes clandestin étaient finies. En plus de la vente de paniers, il tient aussi un marché. La livraison des paniers se fait le jeudi et les marchés la fin de semaine.

4.1.2 La rencontre avec Mélina

C'est en distribuant les pamphlets pour promouvoir sa deuxième année de paniers biologiques que François rencontre Mélina sur la rue Laurier. A l'époque, elle travaille dans le domaine des arts, à la suite d'études en communication. Elle raconte qu'elle avait décidé de s'abonner à ses paniers de légumes et qu'après quelques rencontres au point de chute, elle et lui ont décidé de se mettre couple. La première année, ils n'ont pas opéré la

ferme ensemble. C'est à la fin de la saison 2009 que François propose à Mélina de venir officiellement s'installer avec lui à la ferme et de travailler ensemble. Durant les saisons 2010 et 2011, ils gèrent les opérations de la ferme à Franklin en cohabitant dans la roulotte sur la terre en location. Ils racontent que ce fut pour eux de bons et de mauvais souvenirs qui auront certainement soudé leur lien. La petite roulotte qui servait autant de quartier général pour les rencontres de la ferme, que de maison pour les agriculteurs leur aura été précieuse malgré les nuits à s'attaquer aux moustiques!

Bien que son arrivée soit tardive dans l'histoire, le rôle de Mélina dans le déploiement de la ferme est non négligeable. Cependant, son parcours est un peu différent. Elle dit avoir toujours apprécié et respecté la nature, mais que travailler sur une ferme maraîchère ne faisait pas partie de ses projets. Ce n'est qu'après quelques années de travail à la ferme qu'elle eut, dit-elle, une sorte de révélation. Jusque-là, elle participait au travail au champ, mais elle avait aussi la responsabilité des communications, de la logistique, des livraisons et de l'administration. Pendant la plupart de ces années, elle n'avait pas saisi totalement la pertinence des recherches et des expérimentations de François en agriculture régénératrice, comme elle le mentionne ici :

J'étais beaucoup soit en livraison ou devant l'ordi, c'est comme si les démarches de François, les pratiques agricoles, le fait de sauter dans le non-travail du sol, c'est comme si je ne saisissais pas encore la pertinence de tout ça. Même je ne voyais pas à quel point c'était une grosse affaire ! Puis moi ce qui a été un élément marquant...ça paraît con, mais ça été.... Nicolas Hulot, le ministre français de la transition énergétique, il a démissionné live alors qu'il était en entrevue à la radio, il a démissionné live parce qu'il voyait, il expliquait... il est allé faire ça pour faire changer les choses au niveau environnementale, mais ça bougeait pas et il se sentait là comme juste une marionnette, c'était pas un politicien de carrière... Pis la ca m'a frappé que personnalité publique de même parle avec autant de franchise, d'authenticité, pis la c'était toute la question de changement climatiques et tout... ça m'est rentré dedans, oh il y a quelqu'un qui sort de son rôle pour être authentique, et là j'ai catché à quel point c'était important...Puis à ce moment-là je me suis demandé comment ça qu'on ne faisait pas rien que parler de ça quand on croisait du monde.

Son travail prend alors une tangente militante. La même année où Hulot a démissionné en 2018, est créé *Regénération Canada*, une organisation à but non lucratif engagée à

promouvoir la régénération de la santé des sols dans le but d'atténuer les changements climatiques, de restaurer la biodiversité, d'améliorer les cycles de l'eau et de soutenir un système alimentaire sain. Différents événements sont organisés mettant en relation les agriculteurs, les propriétaires fonciers, les scientifiques, les agronomes, les entreprises, les organismes communautaires, les gouvernements et les citoyens pour les amener à discuter de mesures concrètes à prendre pour régénérer les sols. C'est après avoir participé à un de ces événements que Mélina indique avoir vraiment choisi de s'engager dans une mission de protection de nos sols.

4.1.3 L'achat de la terre à Havelock

François n'a pas commencé seul la production de ses légumes biologiques. Dès 2006, il s'était associé à un premier ami, mais qui l'a laissé tomber au milieu de la saison. Un autre ami est venu alors l'aider quelquefois avant que les deux décident de s'associer et de faire la saison 2007 ensemble. C'est ensemble qu'ils achètent la terre à Havelock en 2008 (celle sur laquelle repose aujourd'hui la ferme des *Bontés de la Vallée*). Mais, avant même de commencer à la cultiver, ils se disputent et décident de se séparer. Comme Mélina l'explique en entretien :

C'était très chargé, Benoit voulait la terre autant que François, il était prêt à la séparer en deux. François sentait que... c'était lui qui avait fait les démarches, c'est lui qui l'avait trouvé, elle n'était pas à vendre pis il était allé voir le propriétaire pendant un an pour pouvoir l'acheter etc, François se sentait plus légitime de la garder.

Finalement, la terre à Havelock devient la propriété de François (à 99%) et de son père (à 1%). Pour la saison 2008, pour s'assurer de ne plus être abandonné par ses collègues François engage des travailleurs guatémaltèques. Depuis, son équipe a changé au fil des années, mais le noyau reste constitué de 2 à 6 travailleurs guatémaltèques, certains qui sont membres d'une même famille.

L'état de la terre à l'achat – Quand François a pris possession de la terre, elle était loin d'être comme elle l'est aujourd'hui. Comme l'ancien propriétaire fauchait les herbes chaque année, il n'y avait pas beaucoup de diversité, autant dans le paysage (excepté la petite forêt au centre du terrain) que dans la faune et la flore. Dès sa prise de possession,

François commence à planter des arbres grâce à une subvention du gouvernement pour les haies brise-vent. Plus tard, vers 2012, il s'intéresse plus attentivement à l'idée d'une forêt nourricière. Après une vente de plant de framboisier, de vigne et de bleuet en 2016, François se lance dans un projet de pépinière d'arbres fruitiers qu'il a pu implanter en 2018. Ainsi, après des années d'implantation d'espèces indigènes et de respect de la faune et de la flore, le champ, jadis à découvert, déborde aujourd'hui de vie.

4.1.4 Pour une agriculture régénératrice

François raconte avoir vu sa terre se dégrader à partir de 2018 même en pratiquant une agriculture biologique conventionnelle⁵: « Elle était belle au début, c'était des champs sauvages que j'ai ouvert avec le tracteur, les sols étaient beaux, mais d'année en année, le sol se dégradait et j'avais de plus en plus de maladies ». C'est ainsi qu'il décide d'abandonner la culture biologique conventionnelles, pour une agriculture régénératrice à 100 %, pas seulement donc par conviction idéologique, mais surtout par nécessité pratique. Il radicalise donc ses pratiques en agriculture biologique, mais ce choix est exigeant. Après plusieurs années déficitaires, d'absence de salaires et de fatigue mentale aussi bien que physique, ils lancent un premier cri du cœur, publié dans la revue *Caribou* sous le titre : *Le grincement de dents de François et Mélina: Où est l'esprit d'équipe mangeurs-agriculteurs?*

[...] Plus on fait d'engrais verts et plus on entretien de zones ensauvagées sur une ferme, plus cela favorise la biodiversité, et ça marche! On voit notre milieu se régénérer devant nos yeux! Mais ce n'est pas sans impact sur la rentabilité de l'entreprise: cela utilise de l'espace et du temps que nous devons consacrer notamment aux expérimentations de pratiques régénératives. On assume donc de façon individuelle l'impact des pratiques aux retombées positives pour la collectivité. Mais nous sommes pris dans le même système économique que tout le monde (Aubé, 2020).

Parallèlement, les fermier·ères sont approchés par Carole Polquin, une cinéaste qui s'intéresse à la conservation des sols. De 2019 à 2020, elle et son équipe réalisent le documentaire *Humus* qui sort en 2022. Dans ce film, François et Mélina parlent de leur

⁵ L'agriculture biologique conventionnelle peut s'avérer être à très grande échelle et permet l'utilisation de machinerie, l'étalement de rouleaux de plastique sur les planches de culture, l'épandage de fumier de poule industriel et le travail mécanisé des sols.

pratique régénératrice et nous amènent à poser un regard différent sur notre relation avec les éléments de la nature autour et en nous. Le document permet de mieux comprendre l'importance pour François d'imiter les cycles naturels et de permettre aux écosystèmes naturels de se régénérer.

4.2 Vers une agriculture mieux soutenue par la communauté

4.2.1 Moments critiques

Au cours des premières saisons, les choses se sont relativement bien passées selon Mélina et François : les journées de travail sont longues et ardues, mais *ils « s'en sortent ». A partir de 2013 et la naissance de leur premier enfant, iels ont dû commencer à déléguer et à engager d'autres travailleurs, mais leur vente de panier va bon train (350-400 abonnements). Sur le plan financier, « c'était un peu mieux », dit Mélina, par rapport aux années qui vont suivre

En 2016, les demandes de visas de travail sont traitées en 16 semaines au lieu de 3 habituellement. Les travailleurs venus du Guatemala ne peuvent donc arriver à temps pour le début de la saison. Or, comme Mélina l'explique :

On peut vraiment se faire scrapper une saison si on est pas capable des mettre des tomates au champs au mois de mai. On a fait appel à notre liste d'envoi, et on a eu de l'aide des gens qui sont venus pour nous aider à faire ça.. C'était comme , en ce sens que c'était un début que.. Pleins de gens qui participent qui viennent nous aider, qui se mobilisent, en 2016, pis en 2019, c'est arrivé encore, les travailleurs ont eu 1 mois de retard, fake on a fait un appel à l'aide en plus sur Facebook, plus large, pis plusieurs personnes qu'on ne connaissait pas tout de suite sont venues passer euh minimum.. quelques semaines 1 mois, même certains ont fait toute la saison 2019.

En 2020 et 2021, c'est cette fois la pandémie de Covid 19 qui vient sérieusement perturber les choses. Les travailleurs étrangers ne peuvent venir au Québec. C'est donc un groupe de membres et de non-membres qui vient aider sur la ferme, certains pendant 3 à 4 semaines et d'autres pendant 6 mois, grâce à la PCU. Iels sont logés et nourris par Mélina et François. La ferme enregistre un surplus de 60 000\$ qui sera en partie redistribué aux bénévoles. Il faut dire que les abonnements ont été nombreux également :

Les inscriptions on a été complet en genre 3 semaines, c'était du jamais vu, alors que normalement on finissait jamais par être complet, on acceptait encore des inscriptions au mois de septembre...pis la pandémie, on lance les inscriptions au mois de mars et avril on est complet pis on a pas commencé les livraisons encore...

En 2021, la ferme subi certes un bris de camion. Mais, deux ami.es et membres lancent une campagne de sociofinancement qui permet d'éponger le déficit.

Cependant, en 2022, c'est la fin de la pandémie : les gens recommencent à voyager et l'emballage pour l'achat local se calme : les fermier·ères connaissent alors, de leur propre aveu, la pire année de leur vie.

4.2.2 Début du projet pilote de ferme communautaire

À la fin de la saison 2022, le couple est épuisé mentalement, physiquement, et surmené par le stress financier. Il cherche une solution. François raconte s'être souvenu alors d'un modèle de ferme qu'avait présenté Équiterre lors de sa formation à l'ASC :

[...] Le modèle idéale des premières années de l'agriculture soutenue par la communauté, je l'avais en tête ben comme il faut, un moment donnée je me suis dis, je me suis réveillé en pleine nuit... (rire..) non mais c'est vrai pareil, je me disais, c'est une ferme COMMUNAUTAIRE.. que tsé je l'ai appelé de même pis le matin j'ai commencé à chercher community farm, tsé sur internet pis la je l'ai trouvé Temple Wilton pis "Ah ok c'est CAAA!!" là on a commencé à étudier le modèle pis c'est là qu'on l'a proposé dans la lettre...

Après cette nuit qui « a porté conseil », François et Mélina décident de soumettre une lettre ouverte dans le magazine en ligne Caribou. Dans cette lettre publiée le 3 février 2023, ils annoncent qu'ils prendront une pause pour la saison afin de réfléchir à leur avenir et à des solutions qui assureraient la pérennité de la ferme. Leur constat :

Nous devons nous l'avouer : nous ne pouvons plus continuer comme ça. Année après année, compléter une saison relève de l'épreuve, un vrai tour de force. À la fois physique et mental. L'image est celle-ci : nous avons l'impression de tirer une charge trop lourde pour nous, qui en plus, risque de dévaler la pente si nous nous arrêtons en chemin pour souffler un peu. Nous souffrons des interminables heures de travail en haute saison (60 à 80 heures par semaine durant 6 mois) et de la pression constante d'avoir à tout assumer.

Les étés passent et nous avons l'impression d'être dépossédés d'un temps précieux que nous devrions prendre avec nos enfants encore jeunes (Plante & D'Aoust, 2023).

Ils expliquent être inspirés par la ferme *Temple Wilton Community Farm*⁶ dans le New Hampshire et les *SOLAWI*⁷ en Suisse, deux modèles de fermes communautaires, dont l'activité est directement soutenue par celles et ceux qu'elles nourrissent, de telle sorte que les fermier·ères peuvent se verser un revenu décent et ne pas s'inquiéter chaque saison de ne pas réussir à « joindre les deux bouts ».

À la suite de la publication de cette lettre, ils organisent deux séances d'information pour partager leur réflexion et prendre le pouls de la communauté par rapport à ce nouveau modèle. C'est aussi à ce moment que je fais mon apparition dans l'histoire en tant qu'étudiante chercheuse et amoureuse du milieu agricole. Lors de ces rencontres, iels précisent qu'iels n'ont pas toutes les réponses ou les solutions, loin de là. Au contraire, les fermier·ères veulent entendre la communauté.

Le nouveau modèle de ferme auquel les fermier·ères réfléchissent constitue selon eux un retour aux fondements de l'agriculture soutenue par la communauté. En effet, à ses débuts, l'ASC avait pour objectif principal de recréer un lien direct entre les fermes et les communautés. Au fil du temps, les principes de solidarité de l'ASC se sont eux aussi effrités, ce qui se traduit par un changement dans le vocabulaire. Le fermier voit aujourd'hui son « partenaire » devenir un « abonné », reflétant ainsi une approche plus clientéliste, miroir du phénomène de marchandisation de notre nourriture engendrée par l'industrialisation de l'agriculture. On est passé d'une « agriculture soutenue par la communauté » au concept de fermier de famille. Cela implique désormais que la responsabilité de nourrir les familles repose sur le fermier, traduisant moins une relation de réciprocité.

⁶ La ferme Temple-Wilton est une des premières CSA (Community Supported Agriculture) fondée en 1986, basée sur la séparation entre production alimentaire et logique marchande. Elle repose sur une gestion collective, des pratiques biodynamiques et la préservation des terres agricoles (source : Temple - Wilton Community Farm)

⁷ Les Solawi (Solidarische Landwirtschaft) sont l'équivalent des fermes CSA en Allemagne.

Pour François, cette relation de réciprocité, de don-contre don, est essentiel. Il l'applique dans ses rapports avec la terre, en pratiquant une agriculture qui lui permet de se régénérer, incluant l'arrêt (en partie) du travail du sol et l'utilisation d'engrais verts. Son souhait est que cette réciprocité s'élargisse et soit au centre du lien fermier/mangeur. Dans cette perspective, Mélina et François présentent un modèle de ferme qui reposera plus fortement sur la participation des membres. D'où le terme de « ferme communautaire ».

Dans l'ensemble, la proposition des fermier·ères suscite beaucoup de question mais surtout un fort engouement parmi les personnes présentes à ces rencontres d'information. Se crée d'ailleurs assez vite parmi les proches de ferme un « groupe noyau », qui veut assister les Mélina et François dans leur projet. Ce groupe, dont font partie les fermier·ères, sera animé dès le départ par Christelle Fournier, directrice de l'entreprise Fertiles permaculture et spécialiste de l'accompagnement de projets collectifs en permaculture.

4.3 Le nouveau modèle de la ferme Les Bontés de la Vallée

Au fil premières rencontres du groupe noyau, le nouveau modèle des *Bontés de la Vallée*, se précise et se concrétise.

Les principes fondamentaux du modèle sont les suivants :

- Régénération des sols et de la biodiversité, en produisant des aliments sains et remplis de vitalité,
- Un prix du panier déterminé en fonction du coût de production, et non en fonction des prix du marché,
- Des salaires décents pour l'équipe de la ferme,
- Implication accrue de la communauté dans le fonctionnement de la ferme.

Concrètement, on observe quatre changements importants dans le mode de fonctionnement de la ferme.

1. Une contribution financière plus élevée

Le premier grand changement inhérent au nouveau modèle est le suivant : afin d'assurer la viabilité financière de la ferme, de réduire la pression sur les fermier·ères et de leur offrir

un salaire décent, le prix payé par les membres est calculé en fonction du cout réel de production. Ce coût inclut : les dépenses courantes (coûts d'opération); l'amortissement des immobilisations (le coût des biens importants de la ferme, réparti sur leurs années d'utilisation - ex.: tracteur, camion de livraison, etc.); des salaires adéquats pour les producteurs. Auparavant, le prix du panier était déterminé en fonction du prix des paniers des autres fermes. Toutefois, toutes les fermes se fient un peu au prix des légumes sur le marché. On assiste alors à une bataille entre David et Goliath : impossible de compétitionner avec les légumes produits sur des fermes conventionnelles, même en agriculture biologique. Ce qui fait que, chaque année ou presque, la ferme ne peut être rentable. Comme Mélina le disait : « ça faisait que ce qui restait au bout de la ligne, on était à -2000 ou à kif kif pis avec cet argent-là, qui est supposé être en profit, ben ça c'était comme le salaire de François, tsé lui n'était pas employé et n'avait pas un salaire déterminé là-dedans ».

Désormais les fermier·ères évaluent avant le début de la saison le coût total de la production de légumes pour un certain nombre de paniers, puis lancent la « récolte des engagements », via leur infolettre et leur site Internet. Membres et visiteurs sont invités à s'engager sur le prix qu'ils sont disposés à payer pour recevoir un panier de légume hebdomadaire tout au long de la saison. Si le montant total des offres d'engagement s'aligne avec le coût de production estimé de la saison, celle-ci peut démarrer. Sinon, les personnes qui ont formulé une première offre sont invitées à bonifier celle-ci jusqu'à ce que le total des offres atteigne au moins le budget prévu. Résultat de ce nouveau mode de calcul du prix des légumes, basé sur les coûts de production : un panier de taille moyenne qui valait 750 \$ en 2023, était estimé à une valeur 1500\$ en 2024. On a doublé donc en moyenne le montant de la contribution financière.

2. Une contribution variable selon le revenu des membres

Pour rendre le panier néanmoins accessible au plus grand nombre, iels proposent la contribution financière variable, selon les revenus des membres, pour des raisons d'équité (comme le font les gens de la ferme *Temple Wilton*). D'un côté, le prix permet aux fermier·ères de toucher une rémunération décente, en vertu d'une solidarité financière entre

les membres et leur fermier·ères. D'un autre côté, la contribution variable permet une « équité financière entre les membres de la communauté : chacun contribue à la hauteur de ses moyens; la capacité de payer est répartie sur l'ensemble de la communauté plutôt que sur chaque individu isolément ».

3. Une invitation à participer aux activités de la ferme

Un troisième changement important apporté au modèle des Bontés concerne l'implication directe des membres dans le fonctionnement de la ferme : « C'est carrément un nouveau « contrat social » que nous imaginons entre la ferme et sa communauté. Une sorte de soutien inconditionnel, de part et d'autre, qui prend appui sur cette conviction partagée que ferme et communauté sont plus fortes *ensemble* ». Alors que les membres avaient toujours été les bienvenus à la ferme *Les Bontés de la Vallée*, avec le projet pilote, leur implication est désormais fortement encouragée. Elle fait partie de ce contrat entre les membres et la ferme.

Cette participation directe, qui reste volontaire, peut prendre principalement trois formes :

- Participer aux travaux du groupe noyau, en charge de soutenir les fermier·ères dans l'administration du projet
- Participer aux activités de production, dans le cadre des « vendredis-volontaires » ou des « corvées festives » (plantation des tomates en mai, récolte de l'ail, désherbage, etc) qui ont lieu quelques samedis durant la saison. Les fermier·ères espèrent accueillir ainsi chaque membre (275 foyers) 2 à 3 fois par saison.
- Participer à la distribution des légumes aux trois points de chute qui ont été établis. Cette activité sera prise en charge essentiellement par des membres bénévoles, avec l'aide de l'un des employés de la ferme. Il n'y aura plus de vente sur place.

4. Un partage de la récolte selon les besoins

Le quatrième changement proposé par Mélina et François concerne le partage de la récolte. C'est l'aspect peut-être le plus novateur de ce modèle. Au cours des 20 années de fonctionnement de la ferme, la vente des légumes a pris toutes sortes de formes : carte prépayée, paniers préconçus, formule mini-marché ou combinaison de ces différentes

options. Elle respectait cependant le principe marchand classique : la quantité de légumes reçue était fonction de la quantité d'argent donnée. Dans leurs présentations du projet de ferme communautaire en 2023, Mélina et François ont exprimé le souhait de rompre avec ce principe et de permettre aux membres de choisir des quantités de légumes en fonction de leurs besoins et de leurs goûts, d'une part, et de la récolte effective de légumes, d'autre part. Cette proposition était aussi une manière d'envisager un partage de la récolte plus équitable. Couplée à la contribution variable selon le revenu, c'est une façon de réaliser la devise communiste de Louis Blanc : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». L'autre raison de proposer un tel dispositif est qu'il élimine tout travail de calcul et de mesure de la part des fermier·ères, pour le déléguer au moins en partie aux membres. Évidemment, parmi les conditions de réussite d'une telle règle, il faut qu'il y ait abondance de légumes et sens de la mesure chez celles et ceux qui les consomment.

Conclusion

Au terme de cette histoire des Bontés de la vallée et après avoir présenté les grandes lignes du projet de ferme communautaire, voyons à présent comment les choses se sont déroulées au cours de la première année d'exercice et comment les mangeurs et mangeuses ont apprécié cette nouvelle formule.

CHAPITRE 5

DES MEMBRES SATISFAITS ?

Résultats du sondage de satisfaction

Comment la mise en œuvre du projet de ferme communautaire a-t-elle été appréciée par les personnes qui ont soutenu ce projet ? Telle est la question à laquelle nous répondrons dans ce chapitre. Cela nous fournira aussi l'occasion de préciser au passage comment les choses se sont passées effectivement sur le terrain. Pour répondre à cette question, nous prendrons appui principalement sur le sondage de satisfaction que nous avons réalisé à la fin de l'année 2024 auprès des 263 foyers membres. Compte tenu de la taille limitée de notre échantillon (133 réponses) et de sa distribution déséquilibrée, l'analyse repose principalement sur des statistiques descriptives, ponctuellement complétées par des données qualitatives pour enrichir l'interprétation.

Le questionnaire a été conçu de sorte que les questions d'ordre socio-économique soient posées à la fin. Cependant, ce portrait socio-économique sommaire de notre échantillon nous permet de contextualiser nos réponses et d'en tirer une analyse plus précise et c'est pourquoi nous discuterons de ces variables en premier lieu. Ensuite, nous présenterons, en ordre chronologique d'apparition, les différentes questions du sondage ainsi que les résultats qui en découlent.

5.1 Description de l'échantillon

Répartition des sexes – Premièrement, il est intéressant de remarquer que, dans cet échantillon, les femmes sont nettement plus nombreuses : 101 femmes et 27 hommes (5 personnes ont préféré ne pas répondre à cette question). Cette prédominance féminine (75.5%) sera très importante à considérer tout au long de cette analyse. La répartition du genre varie légèrement selon les points de chute. La proportion de femmes est relativement plus élevée sur le Plateau (80% de femmes) et à Havelock (75%) comparativement à

Lachine (65%). Les membres de sexe masculin sont présents en plus grande proportion à Lachine en comparaison avec les autres points de chute.

Point de chute – Chaque semaine, les paniers de légumes des Bontés sont distribués à trois endroits différents sur quatre jours consécutifs : le jeudi et le samedi sur le Plateau Mont-Royal (Montréal), le mardi à Lachine (Montréal) et le vendredi à la ferme (Havelock). La majorité de l'échantillon se situe sur le Plateau : 95 personnes comparativement à 32 à Lachine et 4 à Havelock. Il y a deux personnes qui ont préféré ne pas répondre.

L'âge des membres - En ce qui concerne l'âge des répondant·es, la moyenne est de 50.9 ans avec des différences notables entre les points de chute. Les membres du Plateau et de Lachine sont semblables en termes d'âge avec une moyenne respective de 42 ans et de 46 ans. Pour leur part, les habitants d'Havelock se distinguent nettement avec une moyenne d'âge de 65 ans. Il est important de noter que les membres d'Havelock ne représentent que 3% de l'échantillon.

Le revenu des membres – Le revenu moyen des membres ayant répondu au questionnaire est de 93 875\$, ce qui est bien au-delà du revenu moyen des ménages à Montréal qui est de 52 516 \$ (Service de l'habitation de la Ville de Montréal, 2020). On observe des disparités entre les points de chute : les 32 foyers-membres (27 ont donné leur revenu) de Lachine ont un revenu moyen plus élevé (113 944\$) que les 95 foyers-membres (91 ont donné leur revenu) du Plateau (108 181\$). Les 4 foyers membres d'Havelock ont donné leur revenu et la moyenne est de 59 500\$.

L'ancienneté des membres - *Les Bontés de la Vallée* offrent leurs paniers biologiques depuis 19 ans. Parmi les répondants au sondage, 32 personnes sont membres depuis leur début. En moyenne, les membres ayant répondu avoir déjà eu un abonnement avec la ferme sont abonnés depuis 8 ans. Il y a 67% des membres répondant·es qui étaient déjà abonnés aux paniers contre 21% nouveaux et 11% clients qui allaient au marché (avant le début du projet pilote, les Bontés avaient aussi un marché adjacent au point de chute pour les gens qui n'avaient pas d'abonnements).

5.2 Niveau de satisfaction à l'égard du projet en général

Nous remarquons qu'au terme de cette première année, le niveau de satisfaction à l'égard du projet en général est composé à 51.5% de personnes « très satisfaites » et à 41% de personnes « assez satisfaites ». Très peu de personnes nous ont indiqué être moins satisfaites : 5.1% sont « assez insatisfaits » et 1.5% sont « très insatisfaits » (seulement 2 personnes sur 133 donc). Ces résultats semblent a priori très positifs. Toutefois, lorsqu'on analyse ces données parallèlement aux réponses ouvertes et aux entretiens, nous pouvons avancer que les répondant·es se déclarant « assez satisfait » expriment en réalité un certain nombre d'insatisfactions à l'égard de la nouvelle formule. A tout le moins, il est important de nuancer l'interprétation de ces chiffres globaux dans la présentation des résultats.

Afin d'approfondir la compréhension de l'appréciation du projet par les membres, nous avons ensuite posé une question à réponse ouverte en demandant aux répondant·es d'expliquer leur réponse précédente. Le but était d'identifier les motifs de satisfaction et d'insatisfaction des membres vis-à-vis du projet dans son ensemble. Pour analyser ces données, nous avons utilisé la méthode inductive de codage⁸. Les personnes sondées avaient le choix de répondre ou pas à cette question ouverte.

Les catégories – 114 personnes sur 133 ont laissé un commentaire. La lecture des réponses ouvertes nous a permis de dégager six grands thèmes : la qualité des légumes (C1), la quantité de légumes (C2), la diversité du panier (C3), la qualité des rapports humains (C4), l'organisation au point de chute (C5) ainsi que la pertinence du projet (C6).

Précisons que dans la catégorie « qualité des rapports humains », nous réunissons les commentaires qui font référence à l'ambiance au point de chute, à l'esprit de communauté ou au fait de côtoyer des gens « formidables », « généreux » et « bienveillants ». La catégorie « organisation au point de chute », rassemble les commentaires qui portent sur les

⁸ Les catégories ont émergé des réponses après plusieurs lectures. Il a été possible d'identifier les catégories les plus récurrentes. Lorsqu'un thème se répétait une dizaine de fois, il était considéré assez important pour former une catégorie. Chaque réponse a été séparée en différents segments correspondant tous à une catégorie différente. Chaque ligne représentait une réponse et, pour chacune d'entre elles, on y associait le niveau de satisfaction que le répondant avait donné à la première question. Pour distinguer les réponses positives et celles qui le sont moins, nous leur avons affecté une étiquette émotionnelle (positivement ou négativement). En résumé, chaque segment est associé à une catégorie et à un sentiment, ce qui nous a permis de compter le nombre de mentions positives et négatives au sein d'un même thème.

modalités de distribution, les options d'échange, l'efficacité et l'offre de fruits⁹. La catégorie « pertinence du projet » pour sa part, regroupe les commentaires qui évoquent une adéquation à la mission et ce qu'elle implique : meilleures conditions pour Mélina et François, implication des membres, l'équipe de gestion, soutien d'une agriculture soutenable. Par ailleurs, chacune des six catégories de commentaire peut renvoyer à des remarques positives ou négatives.

Motifs de satisfaction des personnes très satisfaites (51% de l'échantillon) - Pour débuter, focalisons notre analyse sur les personnes qui ont répondu être « très satisfaites » à l'égard du projet. De manière cohérente, nous n'observons aucune réponse à connotation négative parmi ces répondant·es. Les trois principaux motifs de satisfaction des personnes très satisfaites s'avèrent être : la qualité des légumes, la pertinence du projet et la qualité des rapports humains.

Le premier motif de satisfaction est la qualité des légumes. Il est vrai qu'à presque chaque visite au point de chute, que ce soit pour aider ou aller chercher mon panier, j'entendais des commentaires positifs sur les légumes. Les gens s'exclamaient régulièrement devant les paniers d'osier remplis de légumes colorés et alléchants. J'ai noté cela aussi en entretien alors que plusieurs membres m'ont dit se sentir chanceux d'avoir accès à de si beaux légumes et même, que c'étaient « les meilleurs légumes à Montréal », rien de moins! Nous pouvons donc avancer que la qualité des légumes est le principal facteur de contentement (35 mentions). Le deuxième motif de satisfaction est celui de la pertinence du projet. À 20 reprises, les membres ont fait référence à cette dimension. Le commentaire d'une personne très satisfaite illustre bien ceci : « Pour la première année, sentiment de faire partie du projet de ferme communautaire, donc l'engagement personnel, mais également l'engagement de plusieurs personnes a contribué à la réussite de cette première année ». Le troisième motif de satisfaction de personnes « très satisfaites » dans l'ensemble est la qualité des rapports humains au sein du projet (19 mentions).

⁹ Les membres pouvaient compléter leur panier avec une offre de fruits que les Bontés achetaient à des fermes locales pour les revendre aux membres.

Motifs de satisfaction des personnes assez satisfaites (41%) - Poursuivons avec l'analyse des 57 personnes qui ont dit être assez satisfaites du projet. Il est à noter que comparativement aux groupes des « très satisfaits », on recense des commentaires défavorables parmi les réponses. Les trois catégories de commentaires les plus fréquentes sont, en ordre d'importance : l'organisation au point de chute, la pertinence du projet et la qualité des légumes.

Débutons avec les motifs de satisfaction de ces membres. C'est la pertinence du projet, avec 16 mentions favorables, qui semble constituer leur premier motif de satisfaction. Les personnes en question soulignent la pertinence du projet, leur plaisir d'y participer et l'implication notable des autres membres qu'ils conçoivent comme un élément favorable au projet. Par exemple: « J'aime l'approche avec un contact humain pour se procurer des légumes, l'approche où on reconnaît les coûts réels de production d'aliments bio ».

Le deuxième motif de satisfaction des personnes assez satisfaites est celui de la qualité des légumes avec 13 mentions positives. Finalement, l'organisation au point de chute a récolté 6 mentions positives. Si l'on s'en tient aux chiffres, et à la méthode utilisée, cette catégorie représente bien le troisième motif de satisfaction des « assez satisfaits ». Toutefois, les réponses positives ne sont pas teintées d'enthousiasme. C'est perceptible notamment dans les commentaires suivants : « L'organisation fut intéressante » ou encore « pas trop d'attente ». Cette observation est cohérente avec le fait que le fonctionnement soit le premier motif d'insatisfaction des « assez satisfaits ».

Motifs de moindre satisfaction des personnes assez satisfaites - Poursuivons avec la façon dont les personnes « assez satisfaites » justifient leurs agacements. Les trois catégories qui ont été le plus mentionnées sont, dans l'ordre : l'organisation du point de chute, puis la quantité et la diversité des légumes à égalité.

Commençons par l'organisation au point de chute: on recense 21 commentaires négatifs sur le déroulement des activités au point de chute. Maintenant, 6 de ces commentaires déplorent une certaine iniquité dans le partage des récoltes. C'est essentiellement le manque de légumes et de diversité en fin de période de distribution qui est critiqué. Par exemple : « En fait, tout est parfait sauf la répartition de l'offre. Malheureusement, je ne

pouvais pas me rendre au début de la plage horaire du samedi. Alors, à l'heure où je pouvais m'y rendre, il ne restait plus autant de choix, de diversité... Je me suis retrouvée avec souvent la même chose au fil des semaines ». Ce mécontentement s'est aussi fait sentir de l'autre côté du comptoir, chez les bénévoles : « un peu de stress en tant que bénévole quand on commençait à manquer de légumes vers la fin de la distribution ». Ces difficultés ont aussi été évoquées dans les entretiens approfondis que j'ai eus avec les membres. J'ai pu constater personnellement ce manque de quantité et de diversité en fin de période de distribution les 4 fois où j'ai aidé au point de chute.

Dans la mesure où les deux autres motifs d'insatisfaction évoqués par ce groupe de répondants « assez satisfaits » sont la trop faible quantité et de diversité des légumes (5 mentions chacun), on peut considérer qu'on tient là l'une des difficultés majeures du projet dans sa première. D'ailleurs, c'est bien le manque de quantité de légumes (causée entre autres par un démarrage trop tardif des cultures, du fait de la nouvelle organisation) qui a conduit Mélina et François à renoncer finalement au quatrième volet de leur projet : permettre aux membres de choisir les légumes selon leurs seuls besoins. Cela dit, nous verrons que les commentaires sont plus nuancés à la prochaine question à réponse ouverte.

L'adhésion au prix du panier - L'augmentation du prix du panier est l'un des grands changements apportés au modèle des *Bontés de la Vallée*. Rappelons que celui-ci a augmenté de 50 %. Il était donc important pour nous d'évaluer dans quelle mesure cette initiative était soutenue par les membres. Seuls les anciens membres ont été invités à répondre à cette question, ayant connu l'ancien modèle. Parmi ceux-ci, 64% ont mentionné être tout à fait d'accord avec cette augmentation du prix contre 31% d'entre eux qui était plutôt en accord.

5.3 Niveau de satisfaction à l'égard des différentes dimensions du projet

À la deuxième question, nous voulions affiner notre analyse en demandant aux répondants de se prononcer sur chacun des aspects du modèle communautaire. Ceux-ci ont été choisis en se basant sur les observations faites au courant de la collecte de donnée ainsi qu'à travers les thèmes qui ont émergé lors des entretiens semi-dirigés. Le but était de couvrir autant

les aspects maraîchers, les aspects organisationnels et les aspects collectifs du projet. Les différentes facettes du projet que nous avons retenues sont les suivantes :

1. L'accueil et la convivialité au point de chute
2. La beauté des comptoirs
3. Le fonctionnement au point de chute
4. La qualité des légumes
5. La quantité de légumes
6. La diversité de légumes
7. Les communications reçues
8. Les résultats financiers de la ferme
9. La rémunération des fermier·ères
10. La contribution variable
11. Le rapport qualité prix
12. Les liens avec les autres membres de la ferme.

Sur chacune de ces dimensions, nous avons demandé répondant·es s'ils en étaient « très satisfaits », « assez satisfaits », « assez insatisfaits » ou « très insatisfaits ».. Nous avons toutefois ajouté l'option « Je ne sais pas ». En effet, les entretiens effectués en amont du questionnaire nous ont permis de réaliser qu'il y avait plusieurs aspects du projet au sujet desquels les participants n'avaient pas vraiment d'avis ou dont ils n'étaient pas au courant. Ce fut le cas en particulier des questions en lien avec les communications reçues de la part des fermier·ères, les résultats financiers de la ferme ainsi que la rémunération des fermier·ères.

Dans l'ensemble les répondants, ont déclaré être « très satisfaits » ou « assez satisfait » sur les 12 dimensions retenues, ce qui est cohérent avec les réponses à la première question. Mais, la réponse « je ne sais pas » est fréquente concernant plusieurs aspects du projet. On y reviendra. Peu de personnes en revanche se sont déclarées « assez insatisfaites » ou « très insatisfaites ».

Débutons par ce qui semble avoir plu à la majorité des répondant·es. Les dimensions qui font l'objet du taux de satisfaction le plus élevés, c'est-à-dire celles qui ont récolté le plus haut taux de « très satisfait », sont en ordre décroissant :

1. L'accueil et la convivialité au point de chute (88.6% ont mentionné être très satisfait)
2. La beauté des comptoirs (84.8%)
3. La qualité des légumes (81.8%)
4. Les communications reçues par les fermier·ères (68.9%)
5. Le fonctionnement au point de chute (61.4%)
6. La quantité de légumes (57.6%)
7. La diversité de légumes (52.3%)
8. Le rapport qualité-prix (44.7%)
9. La contribution variable (37.9%)
10. Les liens avec les autres membres de la ferme (36.4%)
11. Les résultats financiers de la ferme (18.2%)
12. La rémunération des fermier·ères (11.4%)

Les membres semblent donc avoir apprécié par-dessus tout l'accueil et la convivialité au point de chute : 88.6% ont mentionné être très satisfait par cet aspect. Nous pouvons croire que les efforts de Mélina pour rendre le point de chute esthétique a été récompensé : c'est le deuxième aspect qui rend les gens le plus satisfaits (84.8%). Finalement, 81.8% des mangeurs ont été ravis de la qualité de leurs légumes. Toutefois, certains aspects ont fait un peu moins l'unanimité au sein des membres. On peut dire que les communications reçues de la part des fermier·ères (68.9% de « très satisfaits ») a été plus modérément appréciée. Bien que l'esthétisme et l'ambiance du point de chute soient des aspects qui ont fait plaisir aux mangeur·euses, le fonctionnement de celui-ci semble avoir posé quelques désagréments. Seuls 61.4% des répondant·es s'en sont déclarés « très satisfait.es », ce qui est évidemment un très bon résultat dans l'absolu, mais qui vient corroborer les quelques critiques formulées dans la question ouverte analysée précédemment.

On peut faire la même remarque concernant la question de la quantité et de la diversité des légumes offerts. Les résultats restent très bons : 57.6% sont « très satisfait.es » par la quantité ; 52.3% sont « très satisfait.es » par la diversité. Mais, comparés à d'autres dimensions, on peut penser tout de même qu'ils signalent le fait que certains auraient aimé en avoir plus dans leur panier et y trouver une plus grande variété. D'ailleurs, la diversité du panier et la quantité de légumes sont les deux seuls critères qui ont récolté un pourcentage notable de réponses négatives. 10 personnes (près de 8% des répondants) ont

ainsi déclaré être « assez insatisfaite » de la diversité des légumes qui leur ont été proposés. En outre, moins de 50% des répondants se déclarent « très satisfaits » du rapport qualité-prix offert en 2024. Près de 7% s'en disent même « assez insatisfaits ».

Sur les autres dimensions du projet, on enregistre des taux de satisfaction moins élevés, mais cela tient surtout au fait qu'un nombre élevé de répondants ont choisi en l'occurrence la réponse « Je ne sais pas ». Par exemple, la contribution variable n'est très satisfaisante que pour 37.9% des répondant·es, mais il y a 19% d'entre ces personnes qui ont répondu « je ne sais pas ». On peut interpréter ces réponses comme la conséquence d'une mauvaise communication de la part des responsables du projet, mais aussi comme la marque d'un certain désintérêt pour ces autres dimensions. Voyons ce que nous apprennent les réponses obtenues aux demandes d'explication que nous avons formulées dans le questionnaire.

5.4 Des précisions sur les motifs d'appréciation des différentes dimensions du projet

Comme pour la première question, nous avons demandé aux répondants d'expliquer leurs réponses à cette question d'appréciation sur les différentes dimensions du projet. La même méthode qu'à la question numéro deux a été utilisée, soit celle d'un codage inductif. Seules 63 réponses ont été collectées. Nous les avons regroupées en quatre grands thèmes :

1. L'organisation au point de chute,
2. Le coût du panier,
3. La pertinence du projet
4. La santé financière de la ferme.

Comme nous l'avons fait à la question numéro deux, nous avons croisé les résultats obtenus à cette question à ceux de la question 1 sur la satisfaction générale à l'égard du projet.

Motifs de satisfaction détaillées des personnes très satisfaites – Débutons la discussion avec les deux motifs de satisfaction des membres qui ont indiqué être « très satisfaits » du projet en général. La catégorie qui contient le plus de commentaires favorables est celle de la pertinence du projet (7 mentions sur 14), c'est donc le motif principal de contentement de ces répondant·es. La réponse suivante est représentative :

C'est ma première année comme membre et j'ai pu participer à plusieurs corvées et être bénévole à un point de chute. C'était très enrichissant de contribuer autrement que financièrement pour la viabilité de ce projet. De plus, il y a eu beaucoup de flexibilité et d'innovation tout au long de cette première année et je pense que c'est ce qui permet à ce projet d'être aussi robuste.

Ensuite, on dénombre 4 mentions en lien avec la catégorie d'une meilleure santé financière de la ferme, ce qui en fait le deuxième motif de satisfaction pour les « très satisfait ». Globalement, les gens sont contents que la ferme soit plus viable financièrement.

Motifs détaillés de moindre satisfaction des personnes très satisfaites – Poursuivons avec les motifs d'insatisfaction des membres qui ont indiqué être « très satisfaits » du projet en général. Le principal motif de mécontentement est celui de l'organisation au point de chute. Sur les 12 réponses évoquant cette catégorie, 8 sont défavorables. Cela est plutôt intéressant considérant que nous parlons toujours des personnes dites « très satisfaites » à l'égard du projet. Les commentaires relatifs à l'organisation au point de chute sont assez hétérogènes: certains soulignent le manque de fluidité au point de chute, tandis que d'autres évoquent le manque de diversité, l'impossibilité de connaître le contenu du panier à l'avance et l'absence de possibilité de choisir ses légumes. Des répondant·es remarquent aussi un manque de cohésion dans la gestion du point de chute au fil des semaines : dépendamment du bénévole, le fonctionnement change.

Il est à noter que la majorité des commentaires "défavorables" sont accompagnés de manifestations d'empathie ou de marque de compréhension telle que "c'est vraiment cher, mais je comprends que je paye pour plus que des légumes." Cela laisse paraître que les gens n'ont pas envie de trop critiquer, et souhaitent démontrer qu'ils soutiennent la vision et la raison du projet.

Concernant la santé financière de la ferme, 10 personnes soulignent que l'information dont elles disposent ne leur permet pas d'en juger, ce qui peut expliquer le haut taux de « je ne sais pas » à la question qui porte sur cette dimension. Elles affirment ne pas avoir été mis au courant, ne pas avoir assez participé ou ne pas avoir suivi les informations à ce sujet. Un répondant explique que : « les "je ne sais pas" se basent sur le fait que je ne sais

effectivement pas si ces données sont bonnes ou non. Mon souhait étant cependant qu'elles le soient ».

Motifs détaillés de satisfaction des personnes assez satisfaites – Les motifs de satisfaction de ces personnes sont difficiles à mettre en évidence. Premièrement il n'y en que 5 et ceux-ci n'évoque pas clairement une satisfaction ou une insatisfaction, mais plutôt une appréciation nuancée, mêlant reconnaissance des valeurs portées par l'initiative et remarques ponctuelles sur certains aspects pratiques (communication, lien affectif avec la ferme, reconnaissance d'un juste prix, satisfaction liée à l'impact environnemental, etc). Comme les commentaires sont très hétérogènes, nous ne les avons pas regroupés en catégorie.

Motifs de moindre satisfaction personnes assez satisfaites - Le motif d'insatisfaction qui revient le plus souvent concerne le coût du panier (6 mentions). Certes, les gens semblent comprendre les raisons derrière l'augmentation du prix ainsi que le fait qu'ils ne paient plus seulement pour des légumes, mais pour encourager une agriculture plus soutenable. Toutefois, plusieurs expriment une certaine ambivalence : ils reconnaissent la valeur sociale et environnementale de leur contribution, mais trouvent que le contenu du panier ne justifie pas toujours, sur un plan strictement matériel, le montant investi. Cette dissonance entre l'adhésion aux principes et la perception du rapport qualité-prix traduit une tension qui peut influencer leur satisfaction globale. Par exemple, un membre dit : « Je suis conscient d'investir dans un projet plus que dans l'achat de légumes frais et bio. 1500\$ contribue à une vision. Ce n'est pas seulement l'achat de produits de la terre. En d'autres mots je ne sais pas à la fin si j'en ai pour mon argent! »

Le deuxième motif important de mécontentement est en lien avec la catégorie de l'organisation du point de chute. La majorité des réponses traitent de l'impossibilité de faire un choix parmi une abondance de légumes comme cela avait été « promis » à l'annonce du projet (5 mentions).

5.5 L'importance accordée aux différentes dimensions du projet

Après avoir examiné le niveau de satisfaction des participants vis-à-vis des différents aspects du projet, il était également pertinent pour nous d'explorer l'importance que chaque individu attribuait à ces dimensions. L'objectif était de pouvoir ainsi nuancer et préciser les réponses aux questions de satisfaction. Nous avons donc posé aux personnes sondées la question suivante: **À présent, quel niveau d'importance accordez-vous à ces différents aspects du projet?** Pour chaque dimension, la personne interrogée devait dire si elle la considérait « Très importante », « Assez importante », « Assez peu importante » ou « Pas du tout importante ».

Voici, en ordre décroissant, pour chacune des 12 dimensions, le pourcentage de personnes les jugeant « très importantes » :

1. La qualité des légumes (82.7%)
2. La rémunération des fermier·ères (65.4%)
3. La diversité de légumes (55.9%)
4. Les résultats financiers de la ferme (46.5%)
5. La quantité de légumes (44.1%)
6. Le rapport qualité prix (42.5%)
7. Les communications reçues par les fermier·ères (39.4%)
8. Le fonctionnement au point de chute (37%)
9. L'accueil et la convivialité au point de chute (36.2%)
10. La contribution variable (27.6%)
11. Les liens avec les autres membres de la ferme (16.7%)
12. La beauté des comptoirs (7.9%)

Voyons à présent dans quelle mesure on observe ou pas un alignement entre les attentes des personnes sondées et leur niveau de satisfaction. Le tableau suivant met en parallèle l'importance accordée à chaque dimension et le niveau de satisfaction dont elles ont fait l'objet.

Importance accordée à chaque aspect (ordre croissance)	Satisfaction à l'égard des 12 aspects (ordre croissant)
--	---

<ol style="list-style-type: none"> 1. La qualité des légumes (82.7%) 2. La rémunération des fermier·ères (65.4%) 3. La diversité de légumes (55.9%) 4. Les résultats financiers de la ferme (46.5%) 5. La quantité de légumes (44.1%) 6. Le rapport qualité prix (42.5%) 7. Les communications reçues par les fermier·ères (39.4%) 8. Le fonctionnement au point de chute (37%) 9. L'accueil et la convivialité au point de chute (36.2%) 10. La contribution variable (27.6%) 11. Les liens avec les autres membres de la ferme (16.7%) 12. La beauté des comptoirs (7.9%) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'accueil et la convivialité au point de chute (88.6% ont mentionné être très satisfait) 2. La beauté des comptoirs (84.8%) 3. La qualité des légumes (81.8%) 4. Les communications reçues par les fermier·ères (68.9%) 5. Le fonctionnement au point de chute (61.4%) 6. La quantité de légumes (57.6%) 7. La diversité de légumes (52.3%) 8. Le rapport qualité-prix (44.7%) 9. La contribution variable (37.9%) 10. Les liens avec les autres membres de la ferme (36.4%) 11. Les résultats financiers de la ferme (18.2%) 12. La rémunération des fermier·ères (11.4%)
---	--

Concernant les alignements entre satisfaction et importance, on note que la proportion de personnes qui jugent très importante la qualité des légumes est identique à la proportion de personnes qui se sont déclarées très satisfaites sur ce plan. C'est une bonne nouvelle pour le projet. On observe le même phénomène en ce qui concerne la diversité des légumes, la quantité de légumes ainsi que le rapport qualité-prix du panier. Tout ceci permet de comprendre sans doute le bon niveau de satisfaction suscité par le projet dans l'ensemble.

Cela dit, si l'on compare le rang qu'occupent ces critères dans les deux listes, force est de constater que l'importance relative qui leur est accordée semble toujours supérieure à la satisfaction relative dont ils ont fait l'objet. Autrement dit, il existe sans doute un certain décalage entre les attentes des membres et leur appréciation du projet sur ces questions centrales.

Un autre alignement est intéressant à souligner. Il concerne le thème du lien avec les autres membres. On l'a vu, c'est l'une des dimensions qui suscitent le taux de satisfaction le moins élevé (36% de très satisfaits, 10^{ème} rang). Il se trouve que ce n'est pas non plus une dimension à laquelle les répondants accordent une très grande importance (17%, 11^{ème} rang). Faut-il s'en inquiéter ? Dans le cadre d'un projet qui se veut « communautaire », c'est probable. Des discussions de groupe sur ce thème seraient sans doute bienvenues.

Parmi les décalages les plus flagrants entre les attentes des répondants et leurs appréciations, on notera que la rémunération des fermier·ères est jugée très importante (2^{ème} rang, avec 65%) mais que seuls 11% des répondants s'en disent très satisfaits (12^{ème} rang). Cela dit, une partie de ce décalage tient au fait que les personnes sondées ont déclaré n'être pas en mesure de se prononcer sur ce sujet. Le même phénomène s'observe concernant les résultats financiers de la ferme, sans doute pour les mêmes raisons.

Enfin, on peut souligner aussi les décalages inverses, à savoir des dimensions qui font l'objet d'un haut niveau de satisfaction mais qui ne sont pas jugées parmi les plus importantes. C'est le cas en l'occurrence de l'accueil et la convivialité au point de chute (très satisfaisante pour 89% des répondants - 1^{er} rang, mais jugé très important par seulement 36% d'entre eux - 9^{ème} rang), mais plus encore de la beauté des comptoirs (très satisfaisante pour 85% des répondants - 2^{ème} rang, mais jugé très importante par seulement 8 % des répondants - 12^{ème} rang). Manifestement, s'investir davantage sur ces dimensions dans l'avenir n'est peut-être pas essentiel.

5.6. Les motifs de la participation au projet

Après avoir recueilli l'opinion des participants sur le projet, nous voulions connaître les motifs de leur implication dans celui-ci, en leur posant la question suivante : **en ce qui concerne les motifs de votre implication dans le projet, dans quelle mesure êtes-vous en accord avec ces affirmations ?**

Les énoncés proposés étaient les suivants :

- J'ai décidé de participer à ce projet parce qu'il permet d'assurer le maintien d'une agriculture plus juste et plus soutenable.

- J'ai décidé de participer à ce projet parce que je voulais prendre part à un projet collectif innovant.
- J'ai décidé de participer à ce projet pour soutenir Mélina et François globalement.
- J'ai décidé de participer à ce projet pour avoir une alimentation saine.

L'échelle d'accord était composée de quatre niveaux : « Tout à fait en accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas du tout d'accord », ainsi que « je ne sais pas ».

Ces énoncés ont été choisis en fonction des thèmes qui se sont dégagés des entretiens semis-dirigés et des discussions informelles avec les membres lors de ma participation aux différentes activités de la ferme. Voici en ordre décroissant, les motifs associés au pourcentage de personne qui était « tout à fait d'accord » avec l'énoncé :

- J'ai décidé de participer à ce projet parce qu'il permet d'assurer le maintien d'une agriculture plus juste et plus soutenable (90%)
- J'ai décidé de participer à ce projet pour avoir une alimentation saine. (66.9%)
- J'ai décidé de participer à ce projet pour soutenir Mélina et François globalement.(55.4%)
- J'ai décidé de participer à ce projet parce que je voulais prendre part à un projet collectif innovant. (64.1%)

Tout au long de nos observations, nous avons constaté un grand amour de la part des membres pour Mélina et François. Nous avons ressenti une grande reconnaissance et admiration à leur égard. Lorsque nous avons vu les résultats concernant cette question sur les motifs d'implication dans le projet, nous avons donc été surpris de constater que c'est par désir de soutenir une agriculture plus juste et soutenable que la majorité des gens ont choisi de participer à ce projet pilote. En effet, 90% d'entre eux ont mentionné être tout à fait d'accord avec cet énoncé.

Le deuxième motif d'implication le plus cité est le désir d'avoir une alimentation saine (66.9%), ce qui est cohérent avec la très grande importance accordée à la qualité des légumes (83%, 1^{er} rang). La troisième raison qui a poussé les gens à participer au projet

est le soutien à Mélina et François (64.1%). Finalement, 55,4 % des répondants ont pour motif le désir de participer à un projet collectif innovant. Ce résultat est particulièrement intéressant à considérer, puisque l'aspect communautaire est en principe un élément central du projet. Le fait que seulement 55,4 % des répondant·es l'aient choisi pourrait laisser penser qu'il y a un écart entre les intentions des promoteurs du projet sur cette et celles d'une bonne partie des membres sur cette dimension collective.

5.7. Une implication bénévole importante et enrichissante

Le bénévolat est une autre dimension cruciale du projet pilote des *Bontés de la Vallée*. C'est pourquoi il était primordial d'y accorder une place dans le questionnaire. Les membres étaient invités à répondre par oui ou par non à la question suivante : **Avez-vous pris part aux activités bénévoles prévues dans le cadre du projet de ferme communautaire (travail à la ferme, aide au point de chute, groupe-noyau)?** Ceux qui répondaient oui étaient ensuite invités à quantifier ce travail bénévole

53% des répondant ont indiqué avoir effectué un travail bénévole. En cumulant le nombre d'heures annoncées par ces personnes, on constate que la ferme a bénéficié d'un total de 309 jours de travail volontaire, ce qui équivaut à 4,47 jours par personne en moyenne. Comme les participants pouvaient sélectionner plusieurs types d'activités (travail à la ferme, aide à la distribution ou aide dans le groupe noyau) et n'avaient qu'à indiquer un temps global, il est impossible de répartir précisément le nombre de jours ou d'heures par type d'activité. La forme de la question n'a donc pas permis d'expliciter davantage ce calcul.

Nous avons par ailleurs demandé à ces personnes ce qu'elles ont pensé de leur expérience. Elles ont été invitées à indiquer leur niveau de satisfaction à l'égard des six dimensions suivantes :

- Les bienfaits personnels ou l'épanouissement que j'ai tirés de mon expérience de bénévolat.
- La manière dont les activités de bénévolat étaient planifiées et coordonnées.
- Le soutien et l'accompagnement offerts pendant les activités de bénévolat.

- Les tâches confiées étaient pertinentes et bien adaptées à mes compétences et à mes attentes.
- Le niveau de préparation ou d'information que j'ai reçu avant de réaliser mes tâches.
- Les relations ou interactions avec les autres bénévoles et membres du projet.

Voici dans l'ordre décroissant les dimensions pour lesquelles les personnes étaient très satisfaites :

- Les relations ou interactions avec les autres bénévoles et membres du projet (77.6%)
- Les bienfaits personnels ou l'épanouissement que j'ai tirés de mon expérience de bénévolat (67.2%)
- Les tâches confiées étaient pertinentes et bien adaptées à mes compétences et à mes attentes (62.7%)
- Le soutien et l'accompagnement offerts pendant les activités de bénévolat (59.7%)
- Le niveau de préparation ou d'information que j'ai reçu avant de réaliser mes tâches (50.7%)
- La manière dont les activités de bénévolat étaient planifiées et coordonnées (43.3%)

Ce sont donc « les relations ou les interactions avec les autres bénévoles du projet » qui ont constitué l'aspect le plus été apprécié des répondant·es (77.6% d'entre eux étaient très satisfait.es). J'ai participé à cinq vendredis-volontaire (incluant un samedi de corvée festive) et, à chaque fois, j'y ai senti un réel engouement envers le projet de la part des gens présents : c'était presque palpable. Tous et toutes étaient là pour mettre les mains dans la terre bien sûr, mais j'ai aussi senti qu'il y avait une ouverture à rencontrer des gens et à tisser des liens. Cela ne prenait pas beaucoup de temps avant qu'on se mette à initier une conversation. Au dîner, les gens se partageaient leur nourriture, leur table et leur histoire. Cet enthousiasme envers les visites à la ferme a aussi été noté dans les entretiens : lorsqu'il était impossible pour les répondant·es de participer aux activités à la ferme, cela les avait beaucoup attristés. Voilà qui semble encourageant cette fois concernant la dimension communautaire du projet.

Les niveaux de satisfaction les plus bas concernent en revanche la manière dont les activités étaient planifiées et coordonnées (50% de très satisfaits) et le niveau de préparation ou d'information reçu avant de réaliser les tâches (46% de très satisfaits). Il y a peut-être de ce côté-là un travail à faire à l'avenir. Cela dit, au cours de mes observations, il m'avait semblé que la planification journées était assez claire. Mélina préparait toujours un tableau qu'elle nous présentait en début de journée. C'est vrai qu'il y avait parfois des temps morts entre les tâches, et les bénévoles étant pour la plupart des novices en agriculture, il était difficile pour eux d'entreprendre une nouvelle tâche de manière autonome. En entrevue, Mélina m'a expliqué que cela était intentionnel. En effet, elle ne désirait pas que les gens se sentent trop pressés. Elle souhaitait instaurer une ambiance conviviale : son but était aussi que les gens se rassemblent et passent un bon moment tout en découvrant la vie à la ferme. Comme on l'a vu, ce but semble avoir été atteint.

5.8. Perceptions des membres face aux dimensions du commun

Nous avons voulu également recueillir l'opinion des membres sur les dimensions proprement « communalistes » du projet. Évidemment, il ne pouvait être question d'interroger directement les participant à l'enquête sur les traits de l'idéal-type du commun présenté au chapitre 2 (autoproduction, communalisation, démocratisation, coopération). Nous avons donc élaboré des énoncés dans le langage de la vie ordinaire mais que l'on peut associer à l'une ou l'autre des dimensions du commun, et nous avons demandé aux répondants d'indiquer leur niveau d'accord à l'égard de chacun d'eux. Ces énoncés étaient les suivants :

- Mon abonnement aux paniers de légumes m'a permis de diminuer mes visites à l'épicerie.
- Ce projet me permet un meilleur contrôle sur ma nourriture.
- Les paniers sont une bonne manière de consommer des aliments plus sains
- On m'a donné l'opportunité de participer aux décisions importantes du projet.
- J'ai l'impression d'avoir la possibilité de faire entendre mon avis au sein de ce projet.
- En tant que membre des *Bontés de la vallée*, j'ai le sentiment de faire partie d'un vrai projet collectif.

- Je me sens plus responsable vis-à-vis l'avenir de notre agriculture en général (incluant la vie des fermier·ères).

Voici, en ordre décroissant, pour chacune des 7 affirmations, le pourcentage de personnes se jugeant tout à fait d'accord avec elle :

- Les paniers sont une bonne manière de consommer des aliments plus sains (76.7%)
- Je me sens plus responsable vis-à-vis l'avenir de notre agriculture en général, incluant la vie des fermier·ères (52.7 %)
- En tant que membre des *Bontés de la vallée*, j'ai le sentiment de faire partie d'un vrai projet collectif (44.1 %)
- Mon abonnement aux paniers de légumes m'a permis de diminuer mes visites à l'épicerie (39.2 %)
- Ce projet me permet un meilleur contrôle sur ma nourriture. (37.2%)
- J'ai l'impression d'avoir la possibilité de faire entendre mon avis au sein de ce projet. (26.2%)
- On m'a donné l'opportunité de participer aux décisions importantes du projet. (22.6%)

D'une manière générale, il est intéressant de noter qu'à cette question, l'opinion des répondant·es était plus nuancée en comparaison avec les autres questions du sondage. On y observe en moyenne un plus grand nombre de personnes qui se déclarent « plutôt en désaccord » avec certaines de ces affirmations.

Comme on l'a vu précédemment, les répondant·es apprécient beaucoup la qualité des légumes et leurs effets bénéfiques sur la santé. Il n'est donc pas étonnant que 76.7% des répondant·es soient tout à fait d'accord avec le fait que les paniers leur permettent de se nourrir plus sainement. Cet aspect fait nettement plus consensus à travers l'échantillon comparativement aux autres énoncés de la question. Il est intéressant de noter que c'est la seule proposition qui, à notre avis, est moins ancrée dans une perspective de commun, mais plus dans une logique individualiste.

De la même manière, les deux énoncés qui renvoyaient à cette dimension essentielle du commun qu'est la démocratisation sont ceux qui ont suscité les niveaux d'accord le plus faible :

- J'ai l'impression d'avoir la possibilité de faire entendre mon avis au sein de ce projet : 26.2%
- On m'a donné l'opportunité de participer aux décisions importantes du projet : 22.6%

Enfin, seul un tiers des répondants semble éprouver le sentiment d'avoir gagné en autonomie et en contrôle concernant son alimentation grâce à sa participation au projet. Bref, en première approche, la dimension communaliste du projet ne paraît pas avoir été vraiment appréciée par la plus grande partie des répondants. On y reviendra plus en détail dans le chapitre suivant.

5.9 Un réabonnement incertain

En fin de questionnaire, nous avons posé une question essentielle pour Mélina et François : Pensez-vous vous réabonner l'an prochain, en 2025? C'était évidemment pour nous une autre manière d'appréhender le niveau de satisfaction suscité par cette première année du projet. Quatre choix de réponse ont été proposés aux répondants : « certainement », « sans doute », « je ne sais pas » et « certainement pas ».

74 répondant·es, soit 56.9%%, ont déclaré avoir « certainement » l'intention de se réabonner 27 (20.8%) ont déclaré qu'ils se réabonneront « sans doute » et 23 (17.7%) ont dit ne pas savoir. Seules 6 (4.6%) personnes ont répondu « certainement pas ».

Pour tenter de comprendre ces choix, nous avons prévu une question ouverte, permettant aux répondants de s'expliquer. L'analyse de ces réponses révèlent que les personnes qui déclarent qu'elles se réabonneront « certainement » ont tendance à justifier leur décision par le souci de soutenir le projet dans son ensemble (41 commentaires) et pour la qualité des légumes (16 commentaires). Les 26 personnes qui envisagent de se réabonner « sans doute » évoquent des raisons similaires, mais dans des proportions plus égales : 6 évoquent leur adhésion au projet et 5 la qualité des légumes.

Les 23 personnes qui disent ne pas savoir si elle se réabonneront évoquent essentiellement des raisons personnelles (12 commentaires). Parmi ces raisons, on note un déménagement, une trop grande distance à l'égard du point de chute, un changement dans le budget familial ou encore des priorités familiales. En revanche, 7 personnes invoquent clairement une certaine insatisfaction à l'égard du rapport qualité prix proposé. L'une d'entre elles écrit ainsi : « Je ne peux pas justifier 1500\$ pour le panier alors qu'il faut aussi [aller] au Maxi pour compléter [sa] semaine... c'est insensé ».

Finalement, les gens qui ont répondu « certainement pas » n'ont malheureusement pas laissé de commentaire.

5.10 Mot de la fin

Finalement, il était possible pour les répondant·es d'ajouter un dernier commentaire libre, en fin de questionnaire. 65 personnes l'ont fait. Nous avons identifié trois types de commentaire : des messages de soutien, des réserves à l'égard de la formule et le souhait d'une meilleure communication de la part des fermier·ères.

La première catégorie de réponses rassemble des commentaires enthousiastes face au projet et des encouragements pour la suite : 40 commentaires de ce type ont été récoltés.

Il qui a 11 personnes qui en ont profité pour exprimer quelques réserves ou appréhensions concernant la formule de panier. Nous y retrouvons des allusions à l'iniquité dans le partage de la récolte et des désagréments vécu au point de chute. Par exemple, quelqu'un mentionne : « On adore le principe, mais pour créer une distinction avec l'abonnement à un panier traditionnel / sentiment d'appartenance, toutes les récoltes doivent être mises en commun ». Ou encore : « J'ai apprécié la formule. Le seul bémol est sur la flexibilité des choix. Mais je comprends que c'est plus optimal pour la planification de la distribution ».

Enfin, 9 personnes ont déploré certains problèmes de communications de la part des fermier·ères. Le commentaire suivant reflète bien l'ensemble de ceux que nous avons regroupé dans cette catégorie : « il faudrait augmenter la communication avec François et Mélina et avoir des communications plus soutenues sur l'évolution du projet en cours de

route : qualité et quantité de la production, bons coups et difficultés, participation des membres, etc. ».

Conclusion

Ce chapitre présentait les principaux résultats du sondage de satisfaction que nous avons réalisé auprès des adhérents de la ferme Les Bontés de la vallée à la fin de l'année 2024.

Dans l'ensemble, nous l'avons vu, les adhérents expriment un haut niveau de satisfaction à l'égard du projet. Un des principaux motifs de satisfaction est la qualité des légumes. Les gens semblent particulièrement heureux de participer au projet, mais surtout de manger les légumes produit par la ferme. Les humains au cœur du projet, Mélina et François surtout, mais aussi les bénévoles et les membres, enrichissent l'expérience des répondants. Ce qui ressort comme très positif pour les répondant·es, c'est le fait d'avoir participé à un projet qui a du sens pour eux.

Cependant, le projet ne fait non plus totalement l'unanimité et certains éléments suscitent des interrogations ou des insatisfactions. En effet, la gestion des points de chute apparaît contraignante pour plusieurs participant·es. Le partage de la récolte a également été perçu comme inéquitable par certain·es, et l'information insuffisante concernant les résultats financiers de la ferme et la rémunération des fermier·ères semble affecter la satisfaction. Enfin, le prix du panier, notamment en lien avec la quantité reçue, constitue un facteur qui préoccupent certains répondant·es. Il règne une incompréhension en ce qui a trait à la contribution variable. Les principes de celle-ci semblent avoir été mal compris par les membres (est-ce dû à des lacunes dans les communications envoyées par les fermier·ères?). Calculer le montant de cette contribution (par les membres) semble aussi avoir été difficile à faire, mais les résultats des entretiens pourront nous éclairer là-dessus dans le prochain chapitre.

Surtout, les dimensions plus proprement communalistes du projet ne semblent pas être ce qui préoccupe le plus les membres du projet et ne suscitent pas non plus un net enthousiasme. Ce sont à ces dimensions que nous allons nous intéresser plus directement

dans le chapitre suivant, en les examinant de plus près tout d'abord, puis en discutant de leurs apports et de leurs limites.

CHAPITRE 6

LES BONTÉS, UN COMMUN EN DEVENIR ?

Analyse

Rappelons que ce mémoire a pour objectif de répondre à la question de recherche suivante : quel modèle de ferme privilégier pour favoriser une agriculture plus soutenable, plus juste et plus autonome ? Nous sommes partis de l'hypothèse que ce modèle devrait prendre ses distances avec celui de l'entreprise capitaliste et se rapprocher de celui des communs. Une ferme posera d'autant moins de problèmes en termes de soutenabilité, de justice et d'autonomie qu'elle s'engagera dans une dynamique de communalisation. Pour explorer à quoi pourrait ressembler concrètement un tel modèle, nous nous sommes intéressés au cas de la ferme *Les Bontés de Vallée*. Les propriétaires de cette exploitation artisanale veulent en effet la transformer en « ferme communautaire », ce qui nous a semblé proche de l'idée de communalisation. Nous avons donc suivi de près la première année de la mise en œuvre de ce projet. Au terme de notre enquête, dans quelle mesure peut-on dire que la ferme des Bontés est en train de devenir un commun ? Quelles sont les implications de cette transformation ? Ce modèle en devenir est-il prometteur au regard des exigences de soutenabilité, de justice et d'autonomie que nous avons mises de l'avant ? Telles sont les questions auxquelles nous vous proposons de répondre dans cet ultime chapitre.

6.1 Autoproduction ?

Le commun est avant tout un collectif dont les membres se rassemblent pour produire par et pour eux-mêmes, une partie au moins, de ce qu'il leur faut pour vivre. Ils le font dans le but de s'autonomiser face à l'entreprise et aux services publics délivrés par l'État. Dans quelle mesure retrouve-t-on une telle démarche au sein de la ferme communautaire *Les Bontés de la Vallée* ?

Si l'on définit l'autoproduction comme le fait de produire ce que l'on consomme et de consommer ce que l'on produit, force est d'admettre que ce n'est pas le cas de la plupart des membres de la ferme communautaire. Néanmoins, tous sont invités à contribuer à la production et à la distribution de légumes de différentes manières. En voici au moins quatre :

- Venir travailler sur la ferme en tout temps, en particulier les vendredis-volontaires ou à l'occasion des corvées collectives
- Participer à la distribution des légumes aux différents points de chute (décharge du camion, installation des étalages, distribution, chargement du camion)
- Participer à l'administration de la ferme, soit en travaillant au sein dans le groupe noyau, soit en prenant part aux assemblées générales, comme celle de novembre dernier.
- Enfin, s'engager à l'avance à payer un panier de légumes pour toute la saison relève davantage d'une logique de coproduction, que de pure consommation.

Parmi les 131 membres ayant répondu au sondage, 53 % (soit environ 69 personnes) indique avoir participé à l'autoproduction de légumes. Dans le questionnaire, nous leur avons demandé d'estimer le temps consacré à ces activités, en jours ou en heures. Au total, les répondants ont déclaré 309 jours de travail¹⁰.

Déroulement de la distribution des paniers - Pour permettre une meilleure compréhension de ce qui sera discuté plus bas, voici le déroulement de la distribution des paniers. Le système est le suivant. La veille de chaque point de chute, à la ferme, l'équipe de fermier·ères évalue les récoltes en fonction de la maturité des cultures et du nombre de panier qu'ils ont à livrer. Le jour de la livraison des paniers, iels finissent les récoltes au matin et remplissent le camion des légumes. Arrivée au point de chute, que ce soit à

¹⁰ Pour rappel : comme les participant.es pouvaient sélectionner plusieurs types d'activités (travail à la ferme, aide à la distribution ou aide dans le groupe noyau) et n'avaient qu'à indiquer un temps global, il est impossible de répartir précisément le nombre de jours ou d'heures par type d'activité.

Lachine ou sur le Plateau, le fermier ou la fermière désigné·e cette semaine-là est reçu par un groupe de membres bénévoles qui viennent aider au déchargement du camion bien rempli et certain.es resteront pour aider à la distribution des légumes. Lorsque le déchargement et la préparation du point de chute (monter les tables, étaler les légumes, mettre les étiquettes) sont terminés, les membres commencent à arriver. La durée du déchargement du camion et de la préparation du point de chute est d'environ une heure, dépendamment du nombre de personnes présentes pour aider. À la table d'accueil, les membres qui viennent chercher leurs légumes confirment leur présence et se servent ou bien se font servir (dépendamment du nombre de bénévoles présents) les légumes en suivant les indications selon la grosseur de leur panier. Les abonnés ont toujours le droit de ne pas garder un item et/ou de l'échanger pour un autre dans le panier d'échange.

Avec ce fonctionnement la ferme *Les Bontés de la Vallée* souhaitait instaurer des principes d'équité et de partage et une formule assez flexible pour le membre. En gardant un contact hebdomadaire avec sa ferme, le membre reste conscientisé aux réalités d'une agriculture agroécologique sur petite surface et apprend à se nourrir au rythme des saisons.

Cette coproduction est reconnue et valorisée par les participant.es, comme en témoigne cette remarque de Christine : «Ah ça c'est mes tomates, c'est moi qui les a plantés! ». La frontière production/consommation est transgressée, les mangeurs sortent de la posture de consommateur passif. François pousse la réflexion un peu plus loin et exprime que, pour lui, la différence avec les années passées, c'est que les gens sont devenus parties prenantes des activités de la ferme :

J'ai senti que le monde n'était pas juste des consommateurs. Ouais, j'ai senti ça que le monde se disait j'embarque dans quelque chose qui, comme un mouvement social où il y a comme, ouais, c'est plus comme, genre, je fais ça un échange, puis « eille je trouvé les agriculteurs qui me font des melons » non, non, non, « ils font partie de la solution », moi, j'ai senti ça !

Cela dit, cette forme d'autoproduction reste modeste, notamment parce que la plupart des membres sont des citadin·es, installé·es à plusieurs dizaines de kilomètres de la ferme et menant bien souvent des vies de salariés. Leur disponibilité reste donc très limitée. Dans

le questionnaire, les personnes qui avaient indiqué ne pas avoir participé aux activités bénévoles pouvaient expliquer pourquoi. Une personne explique qu'elle n'avait « pas le temps ni trop l'envie » et une autre dit « à cause de mon âge et mes articulations je n'ai plus la force et la souplesse nécessaire de travailler très longtemps ». Plusieurs indiquent aussi que la distance fut un enjeu pour se rendre à la ferme. Finalement, plusieurs disaient ne pas avoir de voiture. En outre, les légumes reçus chaque semaine sont bien loin de nourrir complètement ces membres, y compris en légumes d'ailleurs. On l'a vu, seuls 39% des répondant·es ont considéré que le panier leur a permis de réduire leur dépendance à l'épicerie. L'essentiel de ce qu'ils consomment est constitué de marchandises qu'ils n'ont pas produites.

Enfin, l'autre limite à cette démarche de coproduction est le prix des légumes, qui reste très élevé par rapport à ceux qui sont vendus en épicerie, comme le souligne un membre : « Je ne peux pas me justifier 1500\$ pour le panier alors qu'il faut aussi que j'aille au maxi pour compléter ma semaine... c'est insensé ». En paraphrasant Marx et Engels, on pourrait dire de l'Entreprise-monde que « le bas prix de ses marchandises est son artillerie lourde » face à des tentatives d'autoproduction telle que celle que mène *Les Bontés de la vallée*.

Il peut être utile d'ajouter que l'autonomie de la ferme en termes de production, quoique renforcée par la participation des membres, reste limitée sur deux plans. D'une part, bien que réduit, l'usage de machines reste indispensable, de même que le recours à des fertilisants produits ailleurs. D'autre part, les subventions étatiques semblent difficilement évitables. Par exemple, grâce à de telles subventions, la ferme a pu acheter son épandeur à compost à 10% du prix régulier.

6.2 Communalisation ?

Le commun repose sur le partage des richesses nécessaires à la satisfaction du besoin qui fonde sa raison d'être. En l'occurrence, le besoin que tente de satisfaire la ferme communautaire des *Bontés de la vallée* est de bien se nourrir. Dans quelle mesure et de quelle manière les moyens de satisfaire ce besoin sont-ils effectivement partagés ? En principe, le commun se constitue contre tout rapport de propriété, que celle-ci soit privée

ou étatique; les membres du collectif sont co-responsables des richesses qu'ils mobilisent pour combler le besoin qu'il s'agit de satisfaire. Qu'en est-il dans le cas qui nous occupe ?

Comme dans le cas de l'autoproduction, on observe une forme de communalisation partielle dans le modèle expérimentée actuellement. Elle est à l'œuvre dans une certaine mesure en ce qui concerne les légumes et les savoirs nécessaires à leur production. En revanche, elle ne s'observe pas en ce qui concerne les moyens de production que sont la terre, les outils et les infrastructures de la ferme.

La récolte de légumes fait en effet l'objet d'une mise en commun. Si *Les Bontés de la vallée* était une entreprise capitaliste ordinaire, ses propriétaires emprunteraient les capitaux nécessaires à la production de légumes, puis vendraient ceux-ci au plus offrant, un grossiste par exemple, dans le but de réaliser ultimement un profit. La récolte serait une marchandise dont il s'agirait de tirer une plus-value. Parmi les problèmes que posent ce modèle, il y a le risque pour le fermier de ne pas réussir à vivre correctement, soit parce qu'il ne réussit pas à vendre ses légumes à un prix suffisant (à cause de la concurrence par exemple), soit parce qu'il n'a pas de légumes à vendre, en cas de mauvaise récolte. L'autre risque majeur est que la personne qui a besoin de légumes pour se nourrir n'ait pas les moyens financiers de se les procurer. Ces deux risques ne sont pas abolis avec les modèles de la ferme communautaire, mais se trouvent au moins atténués.

En s'engageant en début de saison à verser une certaine somme d'argent aux fermier·ères, chaque membre s'assure d'accéder à une part de la récolte et les fermier·ères sont assurés de leur côté d'un certain revenu quoi qu'il arrive. Il y a partage du risque. La contrepartie pour les fermier·ères est qu'ils ne sont plus propriétaires souverains de leur récolte. Celle-ci est la propriété des membres. Elle est communalisée et répartie selon des principes qui se rapprochent de la vieille devise socialiste : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». D'ailleurs, dans le projet initial présenté par François et Mélina, il était question de ne plus quantifier précisément les paniers distribués chaque semaine. Chaque membre devait pouvoir être libre de prendre la part de légumes dont il avait besoin, dans le respect des besoins des autres membres. Autrement dit, la distribution équitable de la récolte devait être une responsabilité partagée par l'ensemble des membres.

Comme on l'a vu précédemment, la mise en œuvre de ces principes a rencontré quelques difficultés. D'une part, en fin de période de distribution, la quantité et la diversité des légumes proposés aux membres ont été jugées parfois insuffisantes par ces derniers. D'autre part, certains membres ont exprimé leur malaise en ce qui concerne la variabilité du montant de la contribution à verser en début de saison. Pour donner selon ses capacités et prendre selon ses besoins, il faudrait avoir une idée des capacités et des besoins des autres membres, ont fait remarquer plusieurs personnes. Finalement, les quantités offertes chaque semaine aux membres ont été mesurées et distinguées selon le montant investi au départ par chacun dans l'aventure.

La mise en commun de la récolte ne va donc pas sans poser de problème, mais il n'est pas simple de rompre avec les principes de l'échange marchand et de la propriété privé que presuppose ce type d'échange. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les bénévoles au point de chute se sont sentis responsables d'essayer d'assurer une distribution équitable des légumes, comme en témoigne cette personne :

Le seul autre chose que je pourrais mentionner, c'est que des fois il y a des gens qui travaillent puis qui arrivent plus tard, puis le choix est moins grand en termes de qualité ou quantité. Mais vu qu'on est des bénévoles réguliers, on s'en souvient. Puis on essaie d'anticiper qu'est-ce qui pourrait palier à ça [...] Puis on sait qu'elle arrive 6h15-6h30, des fois, des fois plus tard. C'est une avocate, elle ne peut pas nécessairement mettre des choses de côté, puis venir. Puis elle disait : " Il y a moins de choix ce soir. J'aurais aimé plus de ça, ou ça aurait été l'fun ci ou ça". Faut étant à l'écoute, pour la semaine suivante s'il y avait quelque chose, je voyais que si elle arrivait pas en temps opportun, mais je pouvais mettre de côté un sac des fois (Denis, membre impliqué au point de chute Lachine).

Au moins du côté des bénévoles, il semble donc que s'est développé ce sentiment de co-responsabilité à l'égard de cette richesse centrale qu'est la récolte, signe que la communalisation est en marche malgré tout.

Si la ferme se rapproche d'un commun dans sa volonté de s'affranchir du marché capitaliste, elle conserve néanmoins quelques caractéristiques qui l'en approchent, notamment par sa forme juridique. La ferme *Les Bontés de la Vallée* est une SENC (société en nom collectif) dont 99 % des parts sont détenues par François et 1 % par son père. Bien

que cela limite l'inclusivité qui est généralement valorisée dans un commun, il est dans les plans que Mélina devienne propriétaire elle aussi. Précisons que le choix de « l'exclure » du statut officiel de propriétaire lui permet de profiter des avantages sociaux du gouvernement à l'hiver.

Une ferme communalisée impliquerait que la terre, les infrastructures et les outils soient communalisés. L'idée que la terre devienne une fiducie d'utilité sociale agroécologique (FUSA) fait partie des réflexions pour le futur. Une fiducie est un acte juridique par lequel une personne affecte un *bien*, une somme d'argent, un bien corporel ou un fond de terre par exemple, à une fin particulière à un bénéficiaire. Si ce dernier est une personne, on a alors une fiducie dite personnelle. Si ce bénéficiaire est un but ou des personnes, alors la fiducie est d'utilité privée. Et si la population en général en bénéficie, alors c'est une fiducie d'utilité sociale, comme la FUSA. En agriculture, c'est un outil juridique qui permet de préserver et protéger les terres agricoles pour des fins écologiques et sociales (<https://protec-terre.org/>).

Toutefois, d'ores et déjà, la terre des Bontés n'est pas un simple moyen d'accumulation de capital. C'est une propriété d'usage, pour tous les membres, qui sont les bienvenus à la ferme presque en tout temps. Par ailleurs, les fermier·ères ouvrent leur porte aux non-membres qui portent un intérêt au projet. Enfin, les savoirs des fermier·ères sont partagés avec ceux et celles qui s'en intéressent et notamment avec les membres bénévoles.

6.3 Démocratisation ?

Outre l'autoproduction et la communalisation, un commun digne de ce nom repose sur des principes démocratiques. La démocratisation consiste à ce que toutes les personnes impliquées dans le commun décident ensemble de ses règles de fonctionnement et selon le principe un humain, une voix. Dans quelle mesure cette démocratisation est à l'œuvre au sein des *Bontés de la vallée*?

Nous verrons que cela diffère selon les activités qui sont menées en son sein. Les décisions concernant la production de légumes posent des problèmes en matière de démocratisation.

En revanche, pour tout ce qui touche à la conception du projet et sa gestion, il y a un début de travail de démocratisation à l'œuvre.

Dans l'équipe ferme

Pour la première fois en presque 20 ans de carrière et dans un souci d'alignement avec les principes prôné par leur projet de ferme communautaire, Mélina et François ont tenté à la saison 2024 une gouvernance horizontale dans leur équipe. Concrètement, ils ont engagé deux salariés cogestionnaires, avec l'objectif de partager avec eux les décisions relatives au fonctionnement de la ferme, mais aussi de diviser les tâches de sortes que chacun soit responsable d'une partie de la production. Cependant, après quelques semaines à tenter de mettre en pratique ce nouveau fonctionnement, Mélina et François ont décidé de revenir à leur mode de fonctionnement d'avant, c'est-à-dire où iels sont ceux qui prennent majoritairement les décisions.

Mélina et François disent avoir pris cette décision à regret. Cependant, iels se sont bien rendu compte qu'il était difficile pour eux de démocratiser des décisions portant sur des choix techniques, mais aussi de se défaire de l'habitude de tout décider (cela fait presque 20 ans qu'iels prennent les décisions). Par ailleurs, Mélina et François expliquent qu'il était impossible pour eux de partager des décisions et des responsabilités avec des personnes qui, d'un côté, n'avaient pas d'expérience agricole et, d'un autre côté, qui ne pouvaient pas assumer les risques financiers, puisqu'elles n'étaient pas propriétaires.

Cela a été difficilement vécu par les deux cogestionnaires, qui ont pris au sérieux au départ l'idée de cogestion. Ce qui a fait en sorte qu'au fil de la saison, les nouveaux employés ont cessé l'apport de propositions et se sont résignés à accomplir les tâches. La possibilité de remettre en question le fonctionnement de la ferme semble avoir été difficile. C'est pourquoi les employés nous ont rapporté que, petit à petit, ils ont perdu la motivation et leur désir de mettre du leur à l'emploi. À la mi-saison, ils ont considéré quitter la ferme, mais, par solidarité envers les gens qui consomment les légumes, ils sont restés presque jusqu'à la fin. L'un des deux a tout de même quitté quelques semaines avant la fin officielle de la saison.

Ces difficultés tiennent au moins à deux éléments, nous semble-t-il. Après avoir tout dirigé dans la ferme pendant 20 ans (pour François), il n'est certainement pas facile de partager les décisions avec deux nouvelles personnes. En outre, ces deux personnes étaient peu formées en techniques maraîchères et ce métier a des exigences qui ne tolèrent pas toujours de longues délibérations, comme François le mentionne dans ce passage :

Dans une semaine, quand t'es autour du solstice d'été ben là, ça pousse tellement vite tsé comme moi, j'ai remarqué cette année, je me disais on dirait qu'une semaine, genre au début juillet, équivaut à trois semaines au mois de mai, fait que tsé t'as comme un beat dans ta tête, tout le monde est comme est dans un beat, mais finalement, c'est pas linéaire, c'est comme exponentiel! Fait que là tu dis ok, je pense qu'on l'a tsé on a un bon beat, on installe nos affaires. Puis là tu te revire de bord une semaine... mais on dirait que ça pousse plus vite, puis de plus en plus vite! Puis là ça, ça peut perdre le contrôle!

Une telle situation demande d'être efficace. On touche sans doute ici aux limites de la démocratisation quand des décisions techniques doivent être prises dans un contexte d'urgence. Dans l'ancienne Athènes, les principes démocratiques ne s'appliquaient plus quand il s'agissait de désigner un chef de guerre. On utilisait le vote.

Avec les membres.

En revanche, une certaine démocratisation est observable en ce qui concerne l'administration de la ferme. Tout d'abord, François et Mélina ont sollicité les membres de la ferme sur les grandes lignes du projet, avant de lancer celui-ci. Plusieurs rencontres d'information ont été organisées dans ce but. Ensuite, il y a eu la constitution de ce « groupe noyau » dès le printemps 2023. Le groupe est constitué d'une dizaine de personnes : soit des abonnées de longues dates très attachés à leurs fermier·ères ou des gens qui avaient envie de s'impliquer dans ce projet pilote. Parmi le groupe il y avait aussi la directrice de l'organisme Fertiles, qui a été engagé par la ferme pour l'accompagner dans son projet de changement de modèle. Pour devenir membre du groupe noyau, il suffit de signifier son intérêt. Il n'y a pas d'entrevue de sélection ou de prérequis. En ce sens, les principes entourant l'adhésion au groupe sont partiellement démocratiques (pour l'être davantage il faudrait que les membres soient tirés au sort).

Au début, la raison d'être du groupe noyau n'était pas parfaitement clair ni pour les membres, ni pour Mélina et François. Cela s'est concrétisé au fil des rencontres. Les premières rencontres ont eu lieu au printemps qui a précédé l'année de pause pris par les fermier·ères en 2023. À cette saison, il n'y a donc pas eu de production de légumes; la ferme s'est concentrée sur l'idéalisation de leur projet pilote en s'entourant du groupe noyau pour y arriver. À ces rencontres, il était question de discuter autour de différentes questions : Ça implique quoi une ferme communautaire ? Ça implique quoi, concrètement, en termes d'organisation et de logistiques une implication des membres et une contribution monétaire à la hauteur de leur capacité financière ? Jusqu'où veut-on aller dans l'application des principes d'une ferme communautaire ? Pour répondre à ces questions et agir en conséquence, les membres du groupe ont partiellement appliqué au tout début des principes démocratiques parce qu'ils tentaient de décider ensemble et d'atteindre un consensus, mais cela prenait beaucoup de temps et d'énergie. Cette tentative de démocratisation de la gestion de la ferme a donc rapidement rencontré ses limites. Après quelques rencontres, la reconnaissance du rôle central de Mélina et François s'est révélée à nous (je faisais partie de ce groupe). Comme ils sont les gestionnaires de la ferme et les détenteur·rices des connaissances entourant le projet, le groupe noyau a constaté qu'il était « normal » qu'ils deviennent les personnes décisionnaires, ce qui indique qu'il n'y avait pas véritablement une horizontalisation de la décision. Petit à petit, les activités du groupe noyau se sont concentrées autour de tâches administratives - la communication aux membres et la gestion de la période d'inscription – et autour d'un travail de réflexion afin de créer un « nous » au sein de la communauté. Participer au groupe noyau reste peut-être pour le moment plus une manière de coproduire les récoltes, selon le principe d'autoproduction évoqué plus haut, qu'une manière de participer à la décision concernant le fonctionnement de la ferme.

En ce qui concerne les membres « ordinaires », cette limite est plus évidente encore. Notre sondage a révélé que la plupart d'entre eux ne semblent pas trop d'accord avec les deux affirmations qui font écho au processus de démocratisation, soit : « on m'a donné l'opportunité de participer aux décisions importantes du projet » (22.6% tout à fait d'accord) et « j'ai l'impression d'avoir la possibilité de faire entendre mon avis au sein de ce projet. » (26.2% tout à fait d'accord). Cependant, il n'est pas certain non plus que les

membres soient tout désireux de prendre part aux décisions sur la ferme. Et beaucoup ignoraient certains aspects centraux du projet, comme on l'a vu au chapitre précédent.

En résumé, le projet de ferme communautaire repose sur une tentative de démocratisation de son administration, ce qui conforte l'hypothèse selon laquelle ce modèle de ferme se rapproche de l'idéal-type du commun que nous avons retenu. Néanmoins, cette tentative reste limitée, à cause sans doute à la fois de la force des habitudes, de la disponibilité limitée des membres et des contraintes techniques du travail de maraîchage.

6.4 Coopération ?

En principe, le commun repose aussi sur des rapports entre humains relevant essentiellement de l'entraide et du don. Il s'agit, en son sein, d'éviter deux rapports dominants dans l'Entreprise-monde : le salariat et l'échange marchand. Voyons pour finir dans quelle mesure *Les Bontés de la Vallée* y parviennent ou non et, si oui, de quelles manières.

Persistance du salariat

Commençons cette fois par évoquer les limites du projet sur ce plan, en y soulignant le rôle important que continue d'y jouer le rapport salarial.

Discutons tout d'abord du contrat des travailleurs étrangers. Bien que le projet des *Bontés de la Vallée* se veut communautaire et basé sur une certaine relation de réciprocité avec la terre et avec les consommateurs, au sein de l'équipe agricole, on observe une hiérarchisation des pouvoirs, comme en entreprise. Dans un premier temps, au contraire d'une révolution de nos relations aux autres et à nous-mêmes (Federici, 2019), on perpétue une logique d'exploitation alors qu'on emploie de la main-d'œuvre étrangère.

Nous sommes conscients que le vocabulaire employé ici – domination, pouvoir, exploitation – est connoté négativement. Toutefois, il s'agit ici d'utiliser le lexique propre à notre cadre conceptuel dans une visée analytique. Ces dynamiques de pouvoir ne proviennent pas nécessairement d'une volonté consciente de reproduire des rapports inégalitaires. Au contraire, le recours aux travailleurs étrangers découle d'un ensemble de

contraintes historiques, structurelles et économiques. Les travailleurs font partie de l'équipe depuis sa création, la rétention du personnel est difficile dans ce secteur, et la pression sur le marché agroalimentaire incite à réduire les coûts. Il n'est donc pas question ici de juger moralement le choix des fermier·ères, mais de discuter de cette réalité systémique qui s'inscrit dans la complexité du projet (et dans plusieurs autres fermes au Québec).

Il reste qu'en employant des travailleurs guatémaltèques, on perpétue l'injustice systémique inhérente au système agricole québécois, discuté au chapitre 1. La relation entre les propriétaires et les travailleurs reste fondée sur une exploitation du « plus fort » sur le « plus faible » considérant que l'avenir de ces travailleurs est entre les mains des propriétaires. Par exemple, lorsque le projet pilote a pris son envol en 2023, la ferme a dû engager seulement deux des quatre travailleurs (issus de la même famille). Il est plausible de croire que cela a été vécu difficilement pour eux. Mais la réalité personnelle des fermier·ères, quoique profondément différente de celle des Guatémaltèques, reste précaire dans le contexte agricole québécois et donc, ce choix reste justifiable.

Prenons maintenant le deuxième type de contrat de travail : celui avec les deux cogestionnaires. Une partie des difficultés vécues par ces derniers vient peut-être de la contradiction entre le titre qui leur a été attribué et leur statut réel de salarié, qui suppose leur subordination. Il est aussi possible d'avancer qu'une mauvaise communication a rendu difficile la coopération. En effet, pour que le principe de la coopération prenne naissance, chaque membre du groupe doit être attentif aux besoins de tous, et ce, avec une attention égale (Moreau, 2009), car il est plus probable de favoriser l'entraide lorsqu'on comprend les défis personnels de chacun.ne.

Une entraide essentielle

Le projet n'aurait pas pu aboutir sans recours à de l'emploi salarié, comme on vient de le souligner. Cela dit, il n'aurait pas non plus abouti sans de l'entraide, et même beaucoup d'entraide. Celle-ci a pris principalement trois formes : 1) une offre de travail bénévole; 2) une contribution financière bien supérieure aux prix du marché; 3) un soutien de la part des

membres les plus aisés à l'égard des membres moins aisés (contribution variable selon le revenu).

1. Offre de travail bénévole

Ce travail bénévole a pris essentiellement trois formes : l'aide à la ferme, la distribution des légumes, le soutien au projet dans le cadre du « groupe noyau ». De l'avis de toutes les personnes concernées, l'aide apportée par les membres à la ferme pour produire les légumes a sauvé la saison. Effectivement, au départ, les vendredis-volontaires devaient permettre de prendre de l'avance sur les travaux, « donner du lousse » aux travailleur·euses de la ferme. Toutefois, étant donné le retard accumulé en raison de la pause qui avait été prise l'année précédent le lancement du projet pilote, la saison 2024 est partie sur « les chapeaux de roues », comme le mentionne François. Cela a fait en sorte que les vendredis-volontaires ont permis de rattraper le retard qui s'accumulait chaque semaine. Les fermier·ères mentionnent qu'en fin de saison, au moment de l'entretien, iels ne se sont pas sentis aussi fatigué·es que les années précédentes et iels se sentent moins seul·es : « Tsé c'est comme ce qui permet d'avancer avec un genre de confiance sous-jacente, un sentiment de soutien », comme l'indique Mélina. De plus, la présence de bénévoles a pu faire du bien au moral des travailleurs salariés. L'un d'entre eux nous a dit ainsi : « Ça brise un peu l'impression d'être au travail aussi quand il y a des gens qui viennent travailler avec toi finalement » (Carl, un des cogestionnaires).

La coopération dans le partage du travail a toutefois ses limites. En effet, un membre mentionne sa déception envers le manque d'aide qu'iel a remarqué au point de chute. D'un côté, il n'y avait parfois pas assez de bénévoles pour opérer la station, ce qui a été vécu plutôt difficilement pour le ou la membre qui sentait que « c'était toujours les mêmes personnes qui venaient aider » (Cloé, membre impliquée à la distribution). Lorsque cette situation arrivait, la distribution commençait plus tard et une file d'attente assez longue parfois se créait. Ce membre mentionne qu'iel aurait aimé voir les mangeur·euses en file se responsabiliser face à la situation. D'un autre côté, cela ne prenait qu'une personne dans la file qui se mette à aider les bénévoles pour que d'autres suivent le mouvement. Évidemment, il ne serait pas souhaitable que tous les membres en file commencent à

prendre des bacs et distribuer les légumes, ce serait chaotique ! Cela reflète tout de même, aux yeux de ce membre à tout le moins, que le niveau de responsabilité n'est pas le même pour tout le monde.

2. Contribution financière plus élevée que le prix du marché

L'entraide est aussi présente dans l'effort collectif pour rendre le projet viable financièrement. Même si s'abonner à un panier représente une transaction monétaire, on s'éloigne d'une logique purement marchande. On l'a vu plus haut en discutant d'autoproduction, s'engager à l'avance à payer un panier relève d'une démarche de coproduction de la récolte. Le fait de payer un prix deux fois plus élevé que le prix des paniers biologiques des autres fermes du RFF relève d'un acte de don. À tout le moins, cela n'a rien à voir avec l'échange marchand.

Il y a évidemment une limite à demander aux membres de payer plus que pour les autres paniers offerts sur le marché. Amasser les promesses de paiement nécessaires pour débuter la saison 2024 n'a pas été simple. La première étape consistait à demander aux gens de s'engager, avant une date prédéterminée, en choisissant un format de panier et le montant qu'ils souhaitaient payer pour ce panier (selon leur niveau d'implication et leur situation financière). Chacun pouvait décider de donner moins ou plus que la valeur guide. Lorsque la date butoir pour signifier son engagement était atteinte, on évaluait si le totale des engagements concordait avec le total des coûts de production pour entamer la saison. À la première saison du projet pilote en 2024, il a fallu repousser la date butoir de quelques semaines pour laisser plus de temps aux personnes intéressées à s'engager. Arrivée à cette deuxième date limite, le montant n'était toujours pas atteint c'est pourquoi les fermier·ères ont procédé à ce qu'ils ont appelé un tour d'enchère. À ce moment, on signifiait aux personnes qui s'étaient déjà engagées, le montant manquant pour démarrer la saison. Les membres avaient donc le choix de bonifier leur contribution. Il faut noter que ce que la ferme a nommé un « tour d'enchère » se rapproche plutôt d'une sorte d'appel à contributions, assez proche d'une campagne de sociofinancement.

Ce fut plus difficile encore en 2025. Il a fallu trois tours d'enchères pour obtenir la somme visée. Plusieurs membres ont augmenté leur contribution au deuxième tour pour combler ce déficit.

3. Contribution solidaire

Prenons maintenant le caractère variable de la contribution demandée aux membres. Ceux-ci sont invités à déterminer eux-mêmes le montant de leur contribution financière, non seulement en fonction de leurs besoins, comme c'est le cas dans le cadre d'un échange marchand, mais aussi en fonction de leur revenu et du temps de travail qu'ils pensent pouvoir offrir (à la ferme, au point de chute ou dans le groupe noyau). Ce principe relève d'une forme d'entraide de la part des plus aisés à l'égard des moins aisés, et doit permettre que l'accès à ce type d'alimentation ne soit pas réservé qu'à des personnes fortunées. Il est conforme à la devise socialiste déjà citée : « de chacun ses capacités à chacun ses besoins » (Abraham, 2019). Les membres qui se considéraient confortables financièrement ont approuvé ce principe :

Ça me dérange pas de payer plus si d'autres personnes ont un salaire moins élevé. Je considère que je suis payé par l'état et grassement faque ça me dérange pas pantoute de payer plus. Tsé quand on donnait nos contributions, moi, je trouve ça normal qu'on n'ait pas les mêmes contributions, ben je veux dire selon nos besoins, c'est nous qui décide ça. J'ai aimé ça aussi que c'est que qu'on puisse bénéficier aux personnes qui aient moins de revenus dans le fond (Christine)

Toutefois, il faut rappeler le caractère variable de la contribution volontaire est l'une des dimensions du projet qui a obtenu le taux de satisfaction le plus bas dans le sondage de satisfaction (38% de personnes très satisfaites). Ces chiffres à eux seuls ne nous indiquent pas ce qui est précisément insatisfaisant dans cette contribution. Les réponses ouvertes, tout comme les résultats des entretiens, permettent de penser que cela tient au fait que l'exercice n'est pas simple, comme le dit bien cette personne :

J'ai trouvé un peu difficile de déterminer quelle était la juste contribution par rapport à mes moyens. J'aurais peut-être aimé voir des suggestions par tranches de revenus, mais je comprends en même temps que chaque situation est unique et que le revenu n'est pas le seul indicateur/facteur. C'est une question beaucoup plus complexe. Je trouvais plus simple que ce soit le même prix pour tous et je suis en même temps 100% pour le caractère

variable. J'ai simplement de la difficulté à comprendre où me placer là-dedans. J'ai l'impression que d'une certaine façon c'est relatif aux autres, mais on ne connaît pas la situation des autres. Bref, j'appuie absolument ce caractère variable, mais j'éprouve un certain inconfort (peut-être juste une période d'adaptation). (réponse ouverte tirée du questionnaire)

L'estimation de la « juste » contribution est particulièrement délicate pour celles et ceux qui offrent un temps de travail bénévole significatif. Faisons l'exercice rapidement : considérant qu'un employé de la ferme des Bontés travaille à 20\$ de l'heure, si un membre effectue bénévolement 10 jours de sept heures de travail, il aurait travaillé pour l'équivalent de 1400 \$ brut. Ce qui équivaut presque au prix d'un panier moyen (1500\$). Doit-on en conclure que cette personne aurait pu ne pas payer pour son panier? Ce n'est ni possible ni souhaitable. Ce qui fait que cela n'a pas empêché le bon déroulement du projet, c'est qu'une sorte de confiance envers le processus règne. En outre, les membres ne paient pas seulement pour des légumes. Leur contribution représente aussi un soutien à une agriculture qu'ils estiment plus soutenable, à la fois sur le plan écologique et pour les conditions de vie des fermier·ères.

En conclusion sur cette question de l'entraide, on ne peut qu'en souligner la centralité au sein de ce projet de ferme communautaire, même si la bonne marche de celle-ci continue aussi de dépendre du salariat. On doit par ailleurs reconnaître que ce type de rapport social reste difficile à entretenir dans un monde régi par des rapports marchands, qui supposent que chacun s'y efforce avant de tout de satisfaire son intérêt individuel. C'est la beauté et la fragilité d'un projet comme celui des *Bontés de la vallée*. Mais, c'est un autre indice qui permet de penser que cette expérimentation se rapproche d'un commun.

6.5 Le projet pilote des *Bontés de la Vallée*, un commun?

Dans une certaine mesure, on peut avancer que le projet de ferme communautaire se rapproche de l'idéal-type du commun proposé par Abraham (2016) sur plusieurs aspects. On y retrouve tout d'abord une démarche d'autoproduction, puisque les « mangeurs » sont invités à être aussi des coproducteurs des légumes qu'ils vont consommer. Et cela de plusieurs manières : en s'engageant à l'avance à payer un panier sur toute la saison, en venant aider à la ferme ou aux points de chute, en participant au groupe-noyau ou aux

assemblées générales. Le projet des *Bontés de la vallée* relève également d'une forme de communalisation, puisque que la récole annuelle est mise en commun entre les membres, mais aussi dans une certaine mesure les savoirs nécessaires à la production de cette récolte, ainsi que la terre qui la rend possible. On observe par ailleurs une tentative de démocratisation de l'administration de la ferme, notamment avec la mise en place d'un groupe noyau qui est susceptible de prendre part à certaines décisions importantes concernant la ferme. Enfin, l'entraide joue un rôle tout à fait crucial dans ce projet. Elle consiste notamment pour les membres à offrir une contribution financière bien supérieure au prix des paniers sur le marché, du temps de travail bénévole et, pour les plus riches, une contribution solidaire.

Cependant, le projet de ferme communautaire se distingue de l'idéal-type du commun sur plusieurs aspects. La participation des membres à la production de la récolte reste tout de même très limitée, excepté sur le plan financier. On est donc encore bien loin d'une situation d'autoproduction, dans laquelle chacun produit ce qu'il consomme et consomme ce qu'il produit. Par ailleurs, même si les membres peuvent venir à la ferme à peu près quand ils le souhaitent, il reste que la terre, les bâtiments et les outils, sont la propriété privée des fermier·ères, et surtout en fait du fermier. Cela n'aide certainement pas à la démocratisation des décisions au sein du projet, dont on a vu qu'elle restait somme tout très réduite. Est en cause aussi sur ce plan le fait que le métier de maraîcher ne s'improvise pas et que le succès de cette activité implique que les décisions à prendre obéissent également à un principe d'efficacité. Enfin, s'il faut reconnaître que le projet pilote dépend étroitement de rapports d'entraide entre les membres, il continue de reposer sur le rapport salarial aussi et pourrait finir par apparaître à l'avenir trop exigeant pour les membres, dans un contexte où règnent les rapports marchands.

On dira donc que *Les Bontés de la vallée* ne sont pas un commun, mais qu'un processus de *communalisation* est à l'œuvre. L'essentiel est peut-être là. Il n'y a guère de communs purs. Ce qui importe, c'est de repérer la dynamique qui est à l'œuvre. Dans le cas présent, *Les Bontés de la vallée* sont en train de s'écartier de plus en plus du modèle de l'entreprise capitaliste, pour se rapprocher du modèle des communs. Ce n'est pas rien, alors que nous vivons plus que jamais dans l'Entreprise-monde, c'est-à-dire dans des sociétés toujours

plus organisées par et pour l'entreprise. Toute la question est maintenant de savoir si cette dynamique va pouvoir se poursuivre ou non dans un tel contexte.

Selon la sociologue Maria Mies, l'une des conditions de possibilité du commun, c'est de reposer sur une communauté : « Pas de commun sans communauté », écrit-elle. Selon la définition classique de Ferdinand Tönnies, la communauté est « une forme de collectif qui repose sur un sentiment affectif d'appartenance. Elle s'incarne en premier lieu dans les liens « organiques » de la famille, du voisinage et du village. Communauté de foi, de coutume et de biens, elle s'oppose à la société (Gesellschaft), laquelle est le produit de la volonté rationnelle et calculatrice des individus qui s'associent par intérêt. La famille et la communauté religieuse sont les formes les plus évidentes de « communauté » (Jouin, 2019). Dans quelle mesure le projet des *Bontés de la vallée* repose-t-il effectivement sur une telle communauté ?

Si l'on se fie aux résultats de notre enquête, il semble bien qu'un tel collectif est en train de se constituer. Les membres de la ferme partagent une même « foi » dans le projet : 90% des répondants au questionnaire affirment s'être abonnés pour soutenir une agriculture plus juste et plus soutenable. Mais, c'est surtout leur attachement à Mélina et François qui semble constituer le fondement de ce collectif. En effet, il n'y a aucun doute, les membres portent beaucoup d'affection et d'admiration à leurs fermier·ères. Ils ont confiance en eux, ils disent d'eux qu'ils sont ouverts, généreux et bienveillants. Ce genre de témoignage est fréquent :

Ils rayonnent, je sais pas comment dire, cette ferme-là a vraiment une vision communautaire ancré dans sa façon de fonctionner, mais je me met à leur place ça doit être lourd à porter par moment, on sent qu'ils sont présents, disponible bienveillant, prêt à répondre à nos questions pis aux questions des abonnées. Tu peux pas faire plus en termes d'ouverture, tsé le lien client maraicher, ça peut pas être plus prêt que ça. L'étape d'après c'est que t'habites avec eux.. tsé c'est incroyable ! (Pauline, membre)

Il semble en fait que Mélina et François sont assez proches d'exercer sur leurs membres une « domination » de type « charismatique », pour reprendre les catégories classiques du sociologue Max Weber. Selon ce dernier, l'autorité charismatique repose sur « la croyance, partagée au sein d'un groupe, dans la valeur de certaines personnes, auxquelles sont

accordés des qualités extraordinaires, des pouvoirs exceptionnels et reconnus, une personnalité hors du commun. L’obéissance à leurs ordres et commandements repose sur cette croyance » (Kalberg, 2012). Ceux et celles qui se soumettent à ce type d’autorité forment ce que Weber appelle une « communauté émotionnelle ».

L’une des rares personnes critiques du projet que j’ai rencontrées parlait des *Bontés de la vallée*, comme un « modèle héros porté », ce qui semble confirmer mon hypothèse. Mais, c’est notamment l’enthousiasme qui caractérise le groupe noyau et le soutien inconditionnel que plusieurs de ces membres apportent à Mélina et François qui viennent conforter ici l’idée qu’il y a bien une « communauté émotionnelle » qui s’est formée autour de François et Mélina. Cela semble plutôt de bon augure pour la suite du projet, si l’on en croit Maria Mies, d’autant que s’il faut une communauté pour soutenir tout commun, le travail de communalisation va probablement en retour se traduire par l’émergence et le renforcement de liens communautaires.

CHAPITRE 7

LES BONTÉS DE LA VALLÉE, UN MODÈLE PROMETTEUR ?

Discussion

Après avoir mis en évidence la dimension « communaliste » du projet pilote des *Bontés de la vallée*, il est temps à présent de revenir à notre question de départ et de se demander dans quelle mesure l’expérimentation que nous avons étudiée de près constitue un modèle prometteur, en ce qui concerne le projet d’une agriculture plus soutenable, plus juste et plus autonome.

7.1 Un projet viable ?

Le modèle qui est en train de s’inventer aux *Bontés de la vallée* est-il viable à long terme ? Il n’est évidemment pas possible de répondre avec certitude à cette question. On peut remarquer cependant que, soutenus par le groupe noyau, Mélina et François ont réussi à relancer le projet pour une deuxième année. Dans l’ensemble, la majeure partie des acteur·rices de cette aventure ont fait un bilan positif de la première année d’exercice, à l’exception notoire des salariés.

En ce qui concerne les travailleurs guatémaltèques, l’appréciation est mitigée, puisqu’ils avaient deux de leurs confrères en moins, ce qui a été durement vécu. De plus, ils ont ressenti une plus grande charge mentale et physique due au manque d’expérience agricole des deux adjoints. En revanche, le fait d’être soutenu et de travailler avec des bénévoles, a été grandement apprécié. Pour ces derniers, la déception des attentes de cogestion a rendu leur expérience de travail agricole difficile. Du côté des deux adjoints embauchés en 2024, les attentes déçus en matière de cogestion ont rendu leur expérience de travail difficile.

En revanche, aux yeux de Mélina et de François, ce fut un succès : iels en sont sortis moins fatigué.es, plus stables financièrement et iels se sentent soutenus par leur communauté. En ce qui concerne les membres, on l’a vu, le niveau de satisfaction est élevé, même si on ne

peut parler d'un plébiscite. Si l'on s'en tient au questionnaire, seule la moitié des répondants étaient grandement satisfaits, et plusieurs ont fait part d'insatisfactions non négligeables, concernant le partage des récoltes notamment. Pourtant, notre observation générale et nos entretiens révèlent un bel engouement pour le projet et un réel potentiel.

L'une des forces indéniables de ce projet tient au leadership charismatique de François et Mélina, évoqué plus haut. Comme le sociologue Max Weber l'observait, ce type de dynamique peut être très puissant. Bien des grands changements dans l'histoire des sociétés humaines ont été accompli par des leader·euses charismatiques et leurs adeptes. Cependant, cette dynamique a aussi sa faiblesse. Il est difficile de la faire durer dans le temps. L'autorité charismatique repose sur une relation personnelle et affective qui est par définition instable. Elle impose à la ou au leader·euse de pouvoir régulièrement réaffirmer son charisme, par des coups d'éclat notamment. Au mieux, elle dure jusqu'à la mort du ou de la leader·euse. La pérennité du projet dépendra donc en partie de la capacité du collectif à instaurer un ordre fondé sur des principes plus impersonnels, de préférence démocratiques.

7.2 Produire moins, partager plus, décider ensemble ?

Dans quelle mesure un projet communaliste comme celui des Bontés de la vallée pourrait contribuer à faire émerger une agriculture moins destructrice, moins injuste et moins soumise à la domination d'impératifs économiques et techniques ? Autrement dit, en quoi une ferme comme celle que nous avons étudiée satisfait-elle à la triple exigence de « produire moins, partager plus, décider ensemble » ?

Les Bontés de la vallée ne vise pas à réaliser du profit, mais à répondre aux besoins de ses membres et la récolte n'y est pas une marchandise, mais une richesse commune. La production est axée sur les besoins de la communauté (en visant la subsistance) et non pour répondre à un marché « anonyme » (Mies & Bennholdt-Thomsen, 2022). On produit ce que l'on veut et peut consommer. Il n'est plus question « de produire pour produire », comme c'est le cas dans l'entreprise capitaliste, avec tout ce que cela suppose en termes de destruction écologique et de gaspillages de toutes sortes. En généralisant une telle démarche, l'agriculture ne peut que « produire moins ». Ainsi que l'explique Aurélien

Berlan : « En cherchant à pourvoir à nos propres besoins, les limites de nos capacités posent des bornes immanentes à l'escalade des besoins. Car le besoin le plus pressant devient celui de ne pas perdre sa vie à satisfaire de plus en plus de besoins. [...] Quand on fait les choses nous-mêmes, il en résulte une autolimitation des besoins qui est une composante essentielle de l'autonomie » (Berlan, 2022 : 181).

Le modèle de ferme expérimenté par les *Bontés de la vallée* permet par ailleurs d'envisager une agriculture plus juste, et cela à deux titres. En tout cas, on y « partage plus » que dans les fermes industrielles aujourd’hui. D'une part, on l'a vu, la communalisation de la récolte et les relations d'entraide entre membres permettent en principe à tout le monde d'accéder à des légumes de qualité. Dans l'Entreprise-monde, les produits de qualité sont réservés aux acheteurs les plus riches. D'autre part, la dynamique de coproduction et d'entraide vis-à-vis des fermier·ères permet d'améliorer considérablement leur mode de vie et en particulier de leur apporter une plus grande sécurité matérielle. Il y a partage du travail et du risque. Dans l'Entreprise-monde, les taux de suicide des agriculteur·rice.s sont affreusement élevés, comme on l'a souligné au départ. La généralisation d'une expérimentation comme celle que nous avons suivies favoriserait donc l'émergence d'une agriculture plus juste, pour tout le monde, y compris d'ailleurs pour les paysan·ne.s du Sud global qui n'auraient plus à souffrir la concurrence de l'industrie agricole subventionnée du Nord global, ainsi que pour les autres humains que cette agriculture industrielle malmène et détruit.

Enfin, le projet testé depuis deux ans aux Bontés de la vallée offre la possibilité à ses membres de reprendre un tant soit peu le contrôle sur leur alimentation, donc sur leur existence. Dans l'Entreprise-monde, l'alimentation obéit à la logique anonyme du capitalisme : sera produit avant tout ce qui est susceptible de rapporter un profit et la possibilité de choisir ce que l'on mange sera réservé à une petite élite. Bref, la plupart des humains n'ont qu'un pouvoir de décision limité concernant ce qui est produit et la manière dont ce sera distribué. Ce que propose le projet pilote examiné dans ce mémoire, c'est de recommencer à en « décider ensemble », au moins dans une certaine mesure. Cette liberté nouvelle s'accompagne de responsabilités nouvelles, d'où les formes de coproduction qui sont au principe de ce modèle. Certes, l'administration de la ferme n'a fait l'objet que d'une

démocratisation très partielle. Mais, le simple fait de devenir membre des *Bontés* est un premier pas vers la reconquête d'une certaine autonomie – collective en l'occurrence - en ce qui concerne notre alimentation.

7.3 Les limites du modèle

En résumé, la stratégie communaliste qui caractérise le projet de ferme lancé par Mélina et François semble cohérente avec le souci de favoriser l'émergence d'une agriculture moins destructive, moins injuste et moins dominés par la quête de profit et de puissance. Cependant, cette stratégie a aussi ses limites, comme nous l'avons vu.

Tout d'abord, la démarche d'autoproduction ne peut que rester partielle. On ne peut demander à des citadins qui ont leur propre activité professionnelle et qui vivent à plus d'une heure de la ferme de s'investir pleinement dans le bon fonctionnement de celle-ci. Ceci implique des limites en matière de partage de la décision et de partage des tâches. Les fermier·ères auront toujours plus de pouvoir de décision et toujours plus de responsabilités. Cela tient aussi au fait que le métier de maraîcher a des exigences qui peuvent entrer en contradiction avec les principes démocratiques. Il réclame des compétences qui sont longues à acquérir et la nécessité de réagir rapidement à toutes sortes d'imprévus sur le terrain, notamment d'ordre météorologique. Tout cela représente des obstacles au « décider ensemble », qu'il faut probablement assumer. Autrement dit, la démocratisation n'est sans doute ni totalement faisable, ni toujours souhaitable

Dans ces conditions, est-il forcément souhaitable aussi que les terres de la ferme soient communalisées? N'est-ce pas cohérent qu'elles demeurent la propriété des fermier·ères, compte tenu des responsabilités particulières qu'ils ont à assumer ? En outre, il est difficile d'envisager que ceux qui sont déjà propriétaires acceptent de ne plus l'être, surtout quand il s'agit d'un patrimoine familial élaboré et entretenu pendant des années. Ce qui pose un vrai problème dans ce domaine, c'est la concentration des terres pour un usage capitaliste. Que de petits paysans soient propriétaires de la terre qu'ils cultivent dans une perspective de subsistance, n'est-ce pas juste et acceptable ? Même chose en ce qui concerne leurs outils de travail, bien sûr. En revanche, il faut que ce type d'exploitations se multiplient pour que les effets bénéfiques que l'on peut en attendre se fassent sentir à l'échelle de la

société. Et cela suppose effectivement une remise en question de la grande propriétaire foncière et la mise en place de toutes sortes de stratégie pour faciliter l'accès à la terre. Il faut donc « partager plus » dans ce domaine aussi, mais sans forcément peut être chercher à tout partager.

Enfin, l'entraide également a ses limites. Le projet actuel repose sur le fait que les membres, au moins les plus fortunés d'entre eux, paient des paniers de légume à un prix environ deux fois supérieurs à ceux que proposent les autres fermes du même type. Certes, ce prix est tout à fait « juste » et « raisonnable », puisqu'il correspond au coût de production des légumes. Mais, est-ce juste et raisonnable de réclamer de tels efforts à quelques individus bien intentionnés, même lorsqu'il s'agit de personnes appartenant à la classe bourgeoise ? Le risque est grand en tout cas qu'elles finissent par préférer des offres de panier moins dispendieuses. C'est certainement là que se situe le « talon d'Achille » de ce modèle de ferme communautaire. On ne peut fonder un modèle de ferme sur la seule vertu de ses clients... Dans notre sondage, plusieurs membres ont laissé poindre des insatisfactions en ce qui concerne le rapport qualité-prix des paniers. C'est un indice du fait que ces personnes sont peut-être proches de penser qu'elles ne peuvent « partager plus » ou qu'elles partagent déjà trop. Ce qu'il faudrait donc, c'est que le prix de ces paniers soient nettement inférieurs et que l'industrie agro-alimentaire ne puisse plus mettre sur le marché des légumes à des prix totalement dérisoires, parce que très largement subventionnés, directement ou indirectement (externalités négatives).

7.4 Comment aller plus loin ?

Comment surmonter ces limites ? On peut certainement améliorer encore le projet de ferme communautaire en lui-même, notamment en prenant actes de certaines réalités importantes, telles que le leadership de François et Mélina, l'importance d'avoir une équipe professionnelle sur place correctement rémunérée, la reconnaissance du fait que l'administration de la ferme n'a sans doute pas à être totalement démocratisée et que la communalisation de la terre n'est pas forcément un objectif essentiel.

Cela dit, ce sont surtout à des limites structurelles que se heurte aujourd'hui le modèle des Bontés de la vallée. Cela requiert donc des solutions structurelles. Parmi celles qui

pourraient être mises de l'avant, il y a notamment la mise en place d'un revenu de base pour les agriculteurs (ou pour tout le monde!), qui viendrait résoudre bien des problèmes évoqués plus haut. Par ailleurs, il faut promouvoir des politiques favorisant l'accès à la terre et la création de petites exploitations artisanales, pour que fleurissent un peu partout des fermes fonctionnant sur un modèle proche de celui des *Bontés*. Concrètement, favoriser des baux agricoles collectifs et la reprise communautaire de terres abandonnées ou qui n'appartiennent à personne, serait souhaitable. Cependant, ces quelques pistes réclament une intervention de l'État. Il en est une qui pourrait se passer d'un tel recours. Il s'agit du modèle de la Sécurité sociale de l'alimentation tel qu'il commence à être expérimenté en France actuellement.

Ce dispositif vise à rendre accessible à tout le monde une alimentation choisie et à assurer de bonnes conditions d'existence à ceux et celles qui la produisent. Pour ce faire, on constituerait partout sur le territoire des caisses primaires de sécurité sociale de l'alimentation qui distribuerait à leurs membres (15000 à 20000), quels que soient leurs revenus, une allocation destinée uniquement à des achats de nourriture. Pour le moment, les promoteurs de la SSA suggèrent que cette somme soit d'environ 150 Euros par mois, par personne adulte. Par ailleurs, cet argent ne serait utilisable qu'auprès de producteurs et de distributeurs conventionnés. Ces derniers seraient choisis par les membres de la caisse et selon des critères établis par eux, de manière démocratique. Plusieurs options sont à l'étude quant au mode de financement de cette sécurité sociale de l'alimentation. Elles excluent généralement un financement basé sur l'impôt et une gestion étatique. La stratégie la plus souvent évoquée par les promoteurs du projet consisterait à mettre en place une cotisation sociale, à un taux unique (10% environ) sur les salaires et les revenus du travail, comme c'est déjà le cas pour la sécurité sociale en France. Ces cotisations seraient versées directement aux caisses locales, qui assureraient la gestion de ces fonds et leur redistribution aux membres, le tout selon des principes démocratiques.

En somme, il s'agirait de faire évoluer le réseau des fermier·ères de famille créée par Équiterre, de telle sorte qu'il devienne accessible à tout le monde, plutôt qu'à une population aisée comme c'est le cas actuellement, et qu'il sécurise vraiment les conditions d'existence des agriculteur·rices. Le secret d'un tel dispositif (la SSA), c'est la

mutualisation et la socialisation à relativement grande échelle. Et il a déjà amplement fait la preuve de son efficacité, puisqu'il a été au fondement de la Sécurité sociale française créée à la fin de la seconde guerre mondiale. Mis en œuvre dans le secteur de l'alimentation artisanale au Québec, il viendrait certainement éliminer ou en tout cas réduire les principales faiblesses du modèle des *Bontés de la vallée*.

Conclusion

Notre constat de départ est le suivant : le rapport Héon en 1955 a recommandé une restructuration de l'agriculture au Québec pour la rendre plus productiviste, ce qui l'a rendue insoutenable, injuste et hétéronome. À partir de ce constat, nous avons formulé la question de recherche suivante : comment concevoir une agriculture plus soutenable sur le plan économique et écologique, plus juste pour les humains et les autres qu'humains, et plus autonome par rapport aux impératifs de profit et puissance technique ? Notre revue de littérature a permis de dresser une liste intéressante de propositions concrètes telles qu'une agriculture soutenue par la communauté, des structures collectives, une visée de subsistance, des pratiques agricoles écologiques et autonomes, et la valorisation du travail de « care » féminin. Restait à identifier les principes fondamentaux sur lesquelles reposent ces solutions concrètes. Nous soutenons au chapitre 2 que ces principes sont ceux du commun, qui s'opposent aux principes fondateurs d'une autre institution, tout à fait centrale dans nos sociétés : l'entreprise capitaliste. Nous formulons alors l'hypothèse qu'une approche communaliste de l'agriculture permettrait de rendre celle-ci moins destructrice, moins injuste et moins aliénante. Pour discuter de cette hypothèse, nous nous sommes intéressés au cas d'une ferme artisanale que ses responsables ont choisi de transformer en « ferme communautaire » pour éviter de mettre la clef sous la porte.

Après avoir suivi la mise en œuvre de ce projet pendant plus d'un an, nous en concluons qu'il y a bien eu communalisation de cette ferme, mais dans une certaine mesure seulement, et que l'on peut raisonnablement attendre qu'une généralisation de ce type d'exploitations favoriserait une agriculture plus soutenable, plus juste et plus autonome par rapport à la logique capitaliste. Cependant, comme le montrent nos entrevues et le sondage de satisfaction réalisé auprès des membres, cette transformation bute sur un certain nombre de difficultés. Au terme de nos réflexions, nous en arrivons à la conclusion que pour surmonter ces difficultés, la solution n'est pas forcément de pousser plus loin la communalisation. Le travail de maraîcher artisanal ne s'accommode pas forcément bien de tous les aspects du communalisme. La propriété privée, réduite à l'usage, ainsi que la possibilité de décider seul de certains aspects techniques de l'activité sont peut-être à

préserver. Pour espérer surmonter les difficultés rencontrées par les artisans de ce projet de ferme communautaire, il faut des changements plus structurels, tels que la mise en place d'un revenu inconditionnel d'existence (ou revenu de base) et des politiques favorisant l'accès à la terre pour des petits agriculteurs. Cela dit, de telles mesures supposent l'intervention de l'État. Une autre option intéressante, essentiellement mutualiste celle-là, serait de développer un dispositif de Sécurité sociale de l'alimentation, tel qu'il est expérimenté en France actuellement. L'un des apports de cette démarche, outre le fait qu'elle ne réclame pas forcément une intervention de l'État, c'est que la sécurité des mangeurs et des producteurs est mieux assurée, du fait qu'elle repose sur un collectif plus vaste.

7.1 Appports de la recherche

Le principal apport de ce travail est de rendre compte de manière riche et détaillée d'une tentative de « faire commun » dans l'ensemble de ses phases : ses débuts, son développement et sa mise en œuvre. Il est rare, selon nos recherches, que l'étude d'un commun en émergence soit analysée en profondeur comme nous avons essayé de le faire. Notre tentative, même si elle n'est pas parfaite, permet de présenter le cas concret, avec ses défis et ses réussites, d'un modèle de ferme qui permettrait une transition vers une agriculture plus soutenable. Cette étude devrait être utile aussi bien aux chercheurs qui travaillent sur ces questions qu'aux personnes qui souhaiteraient s'engager dans un projet du même type.

Cette recherche aura aussi permis d'entamer une discussion autour des apports et des limites de la communalisation dans le domaine de la culture maraîchère aujourd'hui. Nous pouvons dire que la communalisation en agriculture n'est peut-être pas la solution pour tous les maux surtout à l'échelle de la ferme elle-même. Il faudrait penser à une communalisation à plus grande échelle, d'une part, mais qui ne porterait pas forcément sur tous les aspects de l'activité maraîchère.

Finalement, cette recherche aura permis une clarification de certains aspects du concept de commun proposé par Abraham et Fourrier (2023) . Nous avons associé par exemple l'idée d'autoproduction au principe consistant à s'engager à l'avance à acheter un panier. Il s'agit

certes d'une forme de coproduction « faible », mais c'est tout de même bien différent de la situation dans laquelle le producteur n'est payé qu'en fin de cycle. Par ailleurs, nous avons pu montrer que le commun sur une ferme, ce n'est forcément la terre et les infrastructures. Au moins dans sa version initiale, le projet des Bontés propose une communalisation radicale de la récolte.

7.2 Limite de la recherche

Évidemment, cette recherche a ses limites. La principale d'entre elles est de ne porter que sur un cas. Cela interdit toute généralisation à ce stade. Il faudrait à présent d'autres études de cas pour comparer et peut-être établir des éléments généralisables. Ensuite, il y a la limite méthodologique dû au petit nombre de personnes qui ont répondu au questionnaire (seulement la moitié des membres). Il est donc important d'être prudent lorsque l'on prend connaissance des résultats. Pour combler ce manque il aurait également été intéressant de faire plus d'entretiens semi-dirigés. Finalement, comme l'observation s'est échelonnée sur plus d'un an, nous avions beaucoup de données à traiter. Cela constitue à la fois une force et une limite dans notre travail. En effet, il s'est avéré ardu d'entrer dans le détail de chaque aspect observé. Chaque aspect de l'idéal type que nous avons observé était riche et complexe. Nous sommes conscients que l'analyse que nous en avons faite dans le cadre de mémoire pourrait être approfondie davantage.

Par ailleurs, se questionner sur la soutenabilité économique et écologique d'une exploitation agricole supposerait de s'intéresser de près aux techniques mises en œuvre au sein de cette exploitation. Dans quelles mesures les pratiques qui prévalent aux Bontés sont-elles adéquates, au regard de considérations écologiques et économique ? Peut-on fournir en légumes une vaste population en pratiquant la permaculture telle que tente de le faire François ? Ce sont des questions importantes sur lesquelles il faudrait se pencher, mais qui dépassaient nos compétences et le cadre de notre programme d'études en gestion.

Il convient de préciser que nous croyons que le modèle proposé n'est pas réplicable n'importe où dans sa forme actuelle. L'endroit et le contexte dans lequel s'implante un tel projet est non négligeable. Il est légitime de penser que le projet des Bontés a fonctionné grâce à son ancrage datant de plusieurs années dans des quartiers aisés de Montréal, mais

force est d'admettre que le projet aurait été moins bien reçu dans des quartiers plus défavorisés ou des régions plus rurales où les valeurs pour l'agriculture biologique sont moins présentes. Transformer une ferme reste une stratégie interstitielle. Cela ne peut suffire. Il aurait fallu montrer davantage dans cette recherche les limites d'une telle stratégie et les contraintes de la dynamique capitaliste qui pèsent sur la situation. Nous l'avons vu dans la première partie, il est difficile de parler d'un modèle de ferme sans parler des politiques qui la régissent, des effets sur les écosystèmes, des injustices structurelles externes à la ferme, etc.

7.3 Et après?

Outre la nécessité de multiplier les études de cas de ce genre, ce qui permettrait de très utiles comparaisons, nous sommes du même avis que Drainville et soutenons qu'il serait pertinent d'effectuer des recherches sur la manière dont les politiques publiques favorisent ou non l'émergence des communs (Drainville, 2024).

Parallèlement à cela, et pour pallier le fait que le modèle doit s'adapter à son territoire, il serait intéressant d'approfondir l'étude des conditions socio-culturelles nécessaire à la réussite de ce genre d'initiative, et penser à identifier différentes stratégies à mettre en œuvre selon le territoire.

Comme nous le suggérions plus haut, il serait pertinent par ailleurs de travailler en collaboration avec des agronomes, pour examiner aussi le type de techniques à privilégier pour faire émerger des modèles de fermes plus soutenables, plus justes et plus autonomes. Jusqu'où notamment est-il possible d'avoir des fermes low-tech et à quelles conditions ?

En ce qui concerne la possibilité d'une transformation plus systémique de l'activité agricole, le projet de Sécurité sociale de l'alimentation devrait faire l'objet d'une attention soutenue. Il serait intéressant notamment de regarder comment il pourrait être expérimenté au Québec, où et avec qui?

Toujours dans cette perspective plus systémique, il serait pertinent d'explorer les combinaisons possibles entre une agriculture communalisée et la perspective biorégionale. La biorégion est considérée par plusieurs chercheurs et militants au jourd'hui comme le

cadre géographique au sein duquel il faudrait penser une sortie de la civilisation industrielle. Quelle serait la place de l'agriculture dans un tel cadre ? Voilà une question qui mériterait elle aussi d'être exploré.

Bibliographie

- Abraham, Y.-M. (2016). Sortir de l'Entreprise-monde. *Possibles*, 102-116.
- Abraham, Y.-M. (2019). *Guérir du mal de l'infini* (Écosociété).
- Abraham, Y.-M. (2025). La décroissance soutenable comme politique de sobriété. *Lien social et Politiques*, 93, 22-42. <https://doi.org/10.7202/1115786ar>
- Abraham, Y.-M., & Fourrier, A. (2023). Mais vous êtes donc communiste? Complément d'enquête sur les communs. *Recherches sociographiques*, 64(1), 201-227. <https://doi.org/10.7202/1100579ar>
- Altieri, M. (2009). Agroecology, Small Farms, and Food Sovereignty. *Monthly Review*. <https://monthlyreview.org/2009/07/01/agroecology-small-farms-and-food-sovereignty/>
- Arsenault, M.-È. (2021). La prochaine saison agricole menacée par des rats informatiques à Ottawa. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/rci/fr/nouvelle/1835439/travailleurs-etrangers-temporaires-demandes-attente-agroalimentaire>
- Aubé, J. (2020). Le grincement de dents de François et Mélina : Où est l'esprit d'équipe mangeurs-agriculteurs? *Caribou*. <https://cariboumag.com/articles/le-grincement-de-dents-de-francois-et-melina-ou-est-lesprit-dequipe-mangeurs-agriculteurs/>
- Audebrand, L., & Michaud, M. (2015). Les enjeux de la professionnalisation des entreprises d'économie sociale. *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, 338, 54. <https://doi.org/10.7202/1033873ar>
- Bouchard, R. (2002). *Plaidoyer pour une agriculture paysanne*. Écosociété.
- Caron, C. (2021). *Vers une agroécologie décoloniale : Entrevue avec Maude Prud'homme*.
- Comtois, M. (2024). Déresse psychologique : De plus en plus d'agriculteurs demandent de l'aide en Outaouais. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2111857/agriculteur-agriculture-detresse-psychologique-outaouais>
- Couture, A. B. (2021). *Le système alimentaire québécois analysé par l'approche de la décroissance*. Les éditions Drapeau Noir.
- Dardot, P. et Laval, C. (2015). Commun : essai sur la révolution au XXIe siècle. La Découverte
- Drainville, A. (2024). *La décroissance appliquée au système alimentaire québécois : Évaluation des politiques*. Université de Sherbrooke.
- Durand-Folco, J. (2020). Vers une ville post-croissance. *Possibles*, 44(1), 66-77. <https://doi.org/10.62212/revuepossibles.v44i1.55>
- Federici, S. (2022). *Réenchanter le monde le féminisme et la politique des communs* (1ère). Entremonde.

- Fortier, J.-M. (2015). *Le jardinier-maraîcher, manuel d'agriculture biologique sur petite surface*. Écosociété.
- Francoeur, J. (2018). *La place de la paysannerie dans l'agriculture et l'espace rural québécois : Enjeux théoriques et d'action publique*. Université du Québec à Montréal.
- Francoeur, J. (2022). Repenser le travail des femmes dans le monde agricole à partir du care. *Cahiers de recherche sociologique*, 72, 133. <https://doi.org/10.7202/1112389ar>
- Francoeur, J. (2023). *Sortir du rang, la place des femmes en agriculture*. Remue-Ménage.
- Francoeur, J. (2024). Engouement pour le libre-service à la ferme. *Caribou*. <https://cariboumag.com/articles/engouement-pour-le-libre-service-a-la-ferme/>
- Geissberger, S., & Chapman, M. (2023). The Work that Work does : How intrinsic and instrumental values are transformed into relational values through active work participation in Swiss community supported agriculture. *People and Nature*, 5(5), 1649-1663. <https://doi.org/10.1002/pan3.10531>
- Haddad, N. (2020). COVID-19 : Un rapport accablant sur la situation des travailleurs agricoles étrangers. *Radio-Canada*. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1710023/rapport-travailleurs-agricoles-saisoniers-etrangers-migrants-covid?fbclid=IwAR1dkVnwpCWMLSD7EP AWj-GFjrRwaMa0_UUy20Q-jzfRqDGuNamh2fX8xq8
- InPACT. (2016). *Souveraineté technologique des paysans*. https://www.latelierpaysan.org/IMG/pdf/web_plaidoyer_avril_2018.pdf
- Jouin, C. (2019). Introduction. Le concept de communauté : l'héritage de Tönnies et Weber. *Cahiers de philosophie de l'université de Caen*, 56, 7-12. <https://doi.org/10.4000/cpuc.405>
- Kondo, C., Zollet, S., Kobayashi, M., & Yamamoto, N. (2024). Fifty years of Teikei : The evolution of the movement's ten principles and its impact on alternative food initiatives in Japan. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 8, 1368253. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2024.1368253>
- L'Allier, M.-S. (2020). *Vers un système alimentaire post-croissance* (1). 44(1), Article 1.
- Lamontagne, D. (2015). *La ferme impossible*. Écosociété.
- Mies, M., & Bennholdt-Thomsen. (1993). *Une nouvelle vision : La perspective de subsistance*.
- Mies, M., & Bennholdt-Thomsen, V. (2022). *La subsistance*. La Lenteur.
- Morisset, M. (2010). *Politique et syndicalisme agricoles au Québec* (Presses de l'Université Laval).
- Mundler, P. (2020). *Nourrir, produire, protéger les personnes et les ressources Les voies d'une transition agroécologique du système bioalimentaire québécois* (Rapport de projet 32; p. 24). CIRANO.
- Mundler, P. (2021). Un modèle agricole à réinventer. *Relations*, 813.

- Mundler, P. (2023). Les fermes en circuits courts alimentaires au Québec : État des lieux, perspectives et défis. *Revue Organisations & territoires*, 32(1), 6-31. <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1550>
- Mundler, P., & Ouellet, F. (2017). Qui est agriculteur au Québec ? Ambiguïté des institutions et enjeux pour le développement rural. *Cahiers de géographie du Québec*, 61(172), 9-32. <https://doi.org/10.7202/1042713ar>
- Pegwendé Sawadogo, H. (2021). Saturation, triangulation et catégorisation des données collectés. In *Guide décolonisé et pluriversel de formations à la recherche en sciences sociales et humaines*. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthesis/chapter/lanalyse-des-donnees-et-la-triangulation-attribue/>
- Plante, M., & D'Aoust, F. (2023). Fermiers surmenés proposent un nouveau modèle. *Caribou*. https://cariboumag.com/articles/fermiers-essouffles-cherchent-une-communaute/?fbclid=IwY2xjawK3tv9leHRuA2FlbQIxMQBicmlkETEzMHhnVzVTeHJOSGIIdW9hAR5tLBxXU01qPdtAgDYfc81q0-cvoH3GQ7Kr2gfea3-ZOdQ6sELLAH4bh4KJ7Q_aem_XlvIQNgAwDGjD76VOXPjWw
- Pronovost, J., Dumais, M., Tremblay, P., Suzanne, D., & Boudreau, Y. (2008). *Agriculture et agroalimentaire: assurer l'avenir et bâtir l'avenir, Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* (p. 272).
- Proulx, G. (2022). Quand les fermes... ferment. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1869771/fermeture-fermes-biologiques-estrie-difficultes>
- Rainville, R. (2024). *Cultiver autrement : Une sociologie des initiatives agricoles et alimentaires alternatives au Québec*. Université du Québec à Montréal.
- Rainville, R. (2025). Cultiver la sobriété : La subsistance au cœur des modes de vie agricoles et alimentaires alternatifs. *Lien social et Politiques*, 93, 199-217. <https://doi.org/10.7202/1115795ar>
- Rességuier, V. (2023). *Révolution technologique en cours dans l'agriculture*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1981754/agricole-nouvelles-technologies-nexus>
- Rossi, A., Piccoli, A., & Feola, G. (2024). Transforming labour around food? The experience of community supported agriculture in Italy. *Agriculture and Human Values*, 41(4), 1667-1686. <https://doi.org/10.1007/s10460-024-10572-5>
- Service de l'habitation de la Ville de Montréal. (2020). *PROFIL DES MÉNAGES ET DES LOGEMENTS* (p. 38) [Municipale].
- Shiva, V. (2001). *Le terrorisme alimentaire, comment les multinationales affament le tiers-monde*. Fayard.
- Shiva, V. (2022). *Monocultures de l'esprit*. WILDPARTY.
- Singer, P. (2012). Tous les animaux sont égaux. In *La libération animale* (p. 65-98).

Thompson, C. J., & Coskuner-Balli, G. (2007). Enchanting Ethical Consumerism: The case of Community Supported Agriculture. *Journal of Consumer Culture*, 7(3), 275-303. <https://doi.org/10.1177/1469540507081631>

Annexes

Annexe 1 : Les guides d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN 1 : MEMBRES

1. Tu as donc participé au projet pilote de ferme communautaire des Bontés de la vallée. Quel est ton avis sur cette première saison ?

Relances :

- Qu'est-ce qui a bien marché selon tu ? Qu'est-ce qui a moins bien marché ?
 - Qu'est-ce qui t'as le plus personnellement ?
 - Qu'est-ce qui t'as le moins plu ? Concernant les paniers : qualité, prix, quantité, diversité...
 - Concernant le partage de la récolte (expliquer ce qui avait été proposé en début de saison, soit une abondance à partager sans trop compter, mais par soucis de partage équitable, le contenu du panier a dû être déterminé à l'avance)
 - Concernant la communication avec les membres ?
 - Concernant les activités à la ferme ?
 - Concernant le fonctionnement des points de chute ?
2. As-tu entendu les avis d'autres membres sur cette première saison. Si oui, ces avis étaient de quel type ?
 - Qu'est-ce qui t'as motivé à embarquer dans ce projet ?
 - Quelles étaient vos attentes ? Vos craintes ?
 - Quels impacts/changement dans votre vie?
 - Quel bilan tu faites de cette implication ? Pour quelles raisons ?
 3. Tu étais déjà client-e des Bontés. Par comparaison, comment évaluez tu ce nouveau mode de fonctionnement ?
 - Les aspects positifs ? Pourquoi ?

- Les aspects négatifs ? Pourquoi ?
4. Tu as été toi-même bénévole dans le groupe noyau.
- Comment cela s'est-il passé ?
 - Qu'est-ce qui a bien marché selon toi ? Qu'est-ce qui a moins bien marché ?
 - Qu'est-ce qui t'as plus personnellement ? Qu'est-ce qui t'as moins plu ?
 - As-tu fait d'autres types d'activités bénévoles ?
5. Quelles sont tes intentions en ce qui concerne la prochaine saison des Bontés de la vallée ?
- Pense-tu t'impliquer à nouveau ou pas dans ce projet ?
 - Si oui, de quelle manière ?
 - Pour quelles raisons ?
6. Comment vois-tu la suite du projet?
- Y a-t-il des choses à changer ?
 - Si oui, lesquelles ? Pour quelles raisons ?
 - Qu'est-ce qu'il faut conserver ? Pour quelles raisons ?
 - Quelles suggestions aurais-tu envie de faire à Mélina et François ?

GUIDE D'ENTRETIEN 2 : COGESTIONNAIRE ET GESTIONNAIRE

1. Motivations du participant

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager comme cogestionnaire pour ce projet pilote de ferme "communautaire"?

- a. Quelles étaient vos attentes? Qu'en est-il devenu de celles-ci?

2. Projet pilote

Où en est le projet de ferme communautaire?

- a. Qu'est-ce qui se passe bien?

- a. Côté champs
- b. Distribution paniers
- c. Charge de travail
- d. Participation des membres aux activités bénévolat?

Qu'est-ce qui en est la cause selon toi?

- b. Qu'est-ce qui se passe moins bien ? Qu'est-ce qui en est la cause selon toi?
- c. Qu'est-ce qui devrait changer/être améliorer pour la suite?
- d. Comment voyez-vous la suite ? Pronostic ? Mise à l'échelle?

3. Dynamique de gestion

Peux-tu me parler de la dynamique au sein de l'équipe de gestion

- a. Répartition des responsabilités? Prise de décision? Gestion des conflits?
- b. Qu'est-ce qui se passe bien ?
- c. Qu'est-ce qui se passe moins bien ? Causes?

GUIDE D'ENTRETIEN 3 : TRAVAILLEURS GUATÉMALTÈQUES

Depuis combien de temps travaillez-vous ici?

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre travail ?

1. Le projet pilote, perception sur les changements

Êtes-vous au courant du nouveau projet de ferme communautaire de la ferme?

- a. Qu'avez-vous observé comme changement depuis le début de ce projet?
 - i. Au niveau de la charge de travail?
 - ii. De l'ambiance de travail?
 - iii. Du fonctionnement?
- b. Qu'est-ce qui se passe mieux? Ou moins bien selon vous?
- c. Que pensez-vous de l'implication de la communauté dans le projet?

2. La suite du projet

- a. Si nous pouvions améliorer le projet, que proposez-vous?
 - i. Au niveau des pratiques ?
 - ii. Du fonctionnement au sein de l'équipe ?

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager à propos de votre expérience ici ou des suggestions pour l'avenir ?

Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux membres

Q1. Au terme de cette première année du projet de ferme communautaire, aux Bontés de la Vallée, quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du projet en général?

- Très satisfait.e
- Assez satisfait.e
- Assez insatisfait.e
- Très insatisfait.e

Q2. Pour quelles raisons ?

Q3. À présent, pour chacune des dimensions suivantes du projet, diriez-vous que vous êtes globalement très satisfait.e, assez satisfait.e, assez insatisfait.e ou très insatisfait.e?

	Très satisfait.e	Assez satisfait.e	Assez insatisfait.e	Très insatisfait.e	Je ne sais pas
La quantité de légumes	<input type="radio"/>				
La diversité des légumes	<input type="radio"/>				
La qualité des légumes	<input type="radio"/>				
L'accueil et la convivialité au point de chute	<input type="radio"/>				
La beauté du comptoir au point de chute	<input type="radio"/>				
Le fonctionnement du point de chute	<input type="radio"/>				
Les communications reçues de la part des fermier.ères	<input type="radio"/>				
Les résultats financiers de la ferme	<input type="radio"/>				
La rémunération des fermier.ères	<input type="radio"/>				
Le caractère variable de la contribution financière	<input type="radio"/>				
Le rapport qualité-prix	<input type="radio"/>				
Les liens avec les autres membres du projet	<input type="radio"/>				

Q4. Si vous le souhaitez, merci d'expliquer ici vos réponses:

Q5. À présent, quel niveau d'importance accordez-vous à ces différents aspects du projet?

	Très important	Assez important	Peu important	Très peu important	Je ne sais pas
La quantité de légumes	<input type="radio"/>				
La diversité des légumes	<input type="radio"/>				
La qualité des légumes	<input type="radio"/>				
L'accueil et la convivialité au point de chute	<input type="radio"/>				
La beauté du comptoir au point de chute	<input type="radio"/>				
Le fonctionnement du point de chute	<input type="radio"/>				
Les communications reçues de la part des fermier.ères	<input type="radio"/>				
Les résultats financiers de la ferme	<input type="radio"/>				
La rémunération des fermier.ères	<input type="radio"/>				
Le caractère variable de la contribution financière	<input type="radio"/>				
Le rapport qualité-prix	<input type="radio"/>				
Les liens avec les autres membres du projet	<input type="radio"/>				
Autre (au besoin):	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q6. Si vous le souhaitez, merci d'expliquer vos réponses ici:

Q6. Si vous le souhaitez, merci d'expliquer vos réponses ici:

Q7. En ce qui concerne les motifs de votre implication dans le projet, dans quelle mesure êtes-vous en accord avec ces affirmations ? (Plusieurs réponses possibles)

	Tout à fait en accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
J'ai décidé de participer à ce projet parce qu'il permet d'assurer le maintien d'une agriculture plus juste et plus soutenable.	<input type="radio"/>				
J'ai décidé de participer à ce projet parce que je voulais prendre part à un projet collectif innovant.	<input type="radio"/>				
J'ai décidé de participer à ce projet pour soutenir Méline et François globalement.	<input type="radio"/>				
J'ai décidé de participer à ce projet pour avoir une alimentation saine.	<input type="radio"/>				
Autre (au besoin):	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Q8. Avez-vous pris part aux activités bénévoles prévues dans le cadre du projet de ferme communautaire (travail à la ferme, aide au point de chute, groupe-noyau) ?

- Oui
- Non

Q9. Si "non", pour quelles raisons ?

Q10. Si "oui", à quelle(s) activité(s) avez-vous pris part ?

- Travail à la ferme
- Aide au point de chute
- Groupe noyau
- Autre (préciser)

Q11. Quel temps y avez-vous consacré environ cette année?

- En termes de jour(s)
- En termes d'heure(s)

Q12. Si vous avez fait du bénévolat, pour chacune des dimensions suivantes, diriez-vous que vous êtes globalement très satisfait, assez satisfait, assez insatisfait ou très insatisfait ?

	Très satisfait	Assez satisfait	Assez insatisfait	Très insatisfait	Je ne sais pas
Les bienfaits personnels ou l'épanouissement que j'ai tirés de mon expérience de bénévolat.	<input type="radio"/>				
La manière dont les activités de bénévolat étaient planifiées et coordonnées.	<input type="radio"/>				
Le soutien et l'accompagnement offerts pendant les activités de bénévolat.	<input type="radio"/>				
Les tâches confiées étaient pertinentes et bien adaptées à mes compétences et à mes attentes.	<input type="radio"/>				
Le niveau de préparation ou d'information que j'ai reçu avant de réaliser mes tâches.	<input type="radio"/>				
Les relations ou interactions avec les autres bénévoles et membres du projet.	<input type="radio"/>				
Autre (au besoin): 	<input type="radio"/>				

Q13. Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec ces affirmations

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
Mon abonnement aux paniers de légumes m'a permis de diminuer mes visites à l'épicerie.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ce projet me permet un meilleur contrôle sur ma nourriture.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les paniers sont une bonne manière de consommer des aliments plus sains.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
On m'a donné l'opportunité de participer aux décisions importantes du projet.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
J'ai l'impression d'avoir la possibilité de faire entendre mon avis au sein de ce projet.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En tant que membre des Bontés de la vallée, j'ai le sentiment de faire partie d'un vrai projet collectif.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je me sens plus responsable vis-à-vis l'avenir de notre agriculture en général (incluant la vie des fermier.ères).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre (au besoin): <input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Questions socio/démographiques

Q14. Quel âge avez-vous (en chiffre, s'il vous plaît) ?

Q15. Quelle est votre identification sexuelle ?

- Femme
- Homme
- Non-binaire
- Autre
- Préfère ne pas répondre

Q16. Combien de personnes composent votre foyer (en chiffre, s'il vous plaît) ?

- Adulte(s)
- Enfant(s)

Q17. Quel est le revenu annuel de votre foyer?

- Moins de 19 000
- Entre 20 000 et 39 000
- Entre 40 000 et 59 000
- Entre 60 000 et 79 000
- Entre 80 000 - 99 000
- Entre 100 000 et 119 000
- Entre 120 000 et 139 000
- Entre 140 000 et 159 000
- Entre 160 000 et 179 000
- Entre 180 000 et 199 000
- Plus de 200 000\$

Q18. Quel était cette année l'emplacement de votre point de chute ?

- Plateau
- Lachine
- Havelock

Q19. Étiez-vous déjà abonné.e aux paniers des Bontés de la Vallée avant 2024 ?

- Oui, j'étais abonné.e aux paniers
- Non, j'étais seulement client.e au marché
- Non je n'étais ni abonné.e ni client.e des Bontés

Q20. Si vous étiez déjà abonné.e aux paniers, depuis combien de temps était-ce le cas?

Q21. Si vous étiez abonné.e aux paniers avant cette année, dans quelle mesure êtes-vous en accord avec l'affirmation suivante: Je soutiens totalement l'augmentation du prix du panier et j'en comprends les raisons.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord

Q22. Pensez-vous vous réabonner l'an prochain, en 2025 ?

- Certainement
- Sans doute
- Je ne sais pas
- Certainement pas

Q23. Pour quelle(s) raison(s) ?

Q24. Avez-vous d'autres commentaires dont vous voudriez nous faire part ? Merci de les inscrire ici: